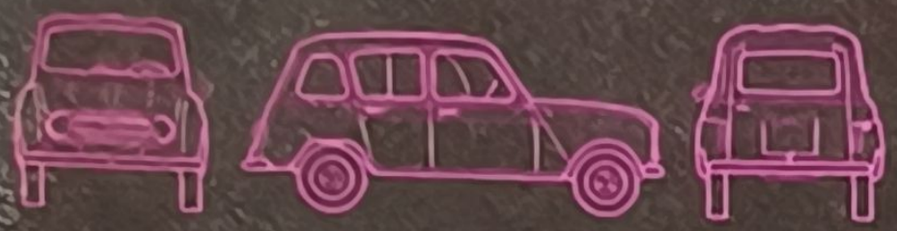

conduite et entretien

Gamme RENAULT 4

conduite et entretien

limousine fourgonnette

index alphabétique **a**

postes de conduite et commandes **b**

tableau de bord **c**

climatisation **d**

capots et portes **e**

aménagement intérieur **f**

conseils importants

entretien **g**

incidents **h**

caractéristiques **i**

identification **j**

vérifications périodiques (retournez votre livret) **k**

RENAULT

Régie nationale des usines Renault
8-10 av. Emile-Zola B.P. 103-92 Boulogne-Billancourt,
téléphone : Paris (1) 603-13-13 adresse télégraphique
Renofer-Paris, telex Paris 20094 - Boulogne 26 088
R.C. Paris 55 b 8620 n° d'entreprise 26192 012 9001

A
Aération 11
Accumulateurs 27
Allumeur (réglage) 27 et 46
Aménagement intérieur 18 à 23
Antivol 5
Anomalies de fonctionnement 40
Appareillage électrique 40
Appel lumineux 6
Avertisseurs sonores 6-7

B
Banquettes 19-20
Batterie 27
Bougies 46

C
Capacités 46
Capot 13
Caractéristiques générales 42-43
Caravaning 25 et 43
Carburateur 38-39
Ceintures de sécurité 22-23
Cendrier 18
Changement de roue 33
» de vitesse 4 et 25
Châssis (caractéristiques) 46
Chauffage 11
Clignotants 4-7
Climatisation 10
Commandes 3
Conduite 25
Conseils importants 24-25
Contact démarrage 5
Courroies 40
Cric 33
Culbuteurs (jeu des) 46

D
Débrayage 25
Démarrage moteur 5
Dépannage 40
Désembuage 11
Dimensions 43
Distributeur (voir allumeur) 27 et 46

E
Eau (température) 9
Éclairage 6
Entretien 26 à 30
Essence (remplissage) 25
» (capacité réservoir) 46
Essuie-vitre 6

F
Fauteuils 19-20
Feux de direction 4
Filtre à air 28
Fonctionnement moteur 40
Frein à main 4-7
Frein (réservoir à liquide) 9 et 29
Froid, neige, verglas 25
Fusibles 40

G
Gicleurs 38
Graissage 24

H
Hayon 12
Huile moteur 24
» (témoin de pression d'huile) 9

I
Identification 47
Incidents 32 à 40
Indicateurs de direction 7
Interrupteur d'éclairage 6
Inverseur d'avertisseurs 6

J
Jauge essence 8
Jauge huile 24

L
Lampes (remplacement des) 35 à 37
Lavage 30
Lave-vitre 6
Levage de la voiture 34
Levier de changement de vitesse 4

M
Manette d'éclairage 6
Manipulateur d'appel lumineux 6
Manivelle 33
Mise en route 5
Moteur (réglages) 46

N
Neige, verglas 25
Nettoyage 30
Niveau d'essence 8

P
Pare-soleil 18
Pédale lave-vitre 6
Peinture 30
Phares (réglage) 36
Phares (remplacement d'une lampe) 35
Phares avec rotateur 36
Phares antibrouillard 37
Plafonnier 18
Pneus-roues 30-31
Poids 43
Portes 12 et 14
Portes (condamnation) 14
Pression d'huile 9
Pression de gonflement des pneus 31
Pulvérisation 24

R

Radiateur	29
Ralenti	38-39
Refroidissement (incidents)	40
Refroidissement (entretien)	29
Refroidissement (capacités)	46
Remorquage (caravaning)	25-43
Remorquage (dépannage)	40
Remplacement des lampes	35 à 37
Réservoir d'essence (capacité)	46
Rodage	24
Roue de secours	33

S

Schéma électrique	44
Sécurité «enfants»	14
Sécurité «pneumatiques»	25
Sièges	19 à 21
Signalisation - Éclairage	7
Signalisation détresse	7
Starter	5

T

Tableau de bord	8
Tablette arrière	21
Témoins (huile et eau, charge des accus, feux avant et feux indicateurs de direction)	8-9
Toit ouvrant	17
Trappe de pavillon	16

V

Vase d'expansion	29
Ventilateur de chauffage	11
Verglas	25
Vérifications périodiques	I à IX
Vitres coulissantes	13
Volet de départ	5

Signes représentatifs des diverses commandes susceptibles d'équiper votre véhicule suivant version ou équipement

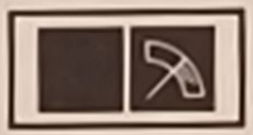

essuie-vitre

signalisation «détresse»

lave-vitre

signalisation «détresse»

contacteur «Brake»

ventilateur declimatiseur

volet de départ

avertisseur

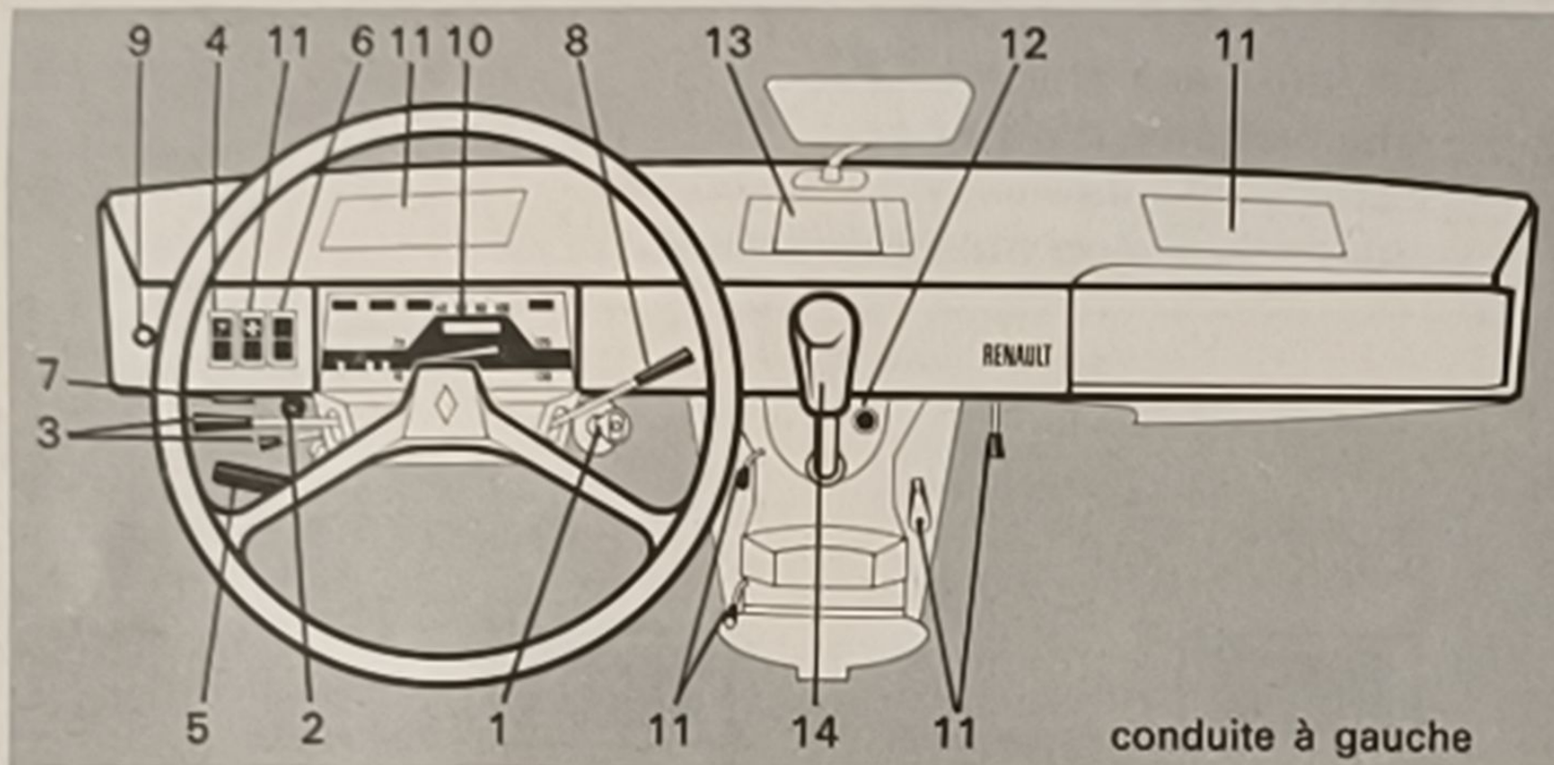

conduite à gauche

		texte
1	contacteur démarreur	b1
2	starter	b2
3	éclairage et avertisseur	b3
4	essuie-vitre	b4
5	frein à main	b5
6	interrupteur ou contacteur	b3 et b6
7	signalisation détresse*	b6
8	indicateur de direction	b7
9	lave-vitre ou appel lumineux	b3 b4
10	tableau de bord	(voir chapitre c)
11	climatisation	(voir chapitre d)
12	tirette de déverrouillage du capot	(voir chapitre e)
13	cendrier	(voir chapitre f)
14	levier de vitesse	(dessin ci-dessous)

* spécial à certains équipements

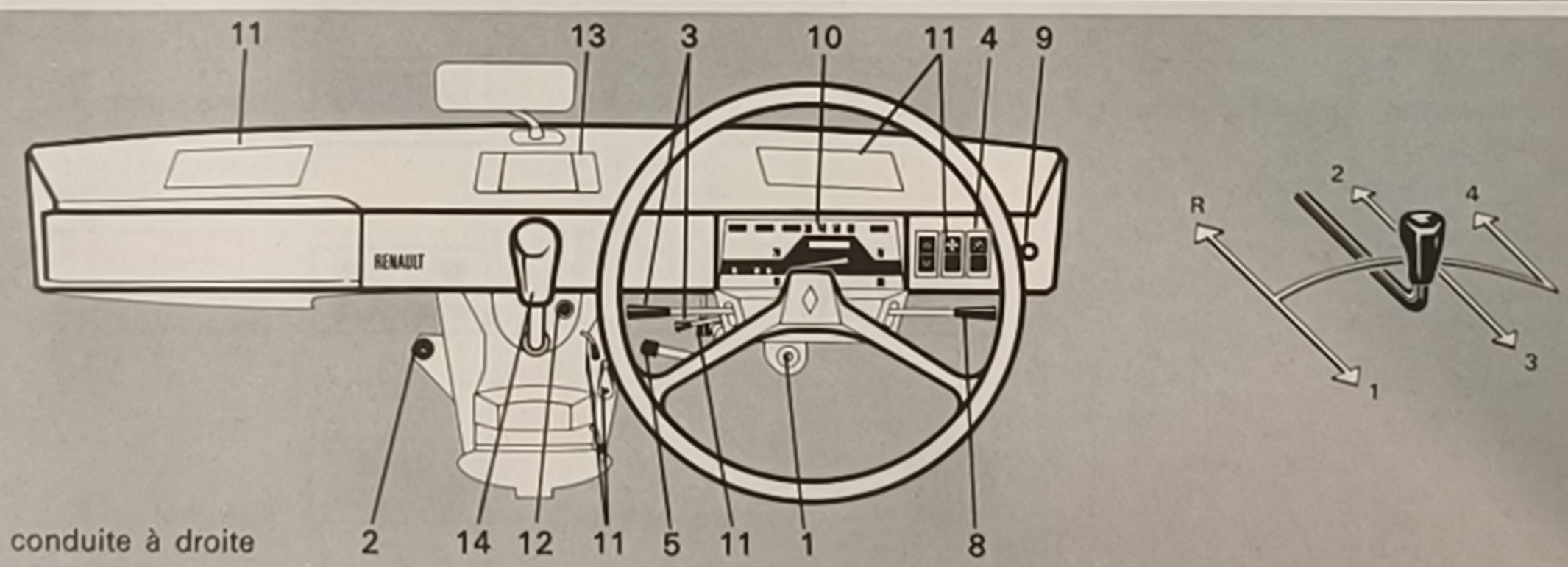

conduite à droite

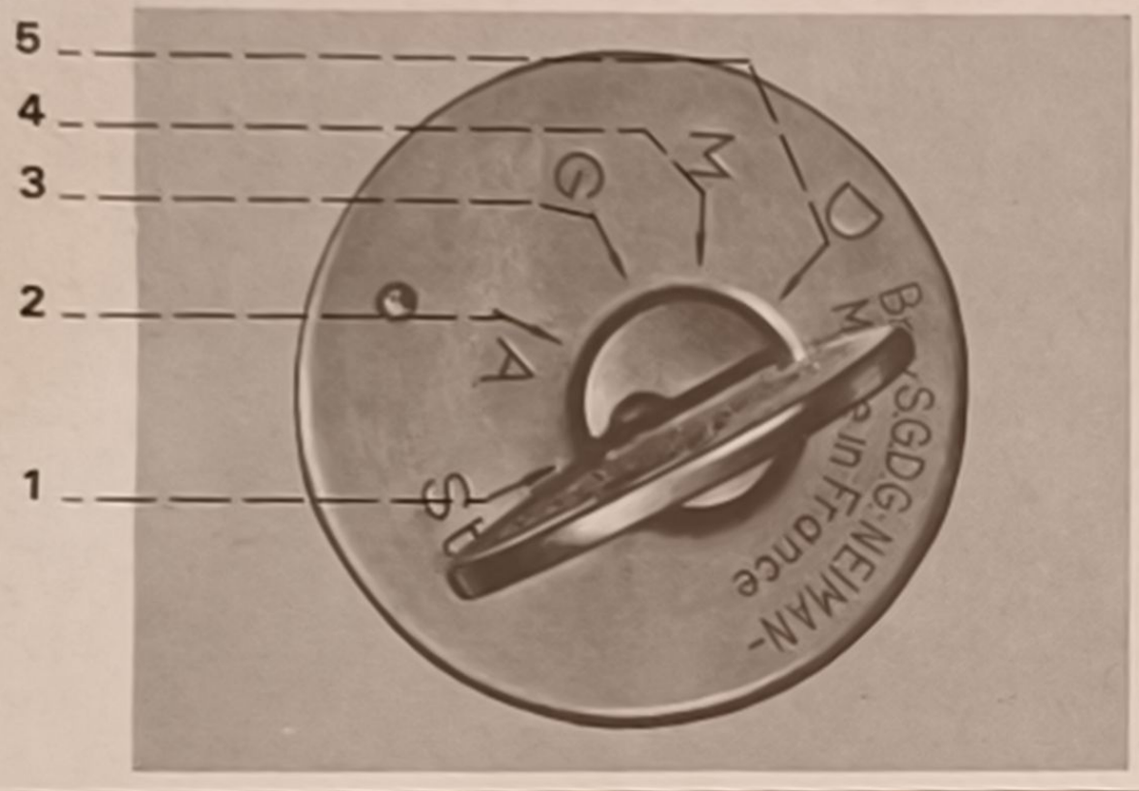

Contacteur sous volant (direction à gauche)

La base de la clé mise en position en face des repères correspond à : **1 stop antivol** : Pour déverrouiller, tournez la clé «sens d'horloge» en manœuvrant légèrement le volant. Pour verrouiller, retirez la clé et manœuvrez le volant. **2 accessoires** : La clé à cette position, le contact moteur est coupé ; il est possible néanmoins d'alimenter électriquement des accessoires éventuels. **3 garage** : La clé peut être retirée, la direction reste libre. **4 marche** : La clé à cette position, le contact moteur est mis. **5 démarrage** : (voir b2).

Nota : Sur «conduite» à droite, le contacteur ne comporte pas de position «accessoires».

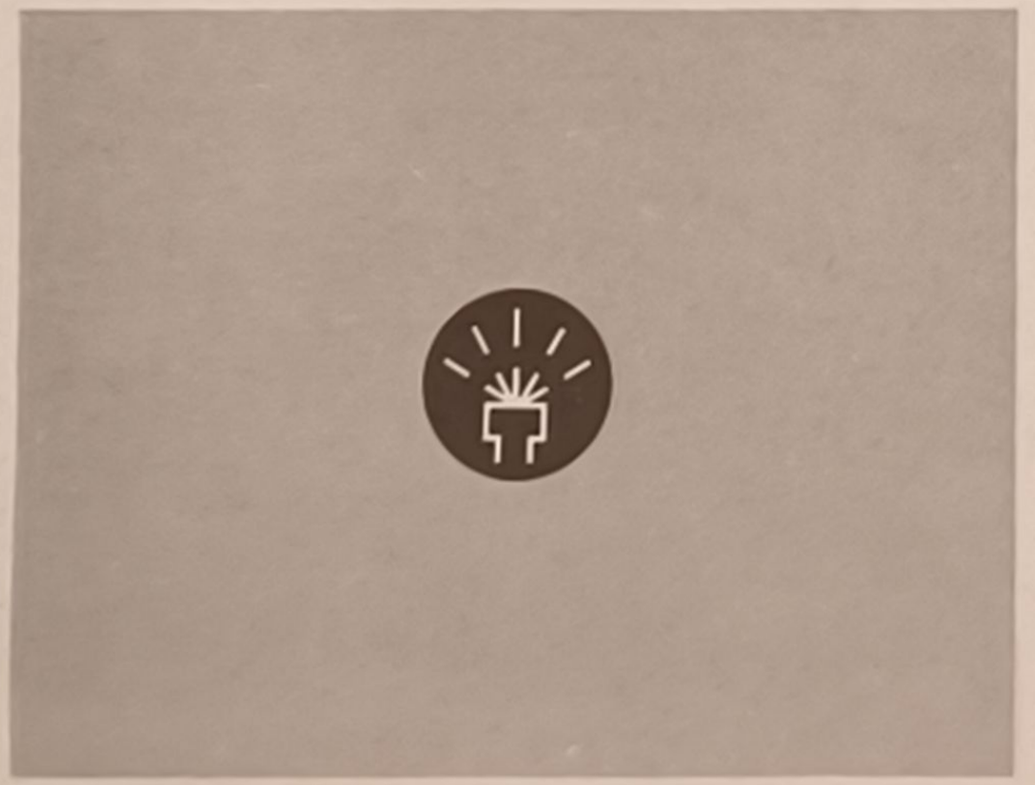

b2 Volet de départ (starter)

Moteur froid l'hiver : Tirez à fond, la commande de volet de départ, actionnez le démarreur. Dès le départ obtenu et la montée en régime effectuée, repoussez la tirette à la demande. Si le démarrage n'est pas assuré, commande tirée à fond (cas de conditions atmosphériques particulières) repoussez celle-ci à mi-course, actionnez le démarreur en enfonçant davantage l'accélérateur. Relevez le pied dès le départ obtenu.

Moteur tiède l'hiver ou moteur froid l'été : Tirez la commande à mi-course seulement et repoussez-la complètement dès que le moteur est suffisammant chaud pour tourner sans son aide.

Moteur chaud : N'utilisez pas le starter, mais appuyez sur la pédale d'accélérateur.

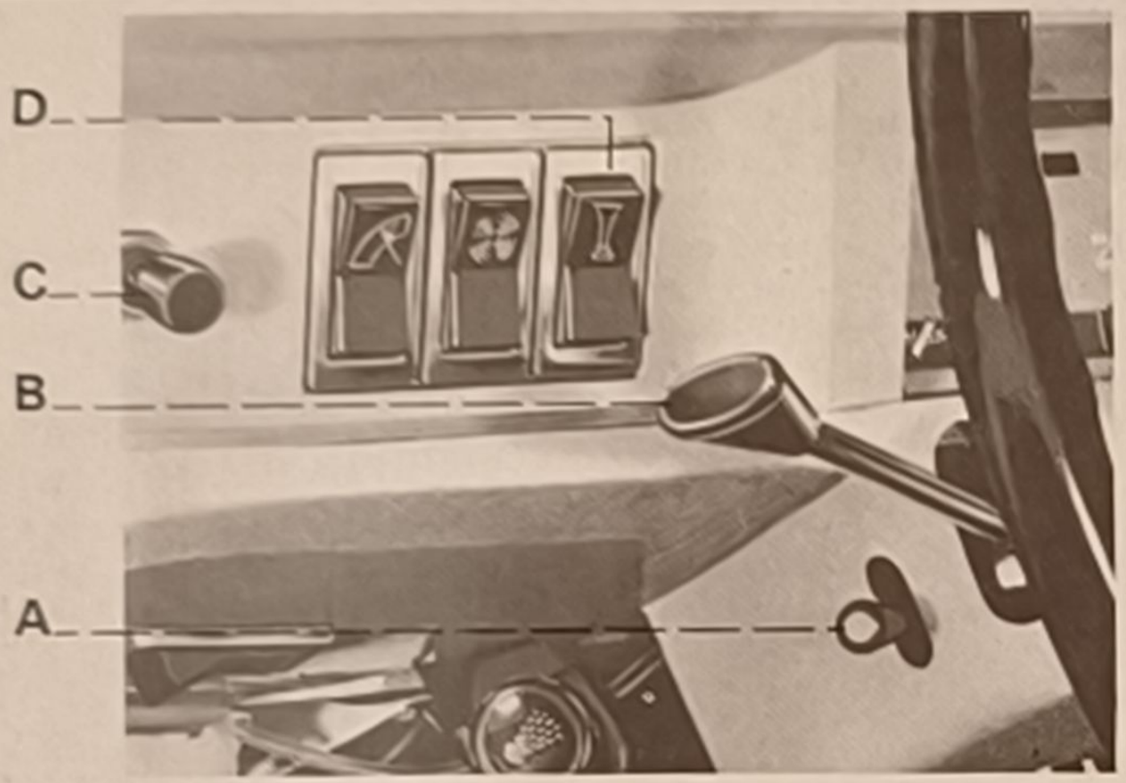

b3 Éclairage et avertisseurs

Basculez l'interrupteur général **A** et déplacez la manette **B** dans le plan du volant (3 positions) pour obtenir successivement: les feux de position (lanternes), les feux de croisement (code), les feux de route (phares).

Certains équipements comportent une manette d'appel lumineux **C** qui fonctionne quelle que soit la position de l'interrupteur général. Appuyez en bout de la manette **B** pour actionner les avertisseurs.

Sur certains équipements, l'interrupteur **D** permet par son basculement d'alimenter un seul avertisseur (ville) ou deux avertisseurs (route).

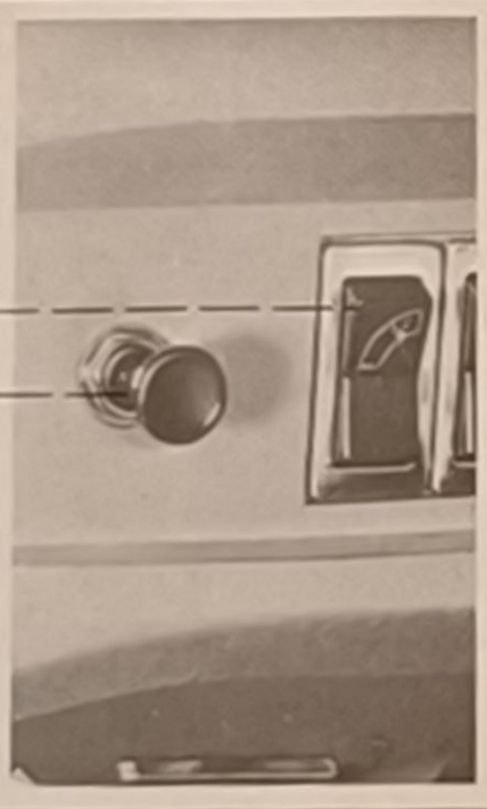

b4 Essuie-vitre et lave-vitre

Pour commander les essuie-vitre, appuyez sur la partie haute de l'interrupteur **E**.

Arrêt: Appuyez sur la partie basse; maintenez la pression pour la remise à l'horizontale des balais. Sur certains équipements, la commande d'essuie-vitre est à deux positions de marche:

Vitesse normale: Appuyez légèrement.

Vitesse accélérée: Appuyez à fond.

Pour mouiller le pare-brise. Appuyez sur le bouton **F**. Ensuite, utilisez l'essuie-vitre.

Nota: Pour d'autres équipements, la pompe est commandée par un contacteur sur planche de bord ou par une pédale au plancher située à gauche de la pédale de débrayage.

Le réservoir du lave-vitre est dans le compartiment moteur. Pour son remplissage, utilisez de l'eau additionnée d'un produit spécial pour lave-vitre; l'hiver, ce produit doit être antigel.

b5 Frein à main

Pour serrer, tirez la poignée, pour desserrer, faites pivoter vers le bas.

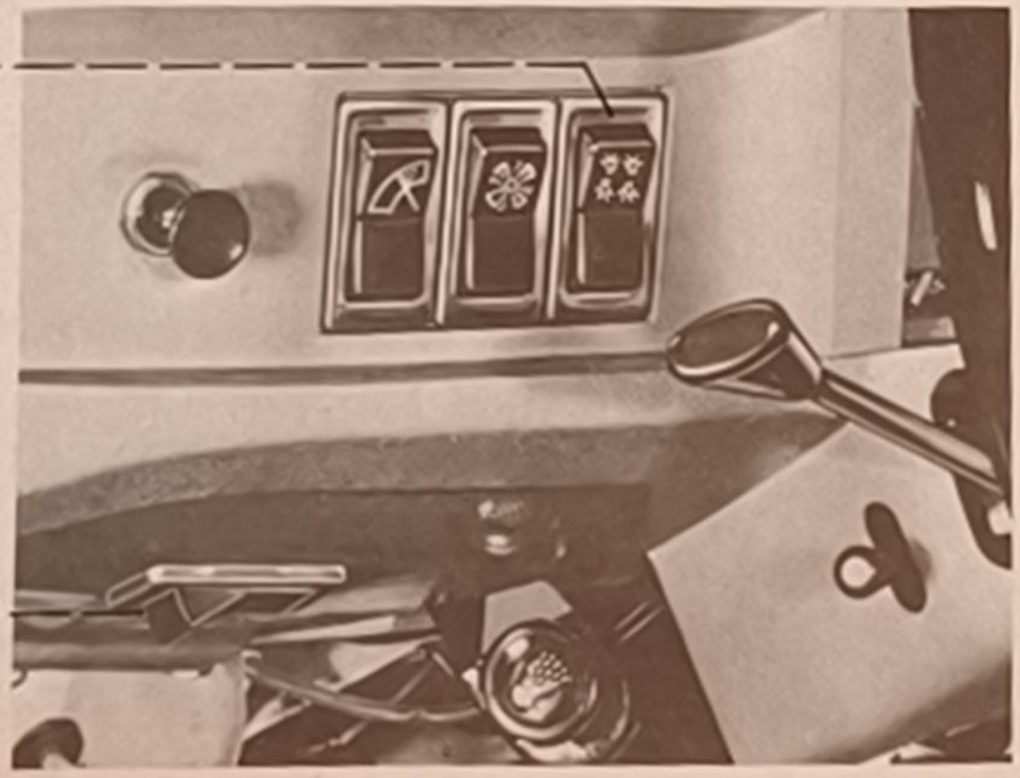

b6

Suivant équipements :

Interrupteur de signalisation «détresse» :
Il commande l'ensemble des feux clignotants. Pour certains équipements, l'interrupteur est situé sous la planche de bord.

Ou interrupteur d'avertisseur (voir b3), ou

Contacteur de contrôle «BRAKE» (voir c7).

b7 Indicateurs de direction

Manœuvrez la manette des feux dans le plan du volant.

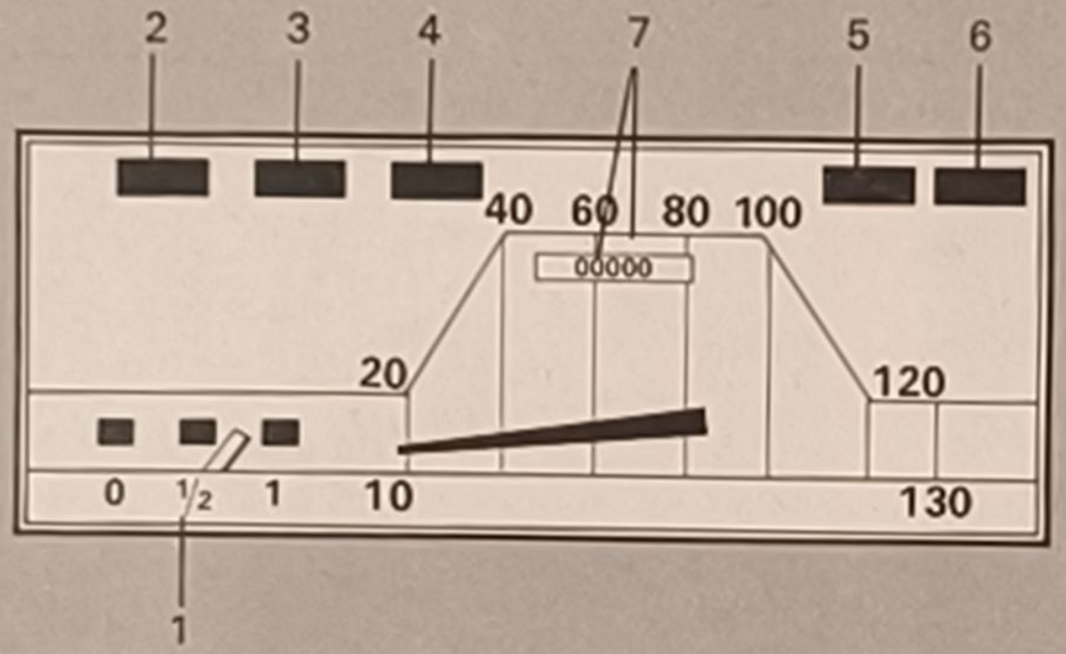

		texte
1	indicateur de niveau d'essence	c1
2	témoin de charge des accus	c2
3	témoin de pression d'huile et de température d'eau	c3
4	témoin des feux indicateurs de direction	c4
5	témoin d'éclairage des feux avant	c5
6	témoin signalisation «détresse» ou témoin de fuite des freins	c6
7	compteurs	c7

c1 Indicateur de niveau d'essence

Ne fonctionne que lorsque le contact est mis. Les graduations correspondent au quart, à la moitié, etc., du réservoir.
Lorsque l'aiguille atteint le 0, le réservoir contient encore 2 à 3 litres (4 to 6 pints) d'essence.

c2 Témoin de charge des accus (contact moteur mis)

Normal :
Allumé : moteur arrêté ou au ralenti.
Éteint : moteur accéléré ou en régime.

Anormal :
Allumé : moteur tournant en régime (voir chapitre «incidents»).

C3 Témoin de pression d'huile et de température d'eau

S'allume dès que le contact est mis ; s'éteint dès que le moteur tourne. S'il s'allume en route, arrêtez-vous (voir chapitre «incidents»).

C4 Témoin des feux indicateurs de direction

Au clignotement correspond un bruit rythmé.

C5 Témoin d'éclairage des feux avant

S'allume pour l'éclairage des feux de route.

A

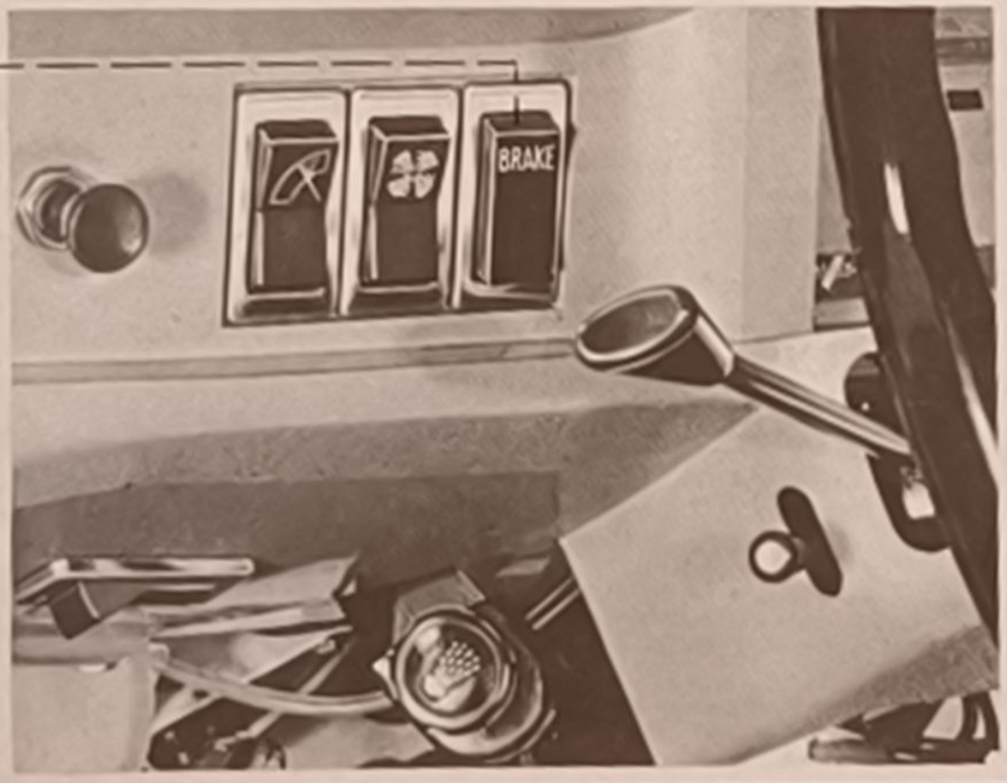

C6 Témoin de signalisation «détresse»*

Il clignote lorsque le signal «détresse» est utilisé.

ou Indicateur de chute de pression du liquide de freinage*

S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une fuite de liquide. Il peut être dangereux de continuer à rouler : faites appel à un agent Renault. L'état de la lampe-témoin est contrôlable à tout instant : il suffit d'appuyer sur le contacteur «brake» **A** : le témoin doit s'éclairer.

Nota : dans certains cas le témoin est incorporé au contacteur **A**.

* Spécial à certains équipements.

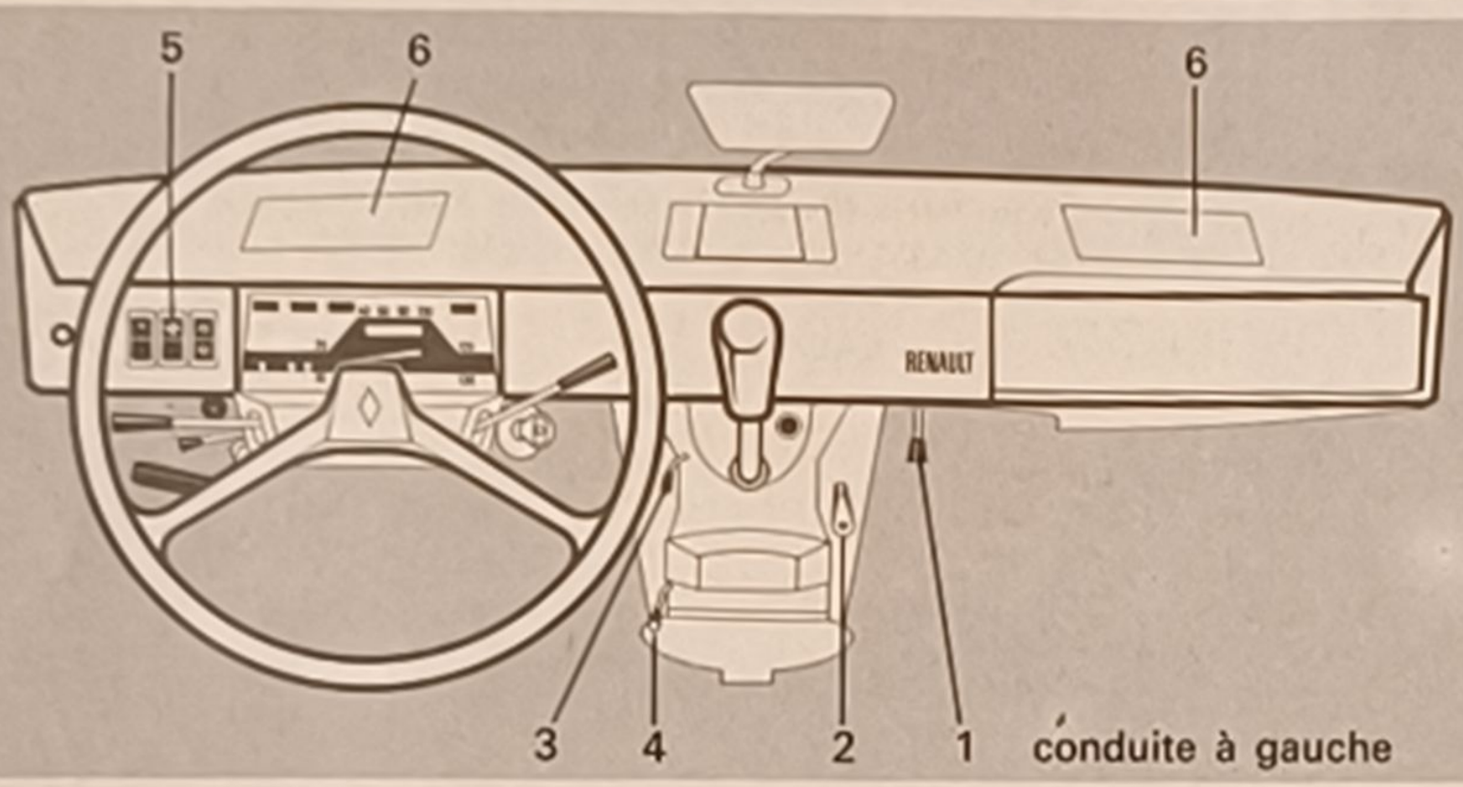

conduite à gauche

		texte
1	manette du volet d'auvent	d1
2	robinet d'arrivée d'eau chaude	d2
3	désembuage du pare-brise	d3
4	chauffage	d4
5	interrupteur de ventilateur	d5
6	volet d'aération	d6

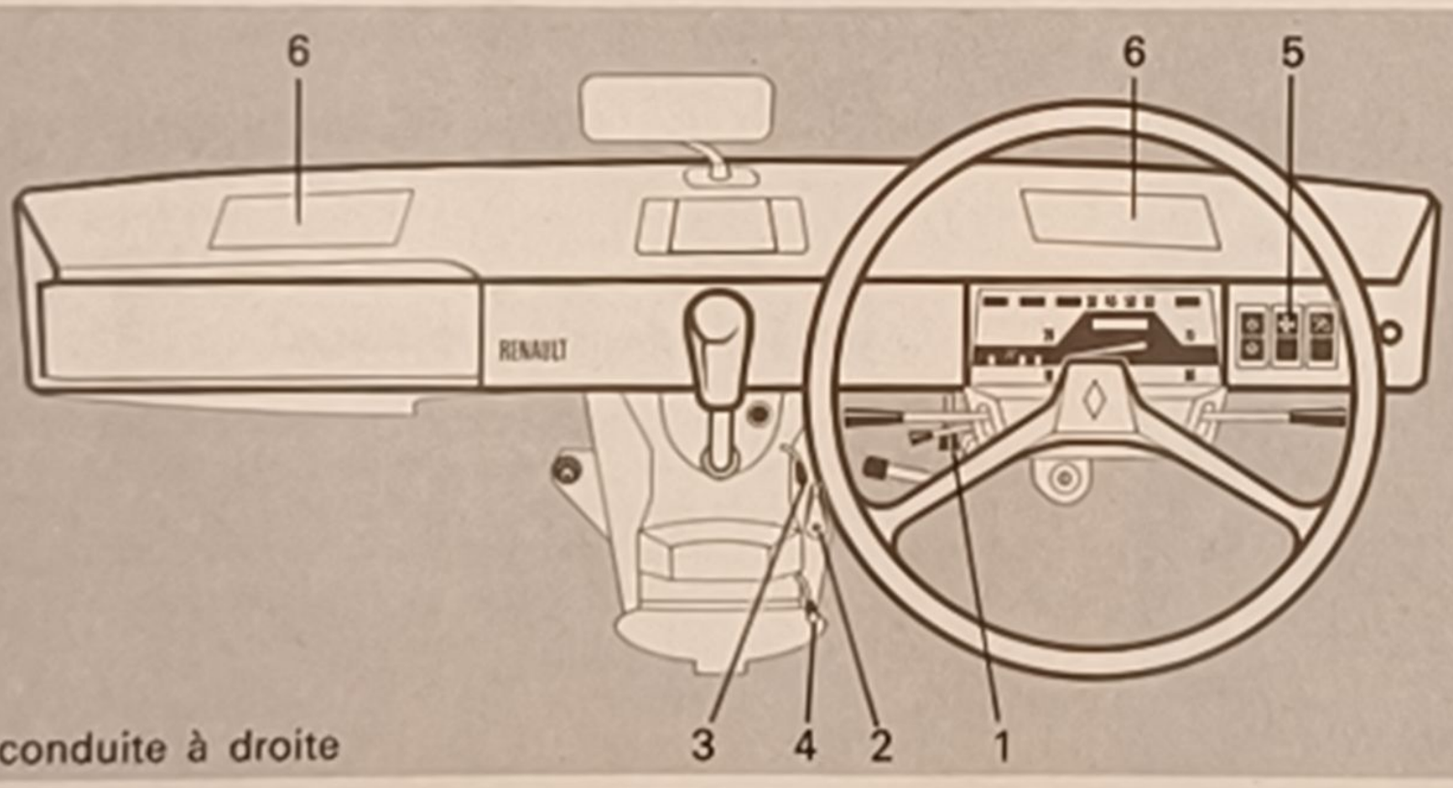

conduite à droite

d1 Manette du volet d'auvent

Abaissez la manette pour ouvrir le volet d'auvent, celui-ci doit toujours être ouvert lorsqu'on utilise le chauffage ou la ventilation.

Nota : Par temps de pluie, n'ouvrez qu'à demi pour éviter les risques de pénétration d'eau.

d2 Robinet d'arrivée d'eau chaude
(chauffage-désembuage)

Manette vers le haut (sur point rouge) pour réchauffer l'air qui pénètre par le volet d'auvent. Toutes les positions intermédiaires de la manette servent à régler la température de l'air chaud.

d3 Désembuage du pare-brise

Le volet d'auvent étant ouvert, faites pivoter la manette pour l'amener vers le bas. (Le point rouge sur la manette devient visible.) Les positions intermédiaires permettent de doser le débit d'air. Pour un désembuage maximum, le chauffage **4** doit être fermé.

Nota : Pour les véhicules «conduite à droite» la manette est du côté droit de l'appareil de chauffage.

d4 Chauffage

Le volet d'auvent **1** étant ouvert, orientez la manette vers l'arrière (le point rouge sur la manette devient visible). Les positions intermédiaires permettent de doser le débit d'air. Pour obtenir un chauffage maximum, le désembuage **3** doit être fermé.

Nota : Pour les véhicules «conduite à droite» la manette est du côté droit de l'appareil de chauffage.

d5 Interrupteur de ventilateur

Basculez la touche pour avoir de l'air soufflé forcé (volet d'auvent ouvert). A utiliser en dessous de 50 km/h (32 miles) et en particulier dès le lancement du moteur pour un désembuage efficace.

d6 Volet d'aération (sur planche de bord)

Pour ouvrir : Appuyez sur la partie inférieure du volet ; l'ouverture est réglable (crans) (le volet d'auvent doit être ouvert).

Aération de l'habitacle : L'été pour avoir de l'air frais, outre l'ouverture des vitres et des volets d'aération sur planche de bord, vous disposez aussi des commandes **3**, **4** et **5** qui, utilisées comme prévu pour le chauffage, vous permettent de répartir l'air frais (le robinet **2** doit être fermé).

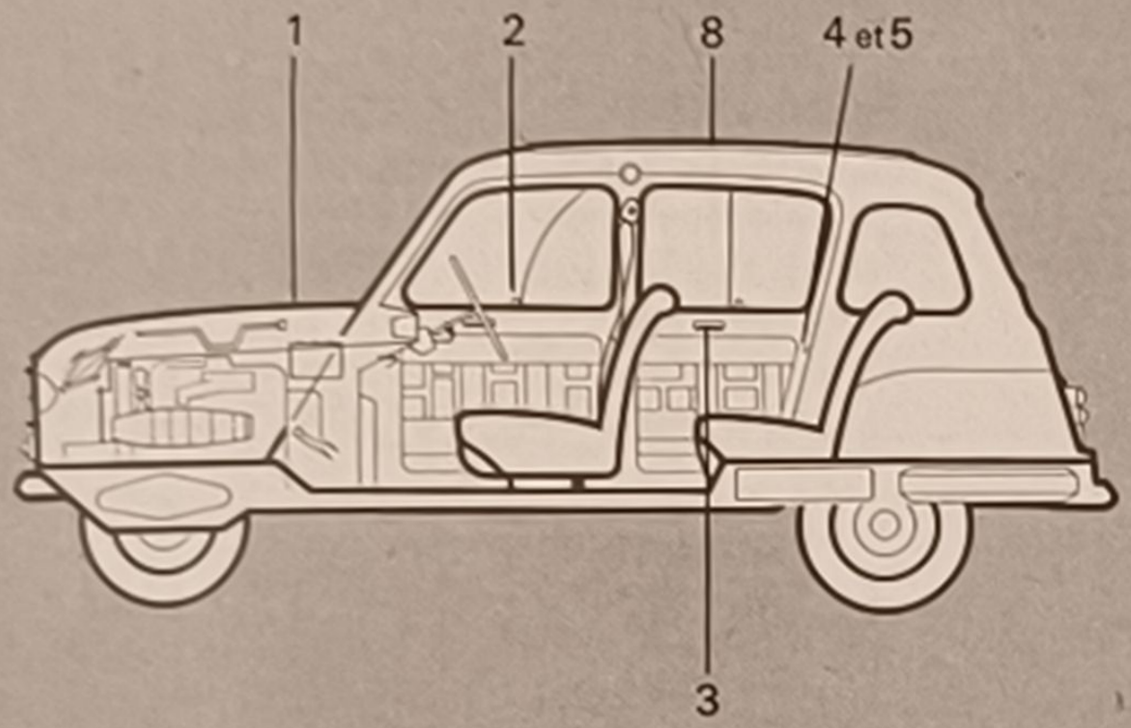

		texte
1	capot moteur	e1
2	vitres coulissantes	e2
3	ouverture des portes	e3
4	condamnation des portes sécurité enfants et	e4
5	porte arrière de fourgonnette	e5
6	trappe de pavillon fourgonnette	e6
7	toit ouvrant	e7

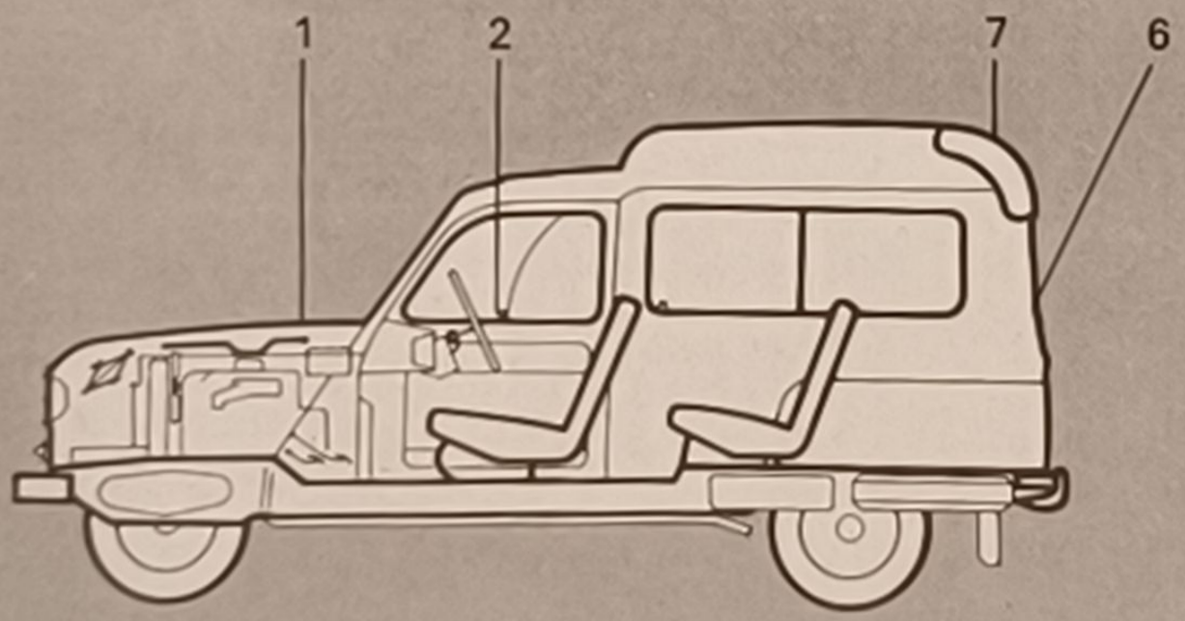

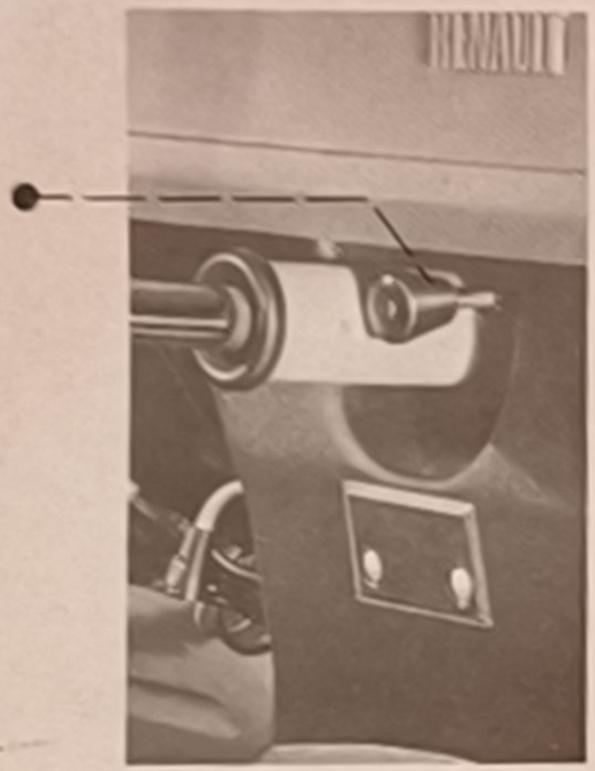

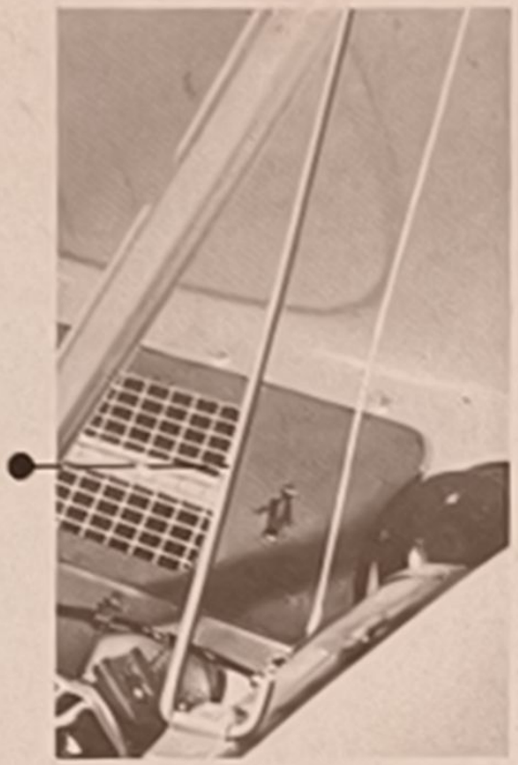

e1 Capot

Enfoncez le bouton pour déverrouiller, puis levez le capot à la main; utilisez la béquille de sécurité pour le maintenir ouvert. Pour fermer le capot, laissez-le tomber lorsqu'il est à 20 cm (8") de sa position de fermeture, il se verrouille par son propre poids.

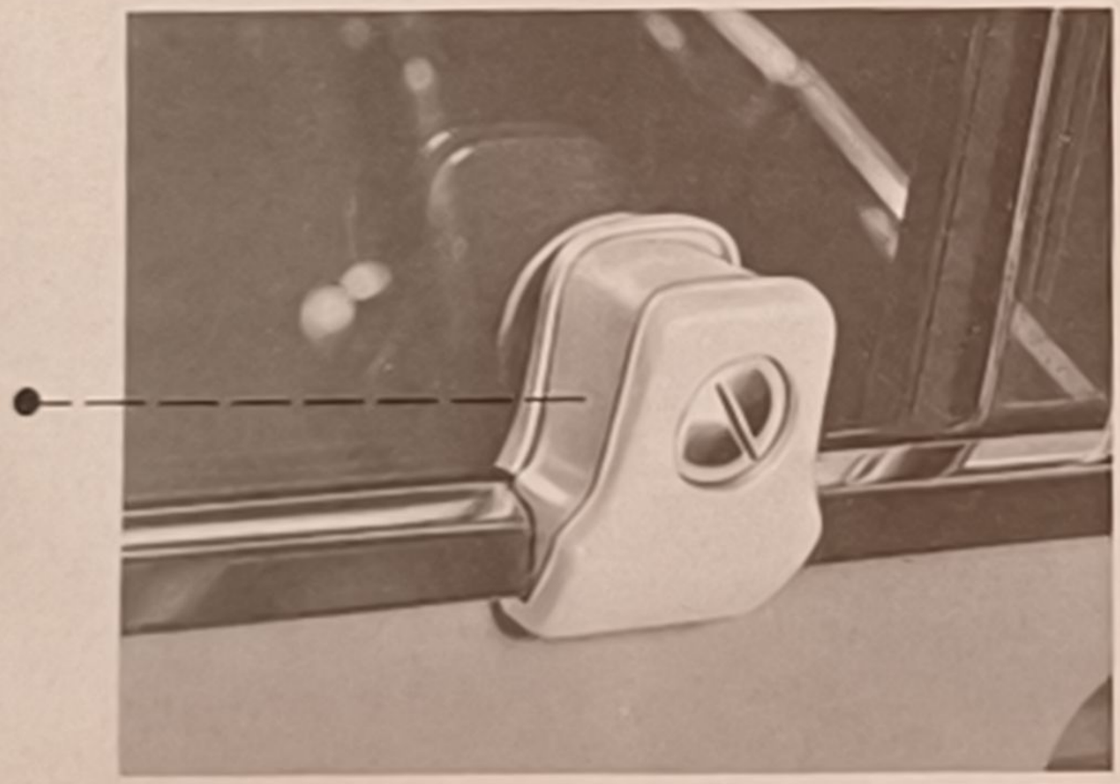

e2 Vitres coulissantes

Tirez sur le petit loquet et en même temps, faites glisser la vitre.

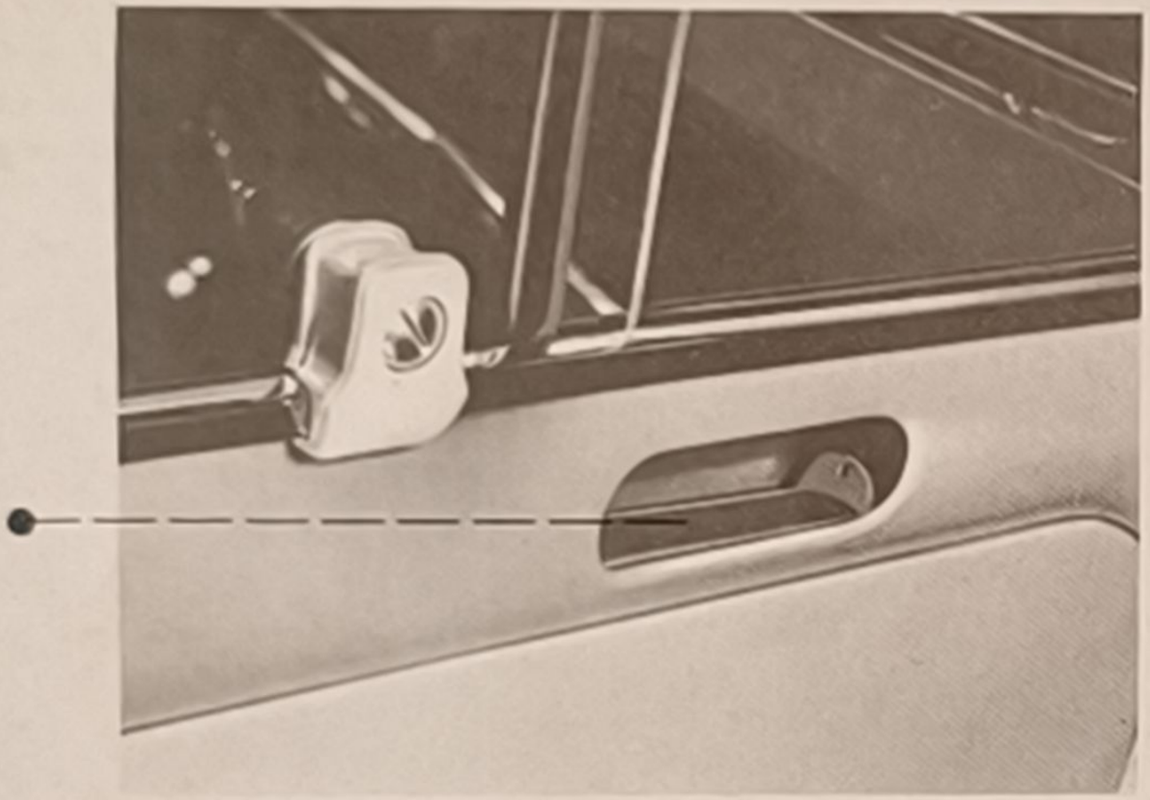

e3 Portes

Porte avant : Appuyez sur le bouton poussoir après avoir déverrouillé avec la clé de contact.

Ouverture des portes de l'intérieur : Appuyez vers le bas sur la plaquette.

Hayon de limousine : Ouverture : Utilisez la clé de contact pour déverrouiller. Un dispositif d'arrêt du compas permet de maintenir automatiquement le hayon en position relevée.

Fermeture : Abaissez le hayon et claquez-le comme une autre porte de voiture.

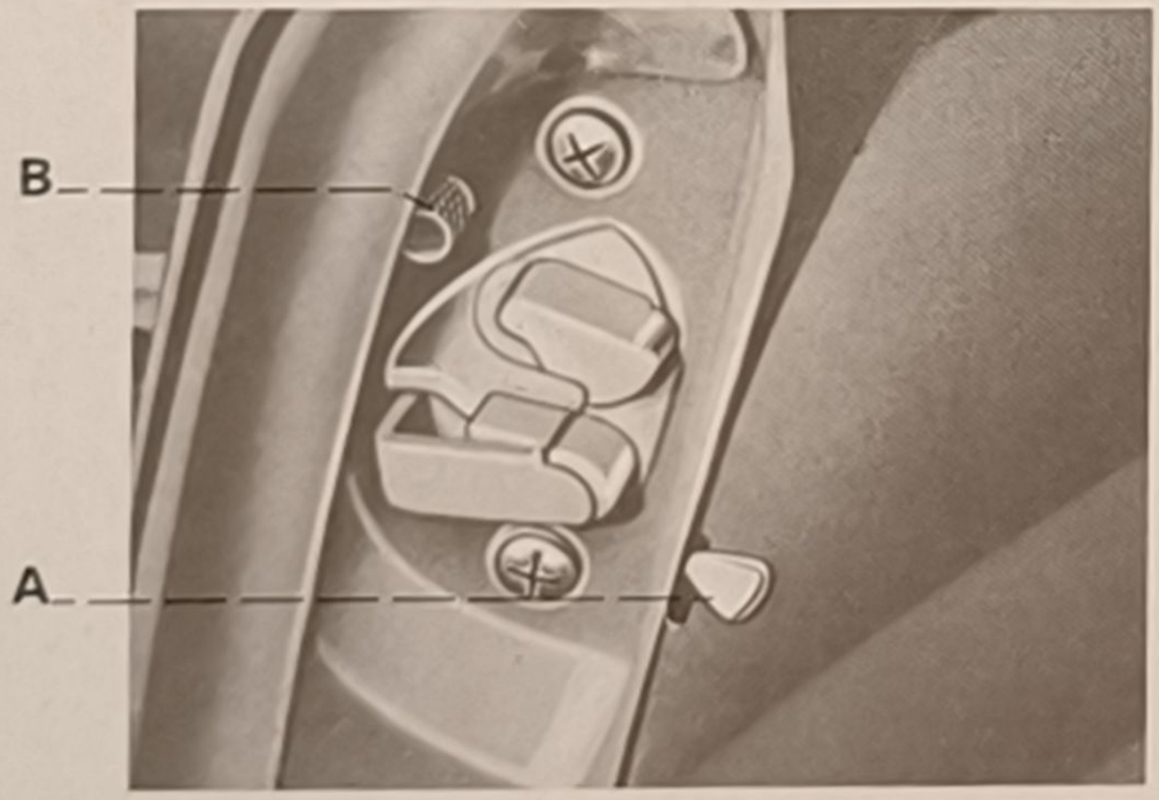

e4 Condamnation des portes arrière Sécurité enfants (limousine)

Pour condamner les portes de l'extérieur, abaissez le petit levier **A.**

Pour rendre impossible l'ouverture de la porte de l'intérieur, tournez le bouton moleté **B,** à gauche pour verrouillage de la porte droite, à droite pour verrouillage de la porte gauche.

Quand la sécurité est utilisée les leviers de condamnation **A** doivent être relevés.

Certains équipements sont différents : ou ils ne comportent pas de sécurité enfants ou celle-ci est commandée à l'aide de l'extrémité de la clé de contact utilisée comme tournevis.

e5 Porte arrière de fourgonnette

S'ouvre latéralement ; la poignée à bouton poussoir porte une serrure qui utilise la clé de contact. Une manette **A** permet d'ouvrir la porte de l'intérieur.

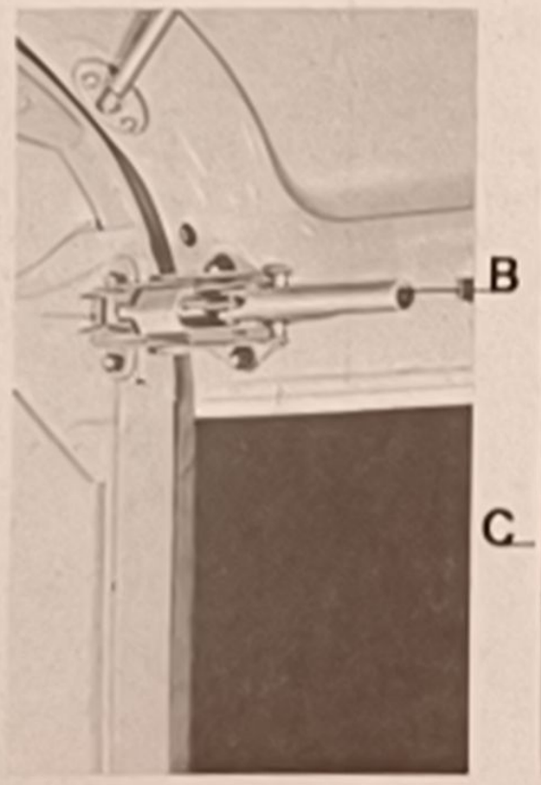

e6 Trappe de pavillon de fourgonnette

Pour relever la trappe, la porte arrière doit être ouverte ; ramenez les leviers **B** vers l'avant pour permettre de libérer les brides de fermeture, et soulevez la trappe. La béquille **C** la maintient en position ouverte. La trappe peut également être facilement déposée ; relevez-la jusqu'à dépasser la verticale et sortez-la de ses gonds en la déplaçant vers la droite.

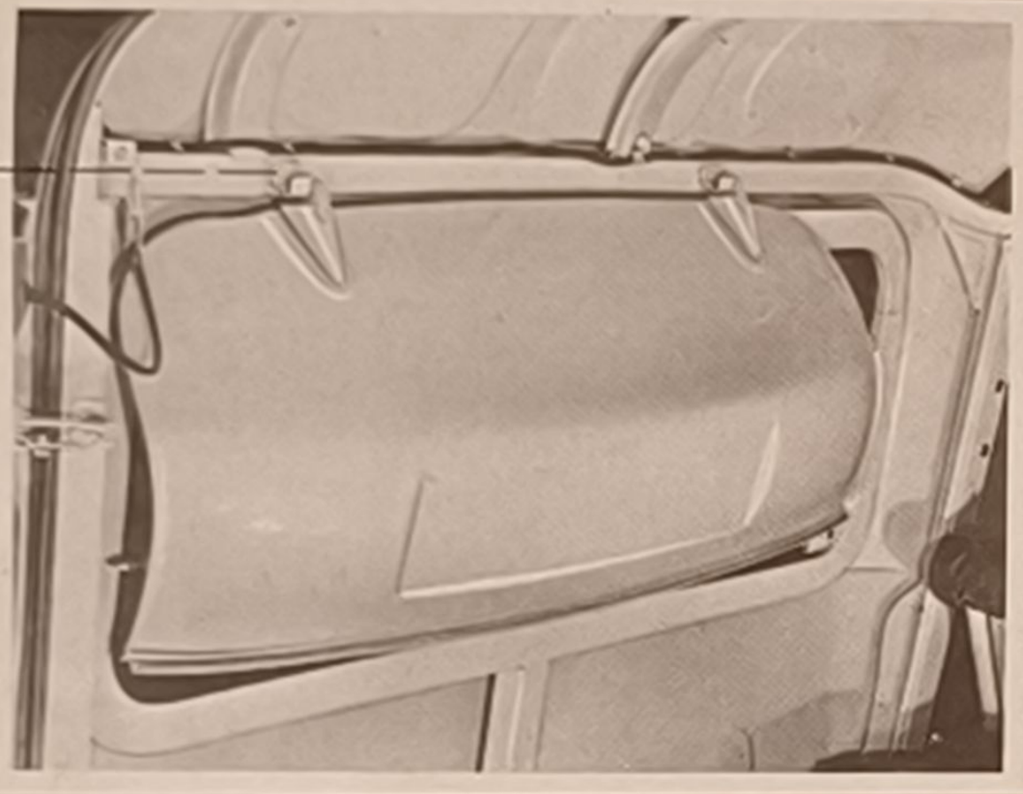

e6 Trappe de pavillon de fourgonnette (suite)

Dans la fourgonnette tôlée, deux crochets disposés sur la paroi intérieure gauche du compartiment marchandises peuvent recevoir la trappe pendant le transport. Son accrochage se fait avec les axes d'articulation.

e7 Toit ouvrant

Dévissez bien à fond les boutons moletés **A**, dégrafez les pattes caoutchouc **B** de fixation, relevez la toile aux 3/4 pour l'enrouler sur l'arceau intermédiaire, fixez en position d'ouverture avec les sandows **C**. Pour rabattre le toit, décrochez les sandows et fixez en position de fermeture (pattes caoutchouc, boutons moletés).

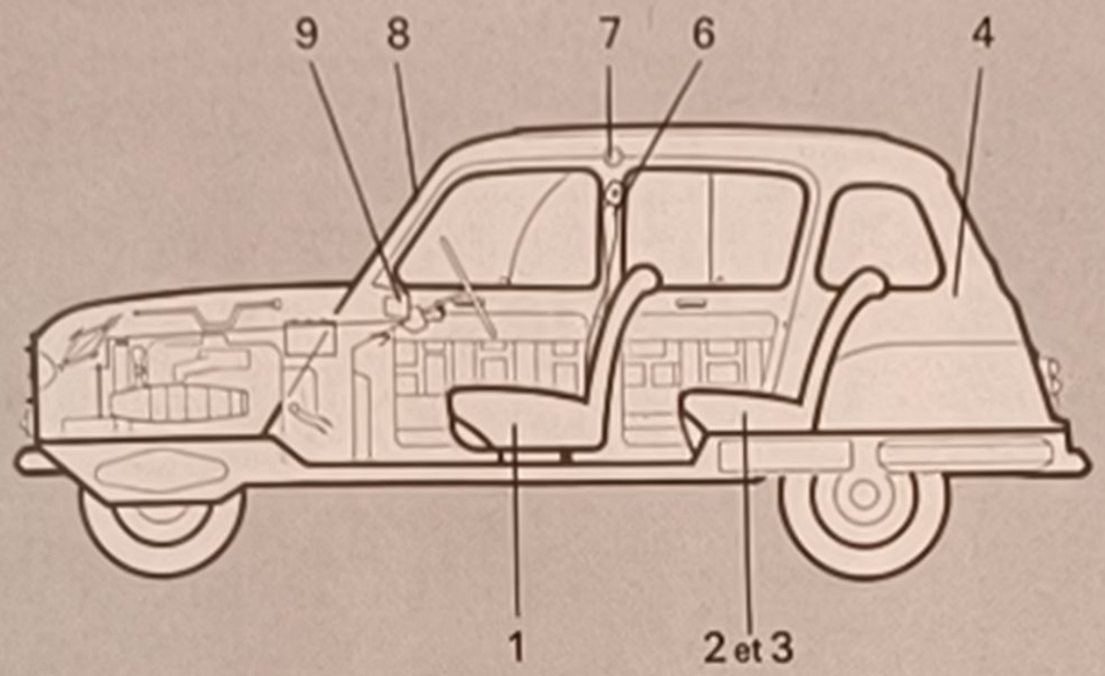

		texte
1	siège avant (limousine)	f1
2	banquette arrière amovible	f2
3	banquette arrière repliable	f3
4	tablette arrière mobile	f4
5	siège repliable (fourgonnette vitrée)	f5
6	ceintures de sécurité	f6
7	plafonnier	f7
8	pare-soleil	f8
9	cendrier	f9

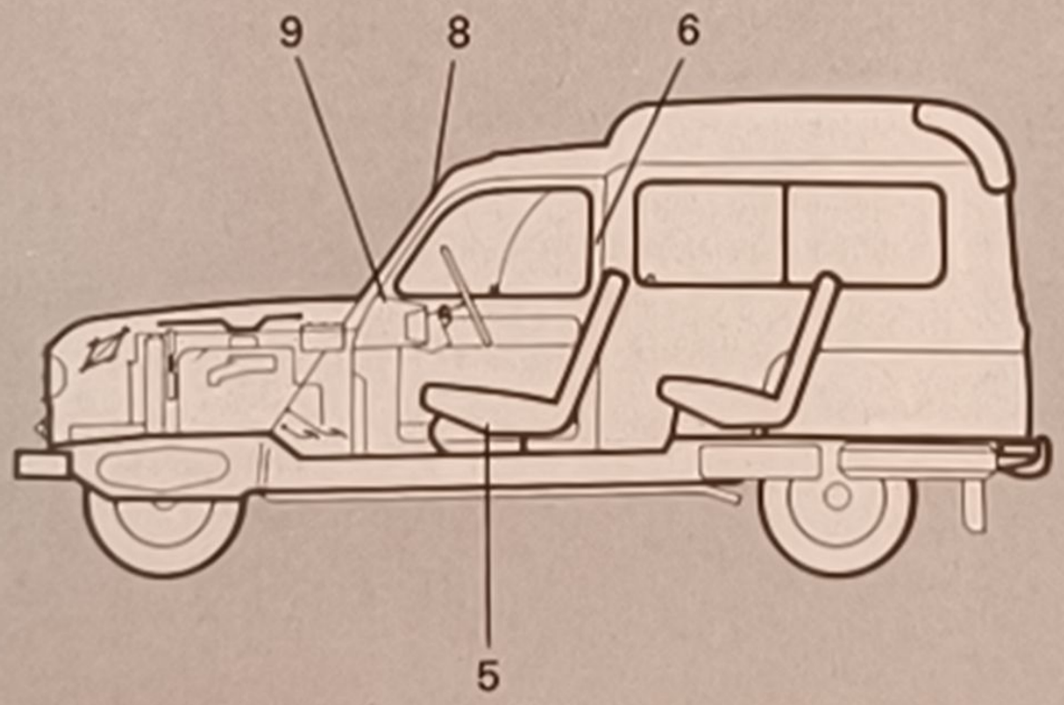

f1 Sièges avant

Réglage : Pour rendre un siège mobile (banquette ou sièges séparés), déplacez le levier **A** vers la gauche.
Sur certains équipements, le dossier de la banquette est en deux parties ; du côté conducteur, l'inclinaison est réglable à l'aide du bouton **B**. Les sièges séparés peuvent être équipés, en option, d'un dossier à inclinaison réglable (bouton **B**).

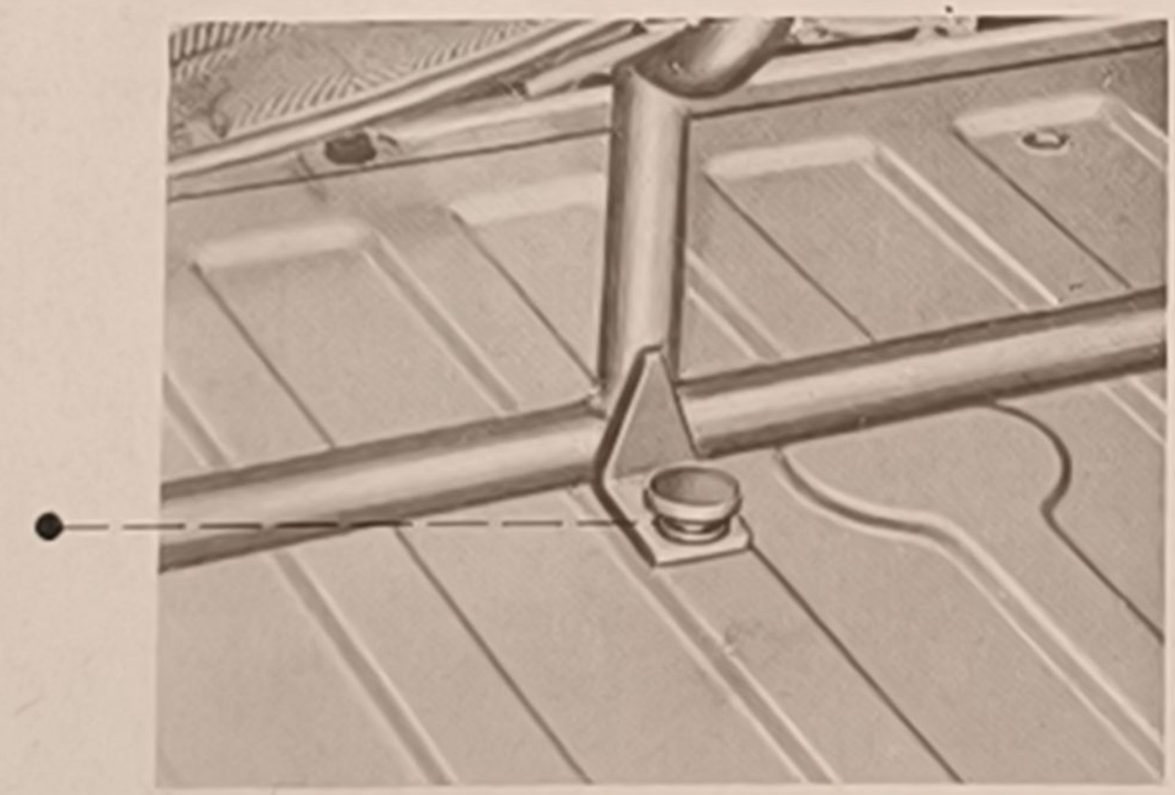

f2 Banquette arrière amovible (limousine)

Dévissez l'écrou moleté (ou tête de vis à oreilles) et inclinez le siège vers l'avant pour le dégager ; à la repose, inclinez le siège vers l'avant pour engager les pattes de fixation avant et rabattre le siège ; vissez l'écrou moleté.

Nota : Sur certains équipements le siège arrière est fixe.

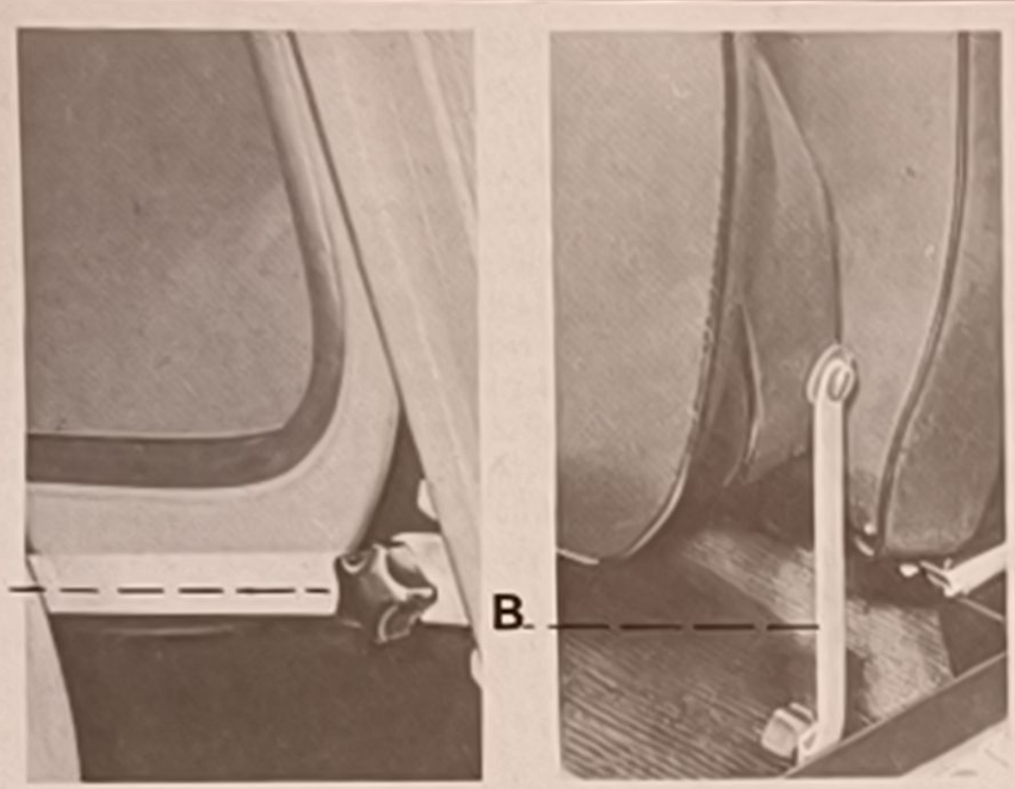

f3 Banquette arrière repliable (limousine)

Dévissez le bouton cranté **A** pour libérer la barrette de fixation ; repliez le dossier sur le siège.
Rabattez l'ensemble vers l'avant, fixez-le à l'aide de la barrette **B** et du bouton cranté.
Pour certains équipements, le dossier est maintenu en position relevée par un dispositif de verrouillage automatique ; pour déverrouiller et replier le dossier, soulevez le levier **C**.

Nota : Pour rabattre la banquette arrière, il est souvent nécessaire d'avancer momentanément le ou les sièges avant.

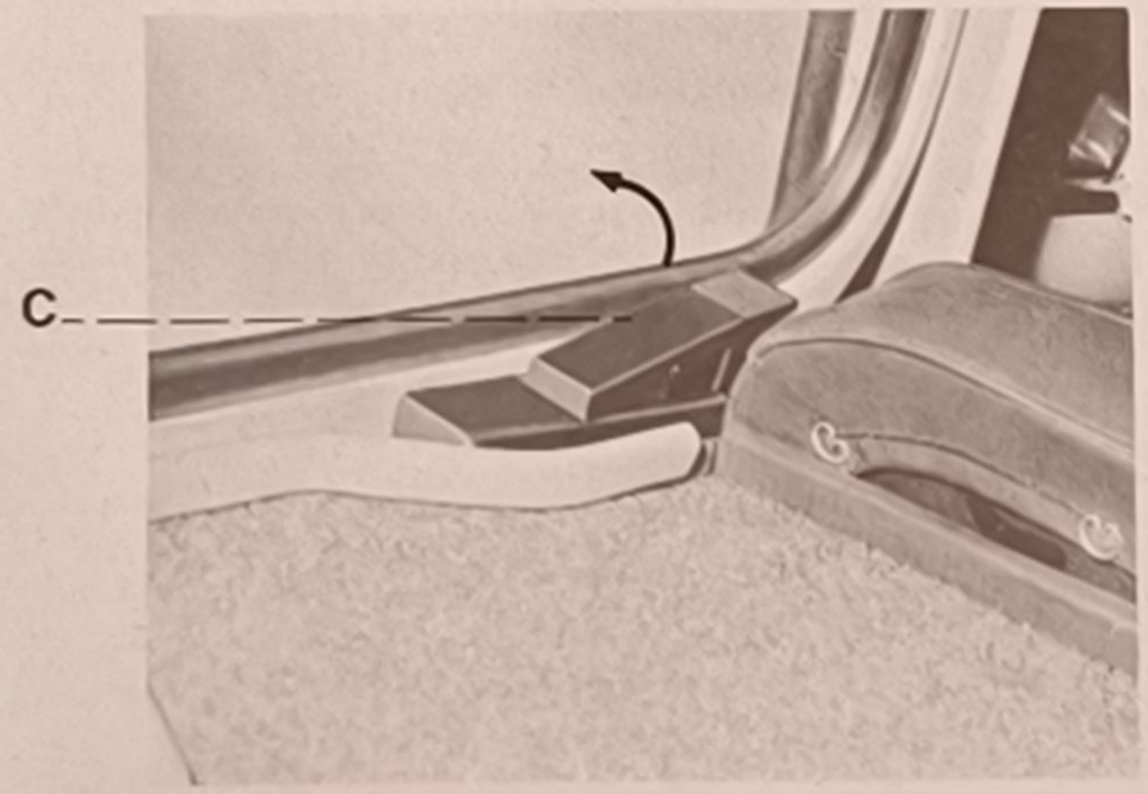

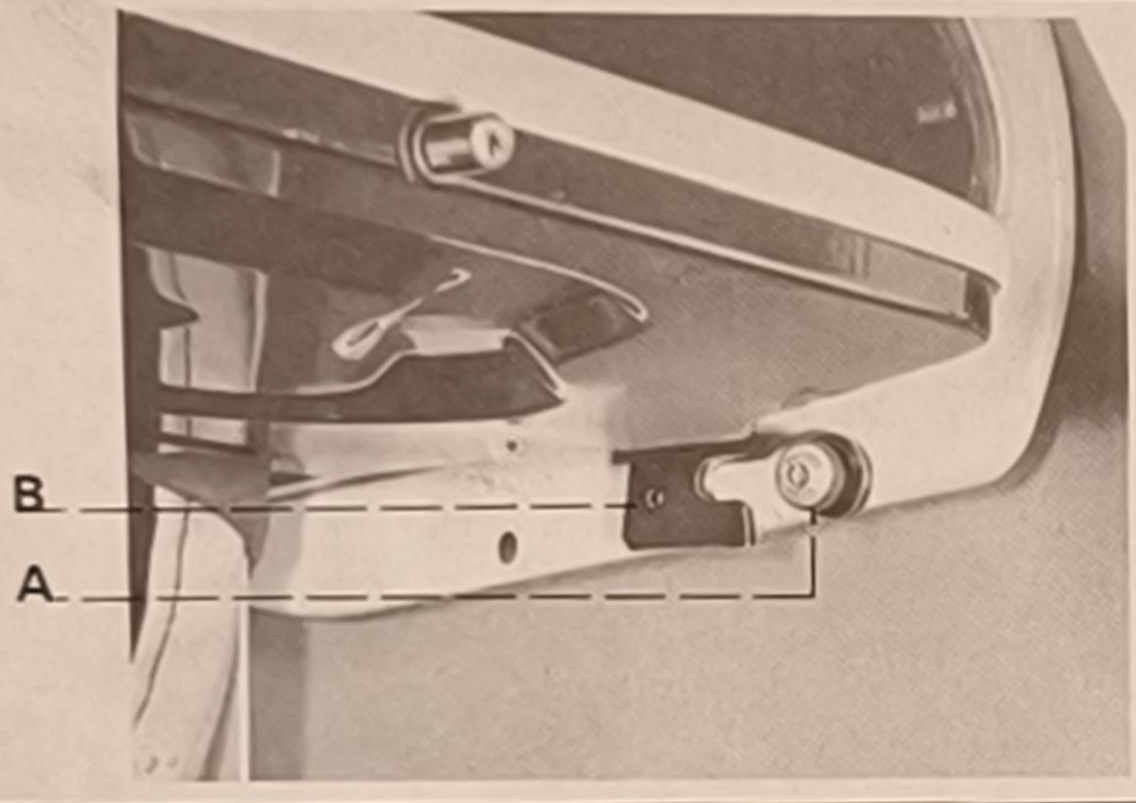

f4 Tablette arrière mobile
(équipement optionnel)

La tablette est fixée à l'avant sur le dossier du siège par charnières, à l'arrière par des encoches **B** s'engageant sur des tenons **A**.

Repliage de la tablette : Libérez le dossier (voir f3) et ramenez-le légèrement vers l'avant pour dégager les encoches de fixation **B**. Un dispositif à ressort prévu sur l'arrière du dossier maintient la tablette en position rabattue. Si vous ne désirez pas replier la banquette, n'oubliez pas de remettre en place les barrettes de fixation.

Remise en place de la tablette : Le dossier étant légèrement incliné vers l'avant, tirez sur le bas de la tablette et relevez-la jusqu'à l'horizontale. Ramenez le dossier vers l'arrière en engageant les tenons latéraux dans les encoches.

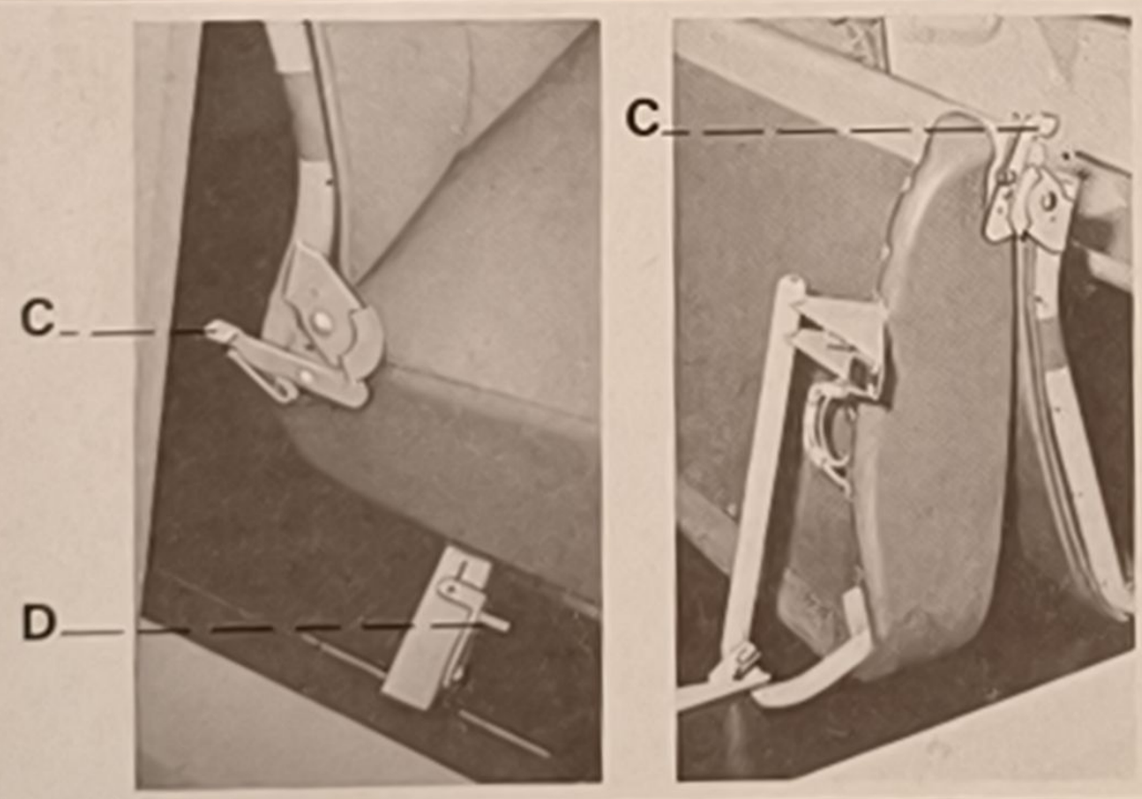

f5 Siège repliable (fourgonnette vitrée)

Le fauteuil du passager avant est repliable : soulevez le levier **C** et repliez le dossier sur le siège, ensuite soulevez le levier **D** pour rabattre le siège vers l'avant. Pour remettre le siège en position d'utilisation : relevez le siège et ensuite, relevez le dossier.

f6 Ceintures de sécurité

Elles ont été montées d'origine par le constructeur sur les points d'ancrage prévus à cet effet et selon les normes internationales*. Nous vous recommandons de les utiliser quelle que soit l'importance du trajet.

Précautions de sécurité à observer en tous temps : En aucun cas, on ne doit apporter de modifications ou additions susceptibles d'altérer l'efficacité des ceintures.
Les baudriers ne sont recommandés que pour les personnes âgées de plus de six ans.
Le frottement des ceintures avec des bords ou des objets coupants doit être évité.
.Chaque ceinture ne doit être utilisée que pour une seule personne.
A la suite d'un accident grave, il est impératif de remplacer les ceintures qui étaient en service à ce moment.

Entretien : voir chapitre g.

(*) Pour certains équipements, les voitures sont livrées sans ceintures de sécurité, mais elles sont néanmoins prévues pour les recevoir. L'utilisation des ceintures de sécurité ainsi montées peut être différente. Dans tous les cas, pour tout problème concernant vos ceintures de sécurité, consultez votre agent Renault.

Ceintures de sécurité «Association».

Pour utiliser la ceinture :

1 - Décrochez la boucle d'accrochage **D** de la ceinture en la prenant par le boîtier plastique et en tirant dessus (au repos, la boucle est accrochée sur le pied milieu **A**).

2 - Saisissez la boucle et, par une pression en tenant la boucle par les côtés du boîtier plastique, enclenchez-la sur l'étrier **E**. Lâchez la boucle. (Dans certains cas, l'étrier est remplacé : soit par un ou deux anneaux, soit par une chape à barreau.)

3 - Ajustez baudrier et ceinture à votre taille et suivant votre façon de conduire. Elle doit être bien serrée de telle façon que votre main passe juste entre le baudrier et votre poitrine.
Pour tendre : tirez sur le brin libre **C**. Pour détendre : basculez la boucle de réglage **B** vers le haut (voir figure ci-contre), et portez votre corps en avant ou tirez vers le bas sur la partie de sangle formant le baudrier **G**. En utilisation, la ceinture ventrale **H** doit vous serrer légèrement et doit passer autour des hanches ; le baudrier passant sur l'épaule doit descendre en diagonale sur la poitrine. (Assurez-vous que les sangles ne sont pas vrillées.)

4 - Pour vous libérer de la ceinture, tirez sur la boucle de verrouillage en la tenant d'une main par les côtés du boîtier plastique (flèche). Sur certains équipements, le dégagement de la boucle se fait par une tirette de déverrouillage. **F**

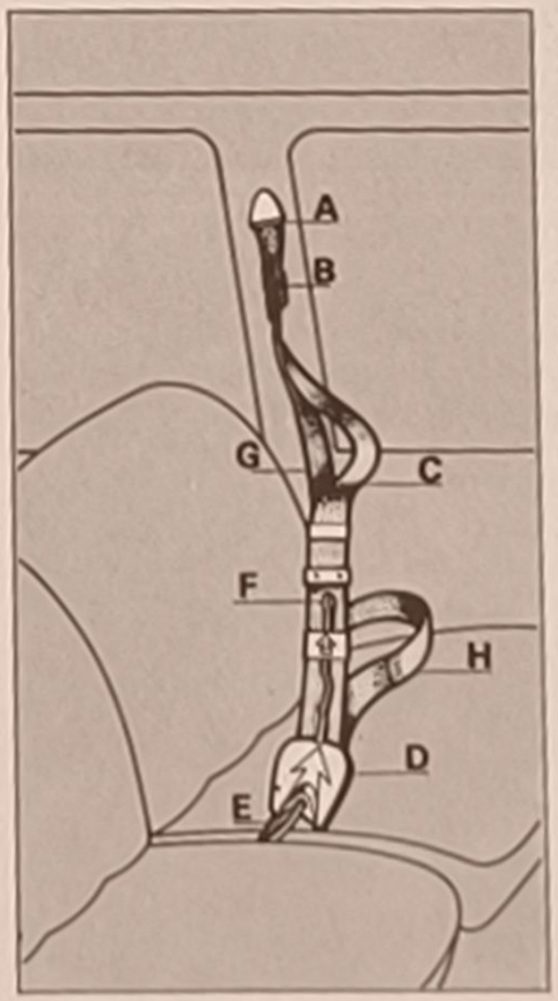

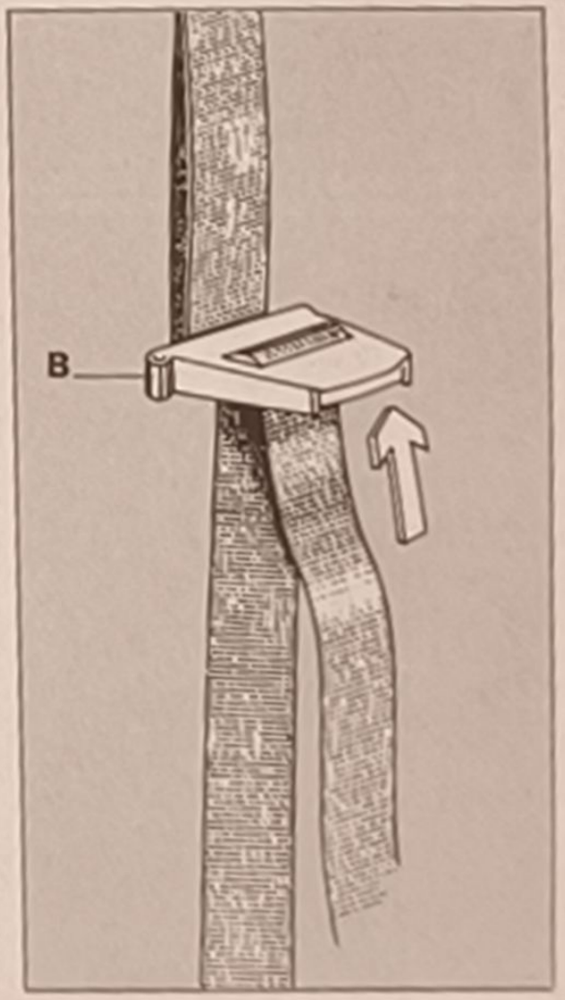

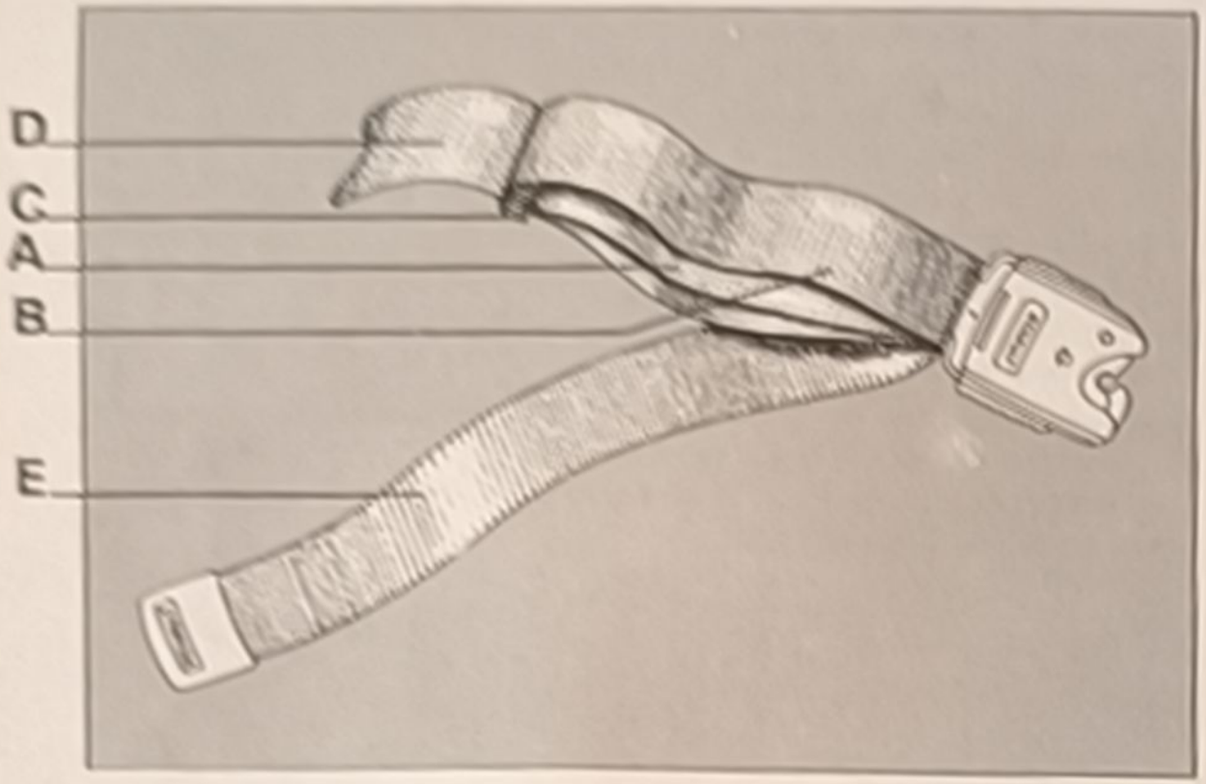

Ceintures de sécurité «Europa»

Comparées aux ceintures «Association», leur particularité réside dans la façon de les régler : Pour tendre la ceinture **D** : tenez la boucle et tirez sur la partie de sangle **A**. Pour tendre le baudrier **E** : tirez sur la partie de la sangle **B**.
Les réglages sont facilités si vous tirez les brins de sangles perpendiculairement au plat de la boucle.
Après réglages, éliminez le flou de la réserve de sangle par le déplacement du coulant **C**. Assurez-vous que les sangles ne sont pas vrillées.

Nota : Le baudrier ne doit jamais être utilisé seul.

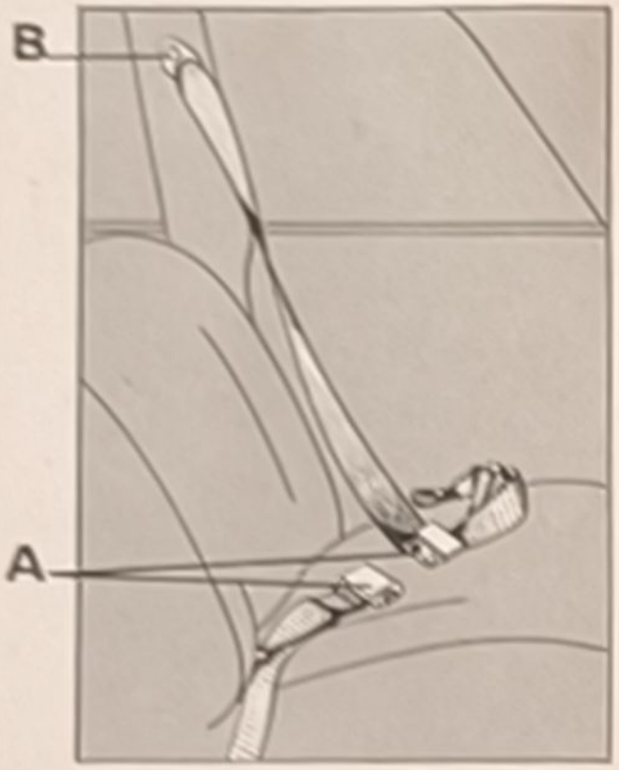

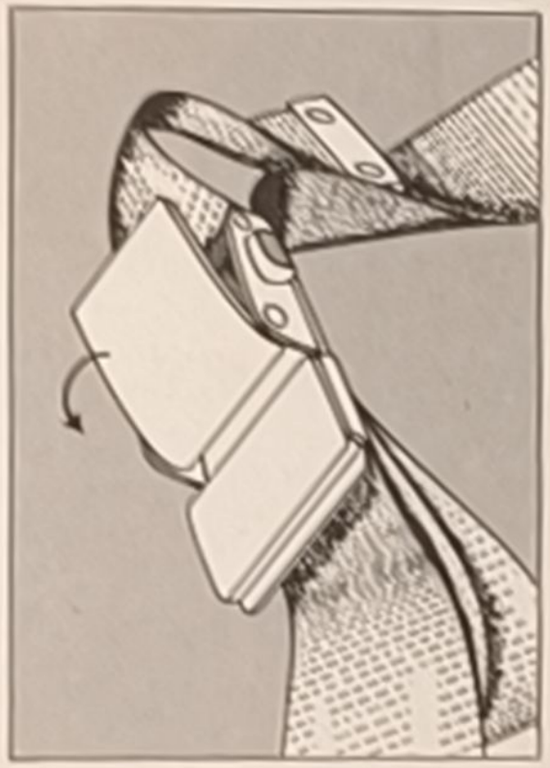

Ceintures de sécurité «Manomatic»

Elles diffèrent essentiellement des ceintures «Europa» traitées précédemment par leur système de verrouillage.
Il est réalisé par une boucle **A** dont une partie est attachée à la sangle de fixation milieu sur le plancher ; l'autre partie appartient en propre à la ceinture ; cette partie comporte des trous qui sont utilisés pour l'accrochage de la ceinture au repos sur le pied milieu **B**.
Le verrouillage s'effectue en enclenchant les deux parties de la boucle. Un déclic annonce la fermeture.
Les réglages se font comme pour la ceinture «Europa».
Pour vous libérer de la ceinture, soulevez le couvercle de la boucle et le fait de vous pencher en avant suffit à vous dégager.

Nota : Le baudrier ne doit jamais être utilisé seul.

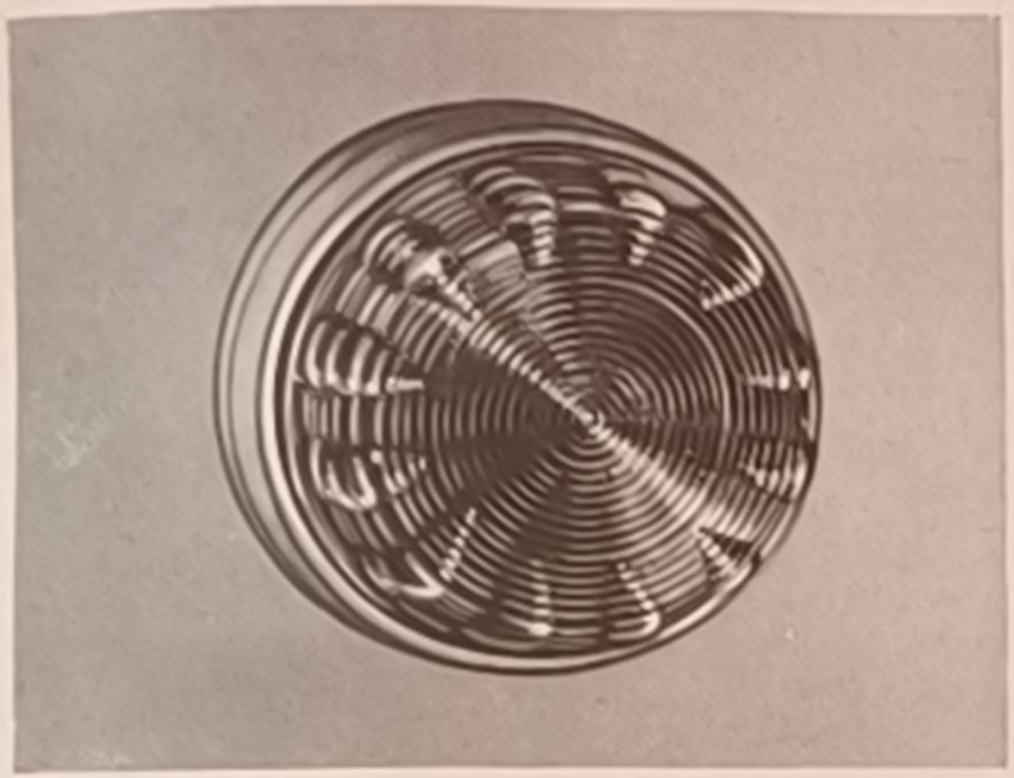

f7 Plafonnier

Pour allumer, tournez le globe «sens inverse d'horloge» sans appuyer
Pour changer une lampe, tournez le globe «sens inverse d'horloge» en appuyant dessus pour échapper le cran d'arrêt

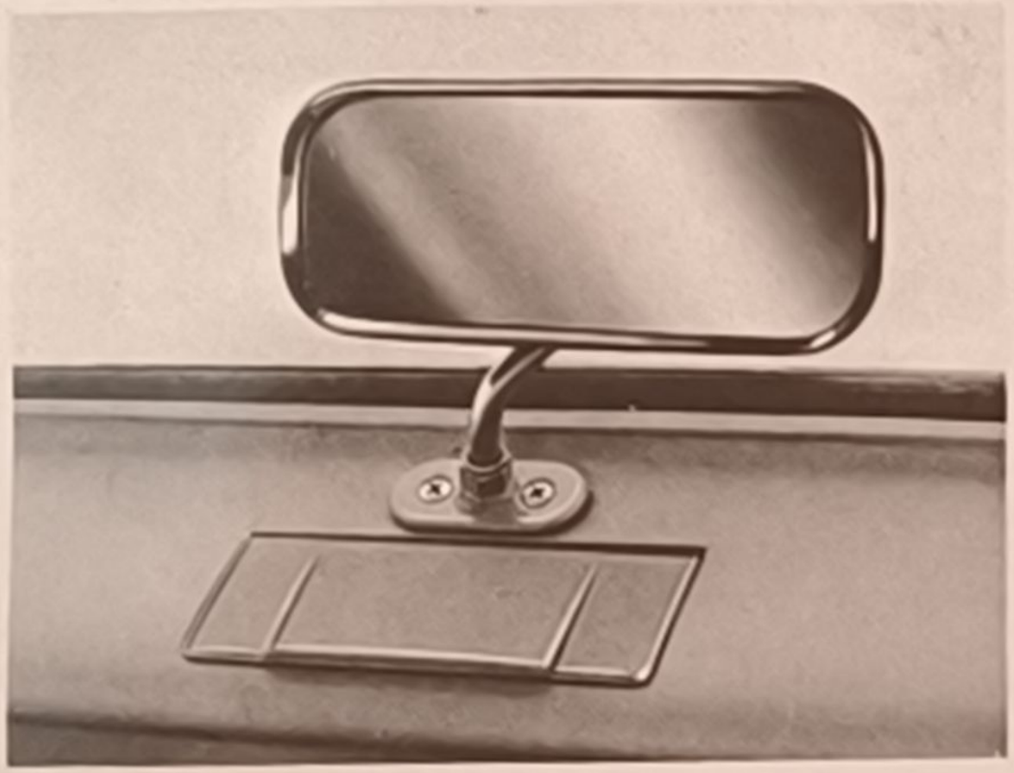

f8 Pare-soleil

Les deux pare-soleil sont rabattables et orientables.
Pour mettre le pare-soleil en position latérale, ne forcez jamais sur la rotule : abaissez le pare-soleil avant de le faire pivoter

f9 Cendrier

Pour vider les cendres, sortez-le de son logement ; il n'est maintenu que par deux lames formant ressort

Graissage

Il est essentiel d'assurer le graissage correct de votre voiture. Il est d'ailleurs très réduit.

Moteur: Le niveau d'huile dans le moteur est à contrôler à l'aide de la jauge. Il ne doit jamais être en dessous du repère inférieur de la jauge.

A niveau maxi
B niveau maxi d'huile de rodage
C niveau mini

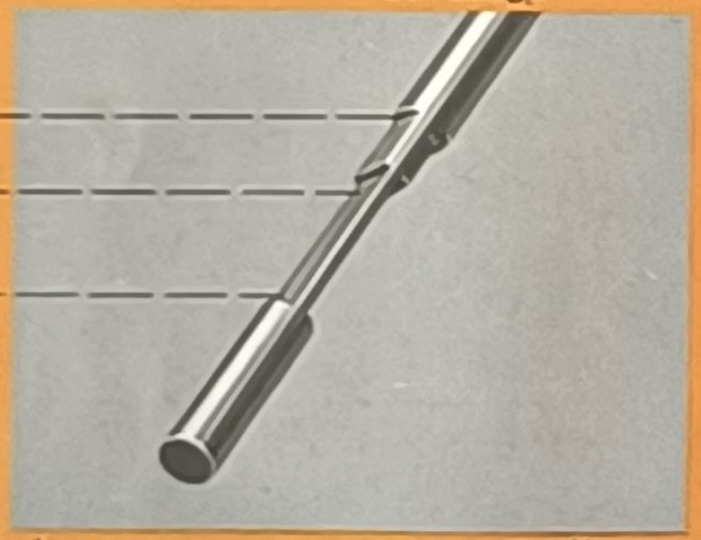

Pour les apports que vous aurez à effectuer entre les vidanges, employez la marque et la qualité d'huile utilisées à la vidange précédente.
Si ces apports dépassent 1 litre pour 1 000 km (600 miles), signalez-le à votre Agent.
A la sortie de l'usine, le carter est garni d'huile de rodage.
Dès la première vidange, remplissez avec de l'huile multigrade. (Voir ci-contre le tableau des huiles moteur.)
La gamme des opérations périodiques (chapitre K) prévoit la vidange du moteur tous les 5 000 km (3 000 miles). Toutefois, une utilisation spéciale peut justifier des vidanges plus rapprochées.
Demandez conseil à votre Agent.

HUILE MOTEUR

A la sortie du véhicule

Plein effectué avec des huiles de rodage ELF ou HUILES RENAULT - Prémium 20.

Dès la première vidange l'huile multigrade à utiliser normalement est la 20 W 40.
En dessous de — 5 °C (+ 23 °F), employez l'huile multigrade 10 W 30.

Dans les pays froids: en dessous de — 20 °C (+ 4 °F), nous vous conseillons d'utiliser une huile 5 W 20 si votre pays en est approvisionné.

Si votre moteur est équipé d'un filtre à huile, au remplacement de la cartouche, nettoyez le socle et huilez le joint. Resserrez la cartouche après montée du moteur en température et ajoutez 0,25 l (1/2 imp. pt) à la quantité prévue (voir «Capacités» chapitre «Caractéristiques»).

Boîte-pont: Le graissage est à faire avec de l'huile EP 80.

Pulvérisation: Nous vous déconseillons formellement d'employer des produits à base de gas-oil.
La protection peut être réalisée par des produits du commerce à base de caoutchouc.

Rodage

Vitesse à ne pas dépasser:
70 à 80 km/h (44 to 50 miles) jusqu'à 1000 km (600 miles).
A 1 000 km (600 miles), le rodage est en principe terminé.

Néanmoins, ce n'est qu'après 2 à 3 000 km (1,200 to 1,800 miles) supplémentaires que vous pourrez demander à votre voiture ses performances normales.

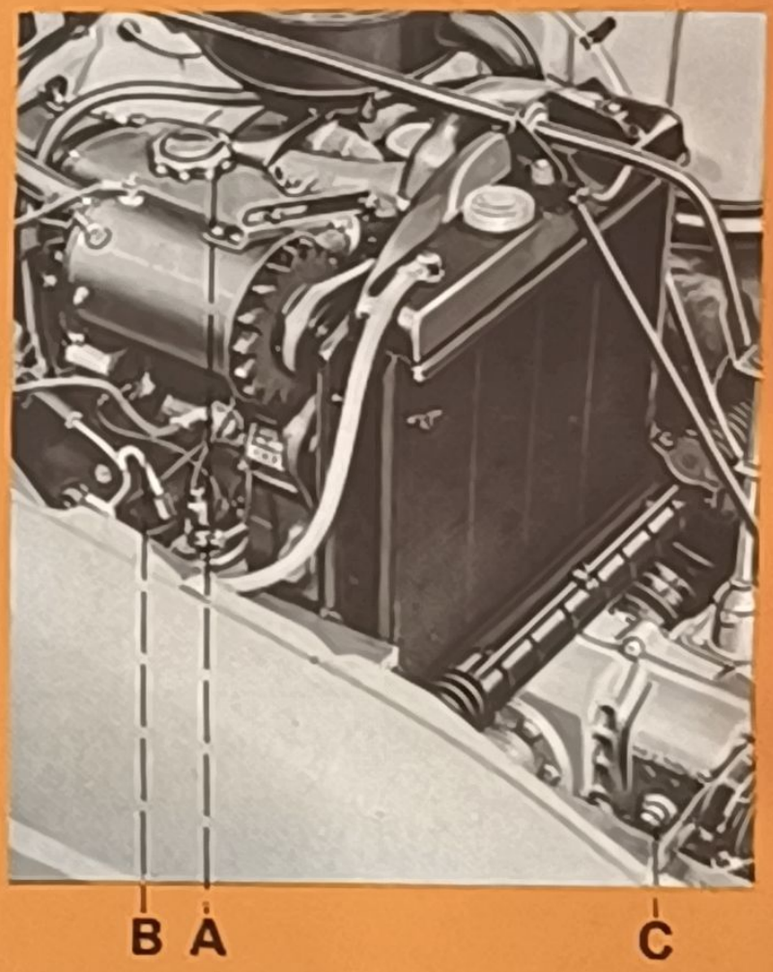

A Remplissage moteur
B Jauge
C Niveau et remplissage du mécanisme (deux bouchons de vidange, l'un pour la boîte, l'autre pour le pont).

Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé: les gaz d'échappement sont toxiques.

Avant de prendre la route

Rétablissez s'il y a lieu le niveau d'huile dans le carter moteur. Vérifiez la quantité d'essence dans le réservoir. Le remplissage est situé à l'extérieur de la voiture, côté droit.

Vous n'avez pas à vous soucier du niveau de l'eau dans le radiateur, puisque le circuit de refroidissement est étanche ; mais vous pouvez toujours vérifier le niveau dans le vase d'expansion (voir chapitre «Entretien» g5).

Si vous devez rouler la nuit, n'oubliez pas de régler vos phares suivant la charge de votre voiture (voir h3).

Conduite

Freinage : Dès le départ vérifiez l'efficacité de vos freins, en particulier après un lavage au jet ou l'hiver après un séjour prolongé de la voiture à l'extérieur (condensation, givre, gel).

Après le passage d'un gué, vous devez également essayer vos freins ; un séchage rapide est obtenu par quelques légers freinages successifs.

Dans une descente, ne coupez pas l'allumage, ne mettez pas au point mort, et si la descente est forte et longue passez sur une vitesse inférieure capable d'assurer un freinage moteur de sécurité.

Débrayage : Ne laissez pas le pied sur la pédale de débrayage en roulant ou à l'arrêt devant un feu rouge.

Changement de vitesse : N'hésitez pas à changer de vitesse lorsqu'un obstacle ou le profil de la route vous a obligé à un grand ralentissement.

Appareils de contrôle : Jetez de temps à autre un coup d'œil sur le tableau de bord.

Froid, neige, verglas : L'hiver, pour maintenir sous le capot une température favorable à une bonne carburation, montez derrière la calandre l'écran qui vous a été livré avec votre voiture ; fixez-le avec les colliers caoutchouc prévus à cet effet, et orientez convenablement votre filtre à air (voir g3).

N'oubliez pas de revenir aux dispositions «été» dès que la température dépasse + 10 °C (50°F).

Pour rouler sur les routes couvertes de neige ou de verglas, nous avons homologué des chaînes antidérapantes ; si vous ne disposez que de deux chaînes, montez-les sur les roues avant. Elles doivent être bien appliquées sur le pneu.

Sécurité : pneumatiques

Quelles que soient les circonstances, tous les pneu qui équipent votre voiture, qu'il s'agisse de pneus à carcasse radiale, de pneus conventionnels ou de pneus spéciaux, doivent être de même marque, de même type et de même profil. En outre, les pneumatiques doivent être en bon état et les sculptures doivent présenter un relief suffisant. Des pressions de gonflement incorrectes nuisent à la tenue de route de la voiture (voir chapitre «Entretien» g7).

Remorquage de caravane, bateau, etc.

Afin de respecter les modalités du code de la route, vous devez vous conformer aux conditions de remorquage indiquées au chapitre «Caractéristiques».

Des conditions particulières peuvent faire l'objet de dérogations qui entraînent obligatoirement une réduction sensible de la vitesse.
Consultez un Agent Renault.

Frein à main : Pour certains équipements dont les freins sont autoréglables, il est interdit de régler le frein à main en dehors des interventions de réparation. Le levier doit parcourir de 13 à 16 crans pour obtenir le freinage.

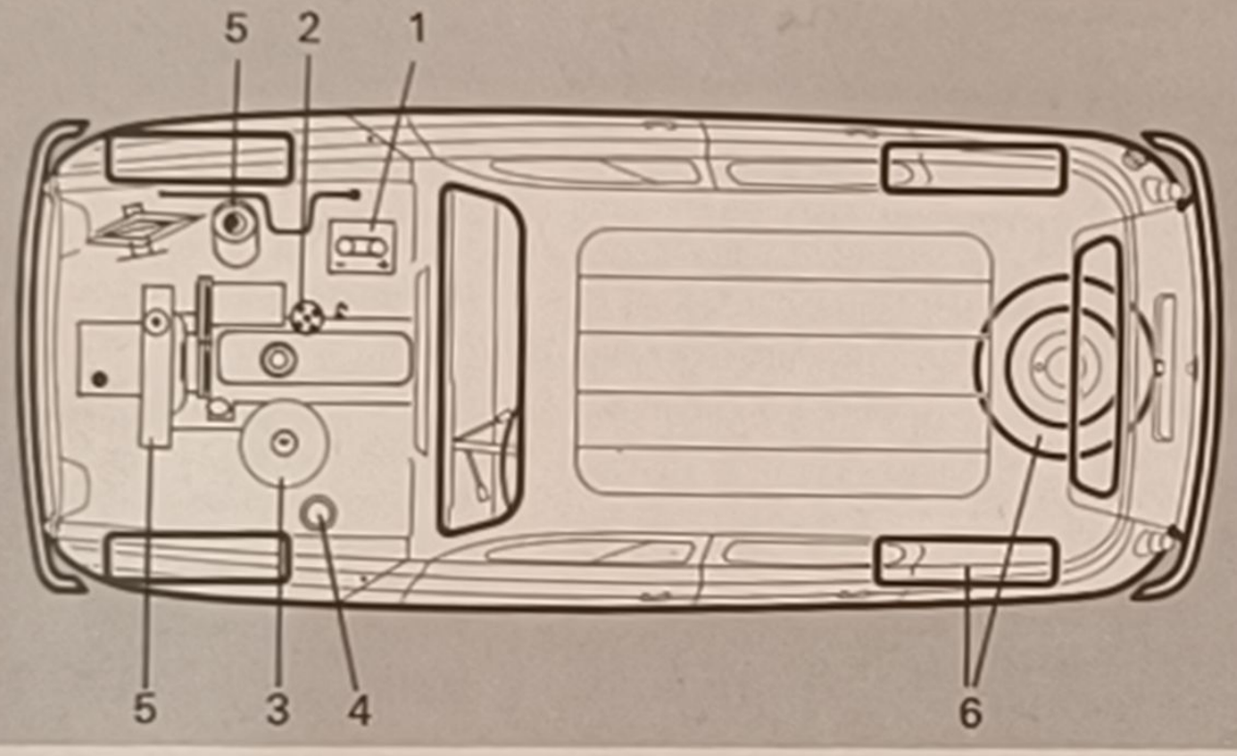

		texte
1	accumulateurs	g1
2	allumeur	g2
3	filtre à air	g3
4	freins	g4
5	refroidissement	g5
6	pneus - roues	g7
	lavage - nettoyage	g6

g1 Accumulateurs

Faites le niveau tous les mois, exclusivement avec de l'eau distillée : 1,5 cm (1/2 in) au-dessus des plaques.
Une batterie bien chargée ne gèle qu'au-dessous de — 40 °C (— 40 °F). L'hiver, maintenez-la bien chargée.
La borne négative porte le signe —; elle est reliée au châssis.
Le trou percé au centre des bornes permet le branchement d'une baladeuse.

N'oubliez pas qu'il suffit de dévisser de quelques tours le bouton qui couronne la borne négative pour isoler la batterie.

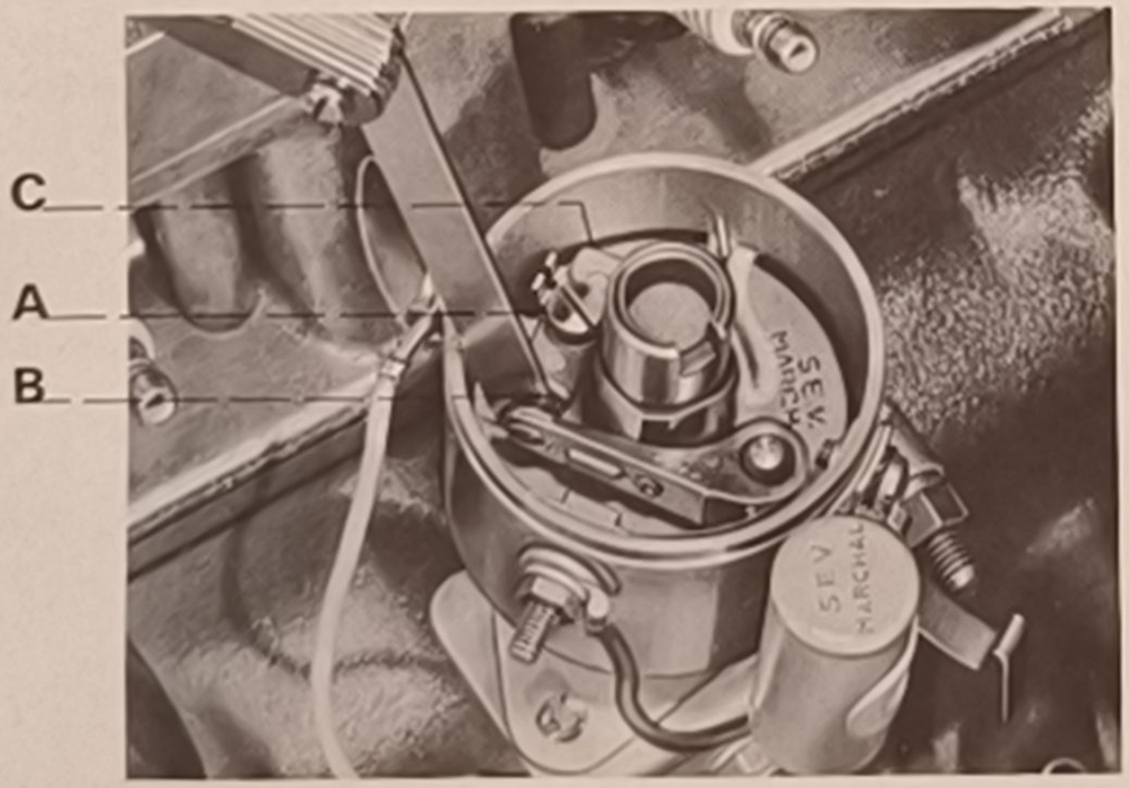

g2 Allumeur

Les grains de contact se nettoient au trichloréthylène. Leur réglage correct ne peut se faire qu'avec des appareils spéciaux et doit être suivi du calage de l'avance.
Voir valeur du calage au chapitre «Caractéristiques».
Au point mort haut, la saignée sur le volant est face à l'index fixé sur le carter d'embrayage.

A Vis de blocage
B Écartement des contacts
C Languette de réglage

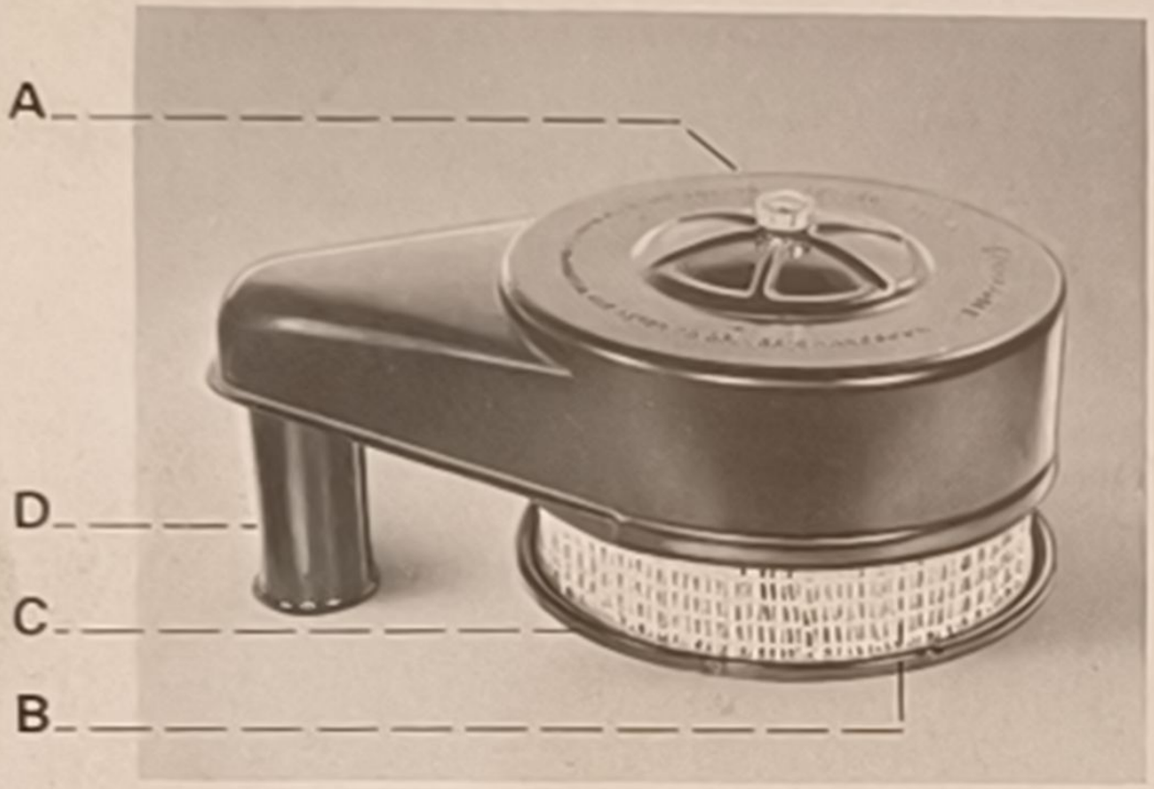

g3 Filtre à air

L'état du filtre doit être contrôlé périodiquement (voir chapitre k).
Un élément filtrant encrassé doit être remplacé car il a une répercussion sur la consommation d'essence.
L'entrée d'air du filtre est à orienter : l'été vers l'arrière, l'hiver vers l'avant (réchauffage de l'air par échappement).

A Couvercle
B Élément filtrant
C Embase du filtre
D Entrée d'air.

Nota : Le couvercle peut avoir une forme différente selon la marque du filtre équipant votre voiture.

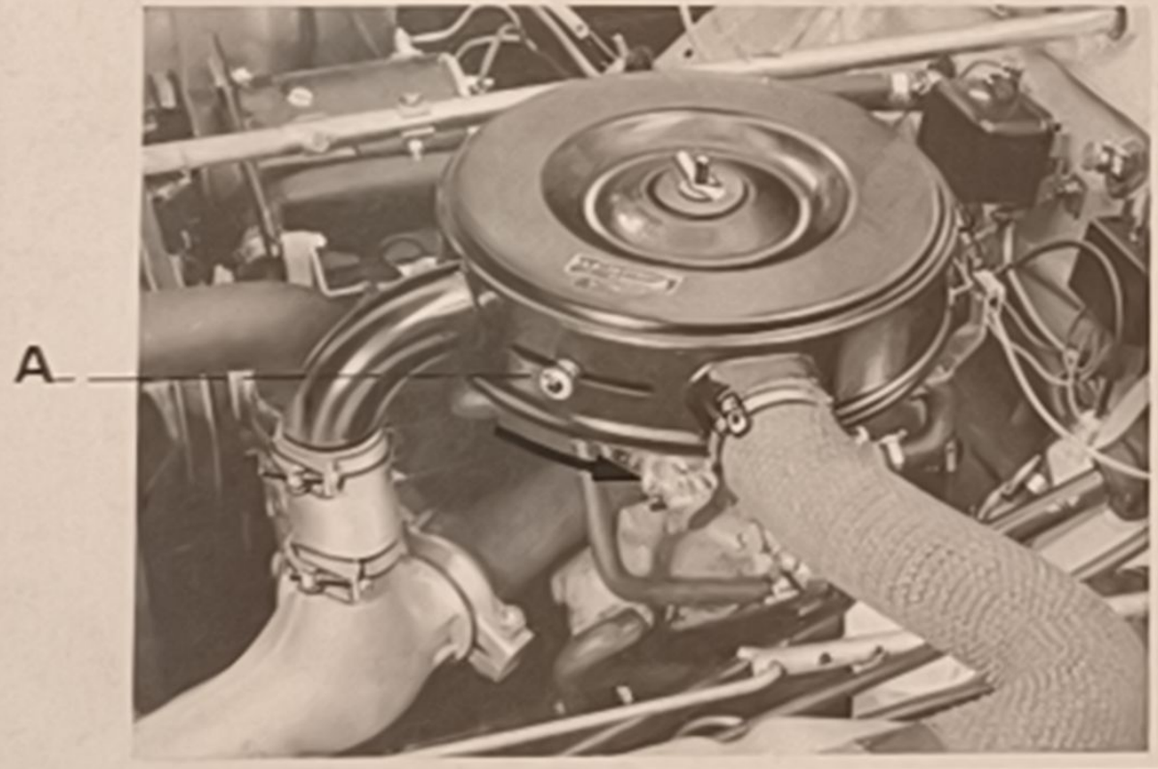

Pour certains équipements, le moteur comporte un réchauffage d'air. Une trappe orientable est prévue sur le filtre à air. L'hiver, déplacez la trappe **A** vers la droite.

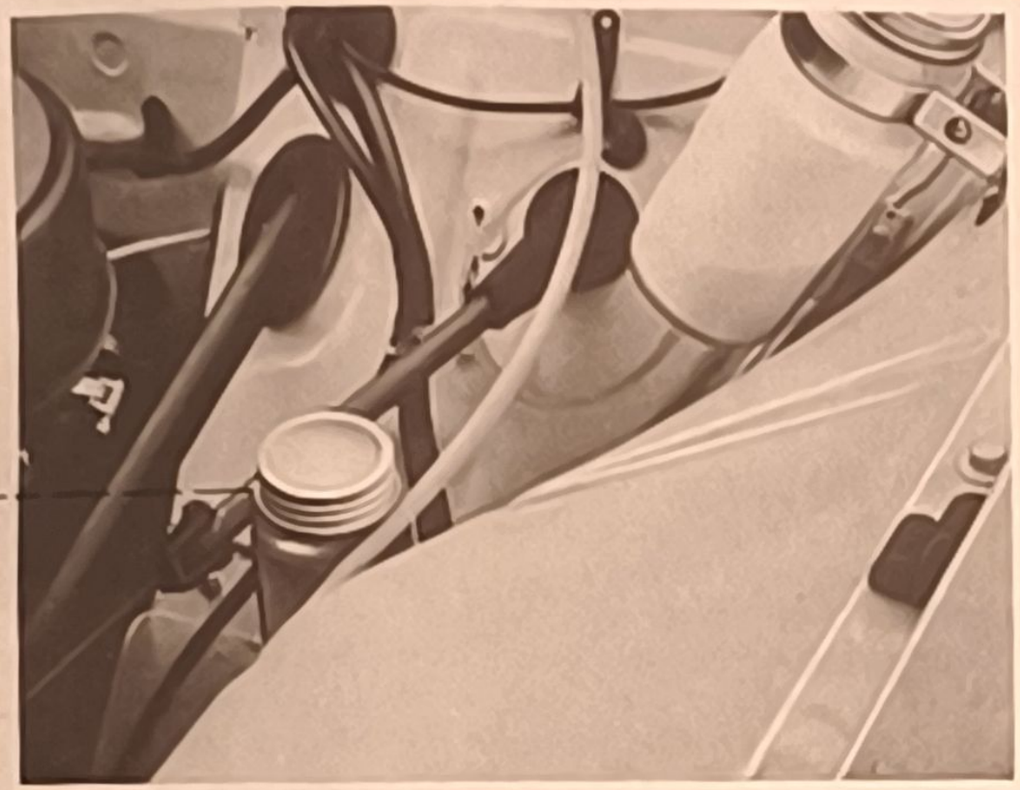

g4 Freins

Vérifiez souvent le niveau du liquide de frein dans le réservoir. Tout manque de liquide implique la nécessité d'une vérification de l'étanchéité. Le niveau doit atteindre le repère «maximum» et ne pas le dépasser ; le trou de mise à l'air libre ne doit pas être bouché. Il est **impératif** d'employer un liquide de frein satisfaisant à la norme SAE 70 R3 (la référence est indiquée sur le bouchon de réservoir).

Si vous remarquez une anomalie dans le freinage : une élasticité à la pédale, une course excessive de la pédale, une roue anormalement chaude... **confiez votre voiture à un Agent Renault,** faites-lui également vérifier de temps à autre l'état des canalisations (flexibles sur roues avant). **Ne jouez pas avec votre sécurité.**

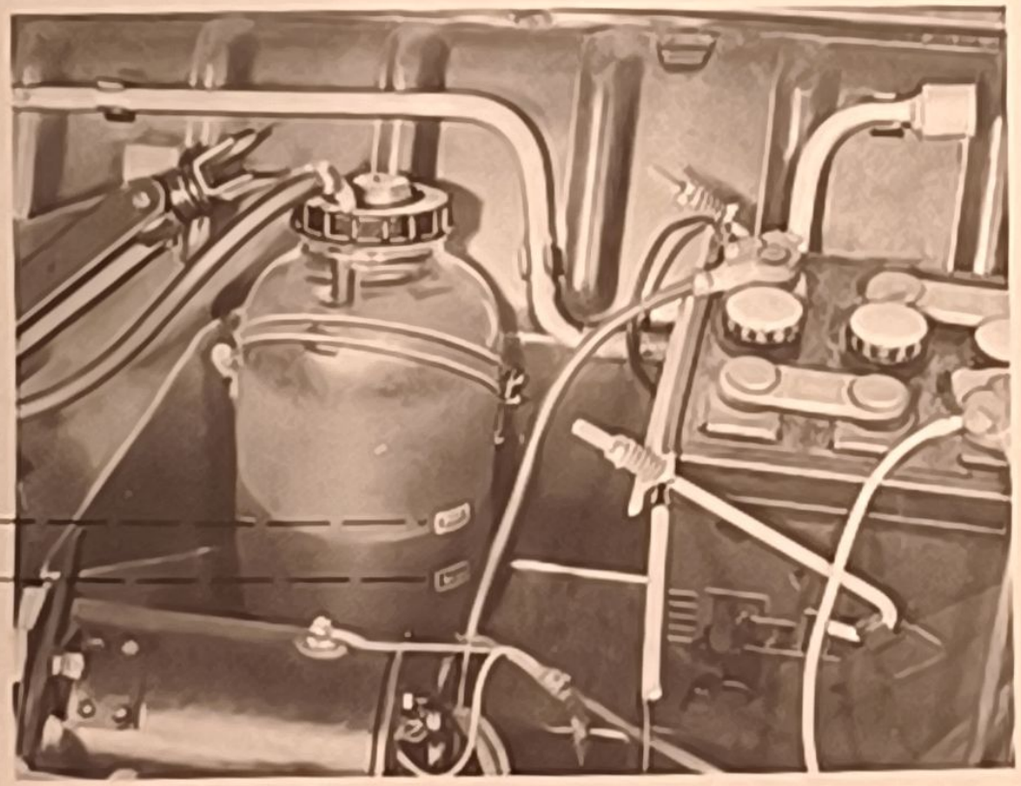

g5 Refroidissement

Le circuit est protégé contre le gel jusqu'à — 35 °C (— 31 °F), et pour les pays «grands froids», jusqu'à — 45 °C (— 49 °F).

Le vase d'expansion, porte des repères «maxi» et «mini». Le niveau doit être contrôlé à froid.

g6 Lavage - Nettoyage

Lavage:

Ne lavez pas votre voiture au soleil. Attendez que les tôles soient refroidies.
Pour faciliter le lavage du pare-brise, les balais d'essuie-vitre peuvent être basculés vers l'avant. Si vous ajoutez un produit à votre eau de lavage (shampooing), utilisez un produit homologué par nos services et assurez ensuite son élimination par un rinçage à l'eau claire abondant et très soigné. Nous vous rappelons que les taches de goudron sur la carrosserie sont facilement enlevées avec des produits spéciaux du commerce. Consultez un Agent Renault. Les pneus à flanc blanc sont à laver avec une eau savonneuse; rincez à l'eau claire. Ne mettez jamais d'essence, trichloréthylène, pétrole, benzine ou alcool, en contact avec la peinture, ou avec les accessoires en plastique (couvercles de feux, enjoliveurs d'accessoires, etc.).
L'hiver, ou au bord de la mer, nous vous conseillons de passer les chromes de votre voiture avec un chiffon gras pour les protéger de la rouille. Si les chromes se ternissent par encrassement, frottez-les légèrement avec un produit à lustrer.
Nous vous mettons en garde contre l'emploi des housses de chlorure de vinyle pour protéger la voiture des intempéries: elles risquent de détériorer la peinture.

Nota: Après un lavage de la voiture au jet, vérifiez l'efficacité de vos freins. (Voir «Conseils importants»).

Peinture: Si vous avez besoin de connaître la référence de la peinture d'origine, celle-ci est indiquée sur le passage de roue avant droit.

Nettoyage:

Sièges et garnitures: Seuls les sièges et garnitures recouverts de drap sont à nettoyer avec les produits du commerce; pour tout autre revêtement, employez exclusivement de l'eau et du savon. Nous vous déconseillons certains produits du commerce dits «de protection»; ils peuvent causer des détériorations sur des habillages autres que le drap.

Ceintures de sécurité: Les ceintures doivent être tenues propres. Utilisez exclusivement de l'eau tiède savonneuse avec une éponge. Séchez-les avec un chiffon sec. Les détersifs ou teintures sont à proscrire (risques de détérioration).

g7 Pneus - Roues

La pression de gonflement des pneus doit être vérifiée au moins une fois par mois (pneus froids); des pressions incorrectes nuisent à la tenue de route de la voiture. La roue de secours doit être gonflée à la même pression que les roues arrière.
Ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.
Les pressions de gonflement sont indiquées ci-contre.

Certains pneus présentent des particularités:
1 - Indication sur le flanc donnant le sens de montage: il est impératif de respecter cette indication.
2 - Témoins d'usure incorporés dans les sculptures; ils sont à interpréter suivant la législation en vigueur; consultez un agent Renault.

Pression de gonflement des pneumatiques en bar ou kg/cm² g7

dimensions	marque et type	Limousine AV Fourgonnette	AR Limousine	AR Fourgonnette
	ZX (Michelin) (3)	1,3	1,5	1,7
	X, XAS et X M + S (Michelin)	1,3	1,5	1,7
	M+S+E et Rallye 180 (Uniroyal Englebert)	1,3	1,5	1,7
	SP et SP Sport (Dunlop)	1,3	1,5	1,7
	V 10 et V 10 Neige M + S (Kléber-Colombes)	1,3	1,5	1,7
	V 10 GT (Kléber-Colombes) (1)	1,3	1,5	—
(135 SR 13)	Sport 200 (Firestone)	1,3	1,5	1,7
(135 HR 13)	G 800 (Good Year) (1)	1,3	1,5	—
	Radial (Semperit) (1) (3)	1,3	1,5	—
	Cinturato (Pirelli)	1,3	1,5	1,7
	Radial (Continental)	1,3	1,5	1,7
	Drive (C.E.A.T.) (1) (3)	1,3	1,5	—
	Radial (Vrédestein)	1,3	1,5	1,7
	SP NVB (Dunlop) (1)	1,3	1,7	—
	ZX et XAS (Michelin)	1,3	1,5	1,7
	Rallye 180 (Uniroyal Englebert)	1,3	1,5	1,7
(145 SR 13)	SP et SP NVB (Dunlop)	1,3	1,5	1,7
(145 HR 13)	W2 V10 (Kléber-Colombes)	1,3	1,5	1,7
	Radial et M + S (Continental)	1,3	1,5	1,7
	Drive (C.E.A.T.) (2)	1,3	—	1,9

(1) Pneus non montés sur fourgonnette	1,1 bar = 16 psi	1,7 bar = 24 psi
(2) Pneus montés sur fourgonnette seulement	1,3 bar = 18 psi	1,9 bar = 27 psi
(3) Pneus réservés à certains équipements	1,5 bar = 21 psi	

Les pressions indiquées dans ce tableau sont préconisées pour une utilisation normale du véhicule. En ce qui concerne les Limousines, ces pressions sont à majorer de : 100 g (1 psi) à l'avant,
200 g (3 psi) à l'arrière, pour une utilisation à pleine charge, ou à vitesse élevée sur autoroute.
En ce qui concerne les fourgonnettes les pressions indiquées ne sont pas à modifier.

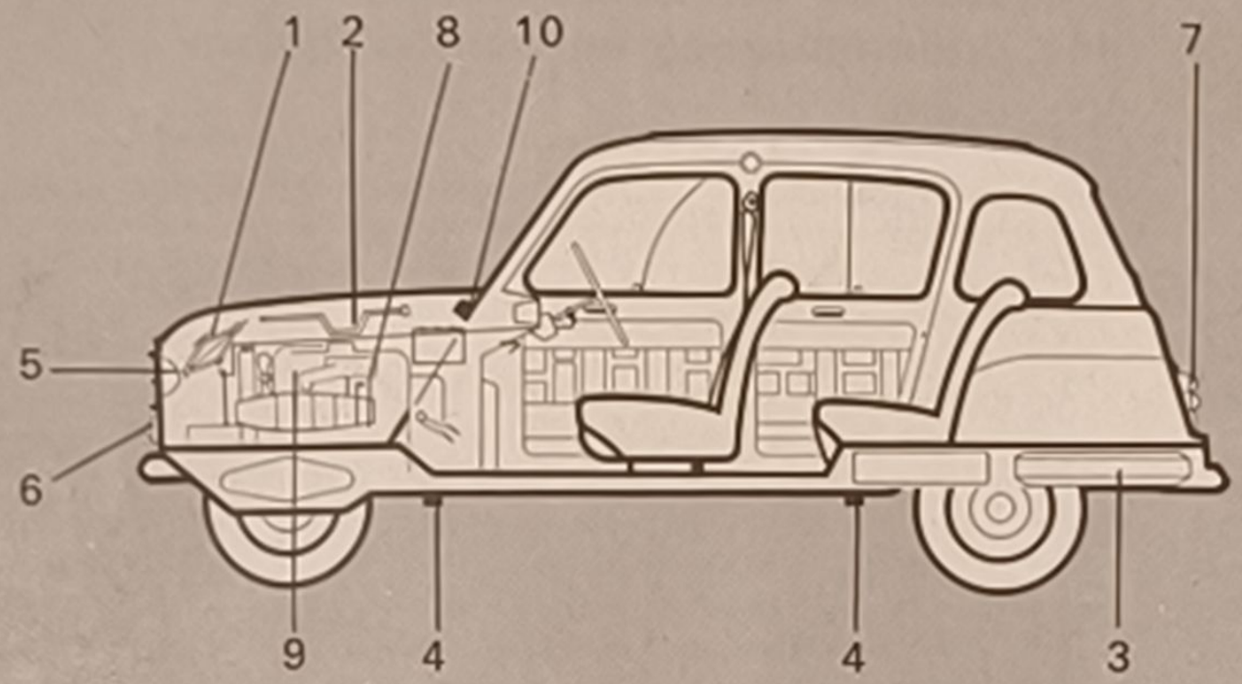

changement de roue		texte
1	cric	h1
2	manivelle	h1
3	roue de secours	h2
4	levage de la voiture	h3
remplacement des lampes		
5	phares	h4
	réglage phares	h5
6	feux avant	h6
7	feux arrière	h6
8	carburateur	h7
9	moteur (anomalies de fonctionnement)	h8
10	fusibles	h9
	remorquage	h10

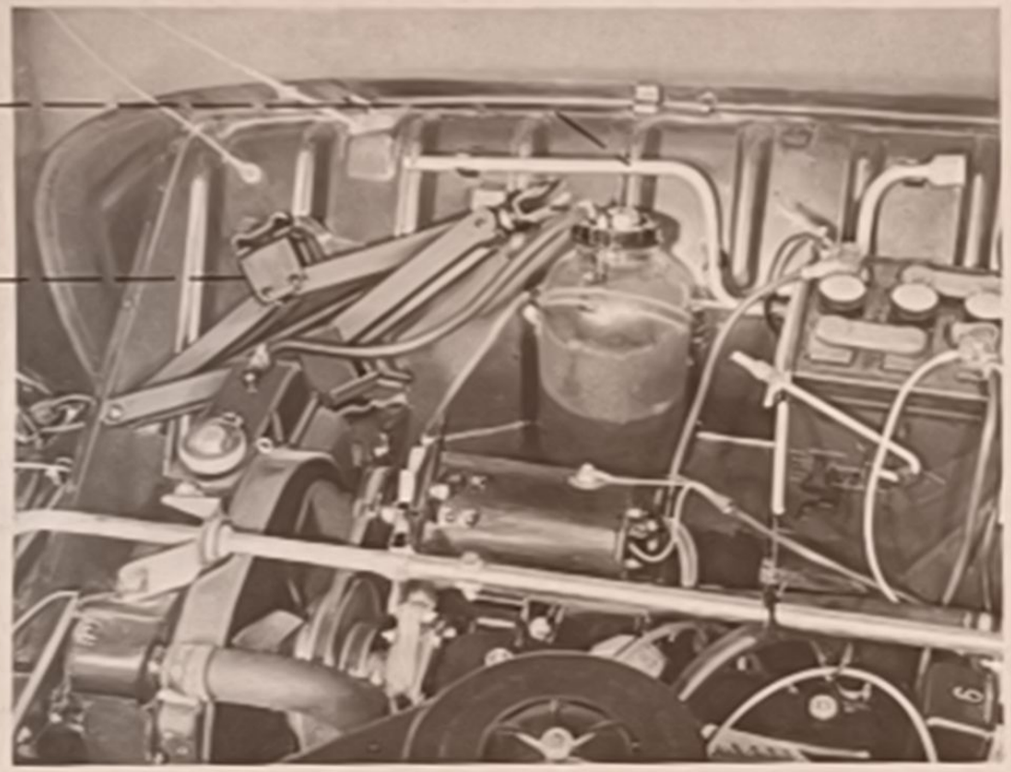

h1 Changement de roue

Avant d'utiliser le cric, prenez la manivelle pour déposer l'enjoliveur et débloquer les écrous de roue. Pour faciliter la remise en place d'une roue arrière, amenez l'un des goujons en bas. Inclinez la roue vers vous pour voir sa face intérieure. Engagez-la en premier sur ce goujon et ramenez-la dans le plan vertical.
La remise en place d'une roue avant ne présente pas de difficulté (moyeu bloqué par frein à main).

Nota : Pour débloquer les écrous d'une roue arrière crevée, si la roue patine par manque d'adhérence, soulevez avec le cric le côté opposé avant (en diagonale) et positionnez la manivelle sur l'écrou à débloquer de façon à appuyer dessus et non à tirer vers le haut.
La **manivelle** et le **cric** sont situés à droite du compartiment moteur.
Le cric est fixé par blocage ; dévissez de quelques tours la vis de cric, pour le sortir facilement. La manivelle peut être utilisée pour tourner le moteur, pour tourner la vis du cric ou pour les enjoliveurs et écrous de roue et pour la dépose de la roue de secours.

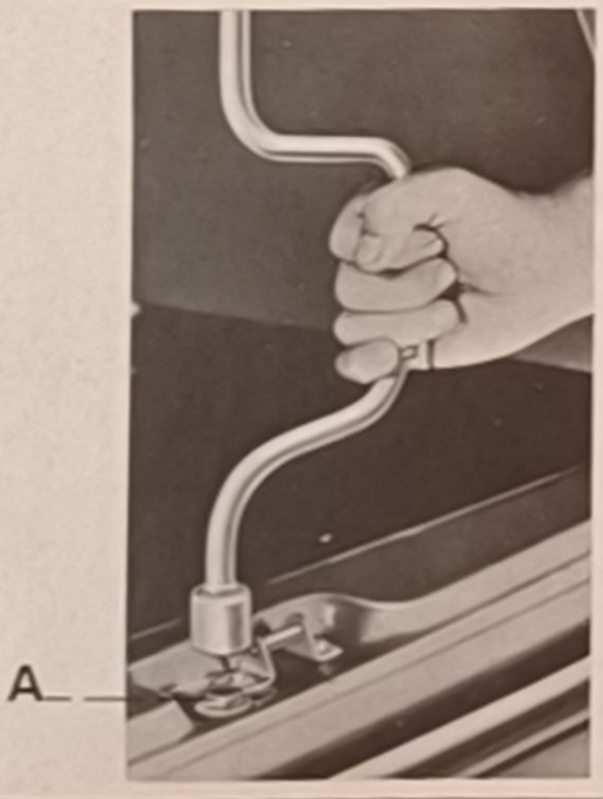

h2 Roue de secours

Pour sortir la roue de secours, ouvrez le hayon, desserrez de 8 à 10 tours, avec la manivelle, la vis **A**. Basculez la crémaillère **C** vers l'avant et tirez légèrement sur l'arrière **B** du berceau pour le dégager des crans de la crémaillère (deux crans).

Pour remettre en place la roue de secours, placez la roue sur le berceau et soulevez l'arrière de ce dernier, utilisez le cran de la crémaillère qui convient le mieux pour assurer une bonne fixation et serrez la vis **A**.

Nota : Pour certains équipements, un crochet de sécurité interdit la chute accidentelle du support de roue de secours.
Dans ce cas, pour abaisser le berceau, il faut tirer le crochet vers l'arrière.

Lorsque la roue de secours est mise en service, faites vérifier sa pression de gonflement.

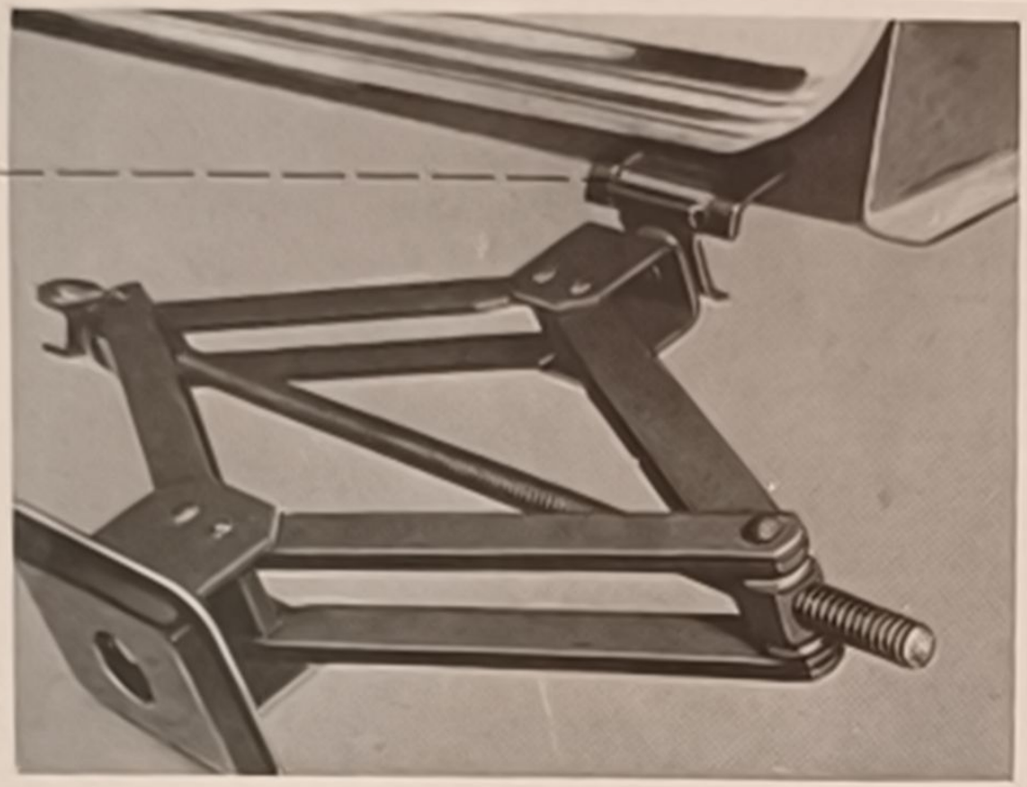

h3 Levage de la voiture

De chaque côté de la voiture, deux emplacements sont prévus sur le longeron pour recevoir la tête de cric. Utilisez l'emplacement le plus près de la roue que vous avez à soulever.

Présentez le cric horizontalement pour l'accrocher sur le support (la tête de cric doit être orientée pour que sa partie formant crochet soit dirigée vers le haut) et ramenez-le à la position verticale ; le cric doit rester suspendu.

Tournez le cric d'un quart de tour pour amener la chape de vis de commande vers vous. Commencez à visser à la main pour positionner convenablement la semelle du cric (légèrement rentrée sous la caisse), ensuite utilisez la manivelle.

Pour retirer le cric, opérez de façon inverse.

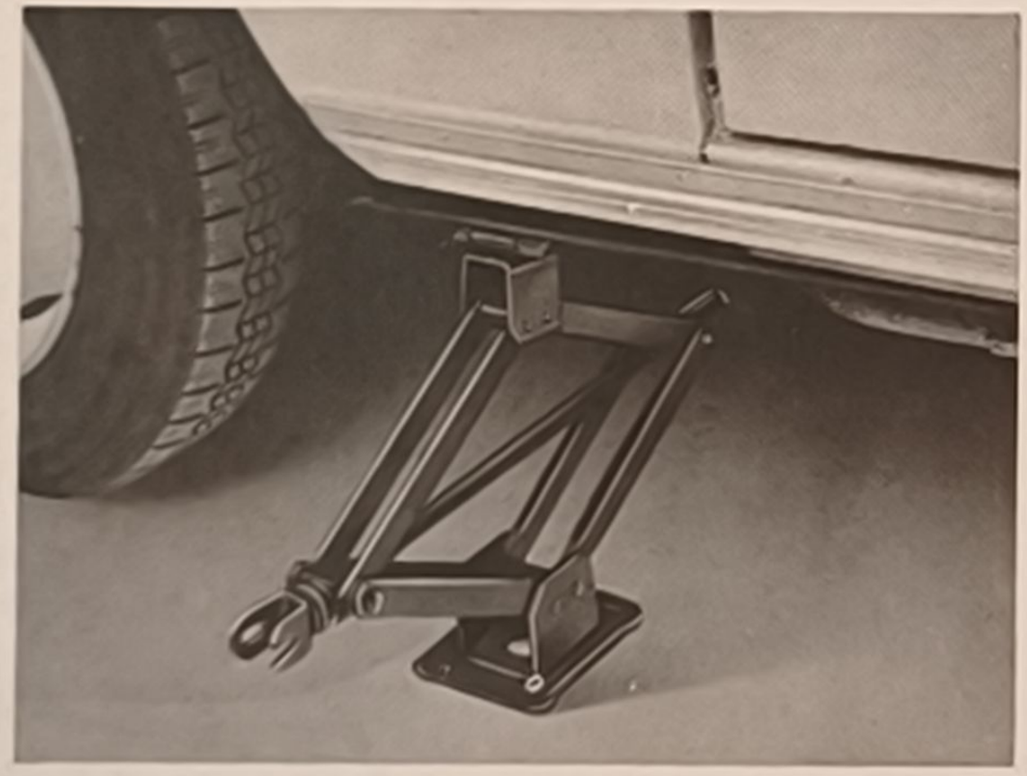

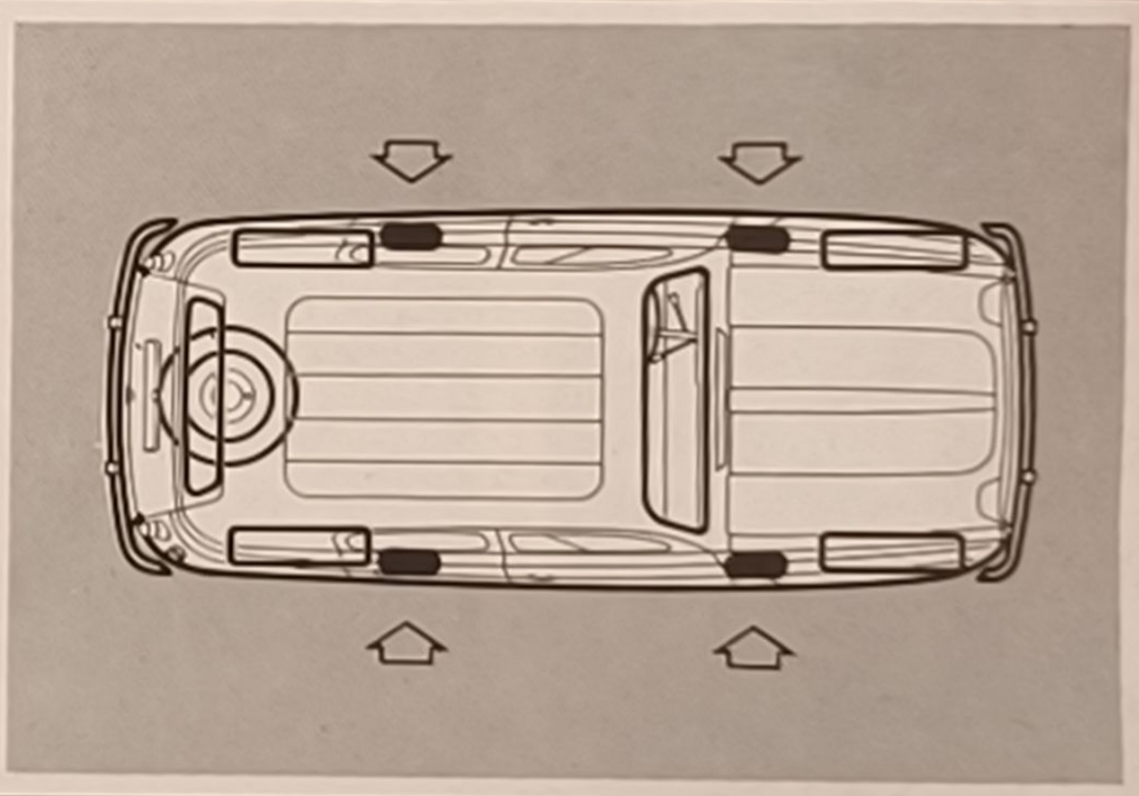

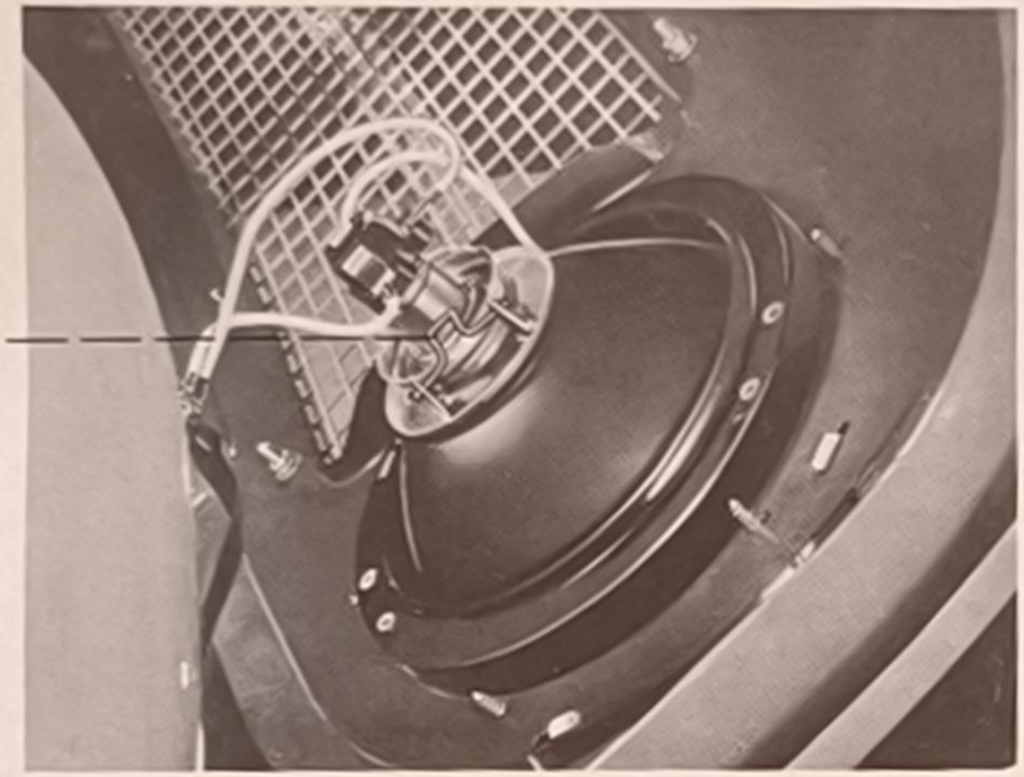

h4 Remplacement d'une lampe de phare

Levez le capot moteur. Débranchez le connecteur et basculez les ressorts de fixation de la lampe (la coupelle à deux étages fait partie du culot de la lampe).
Remettez en place, la lampe neuve bien propre; elle porte un ergot qui interdit toute erreur d'orientation.
Après le changement d'une lampe de phare, faites vérifier le réglage du phare (voir h5).

Nota: Pour certains équipements, le fond du cuvelage est pourvu d'une bonnette de protection maintenue par des bossages intérieurs; il faut tirer sur la bonnette pour la déboiter.

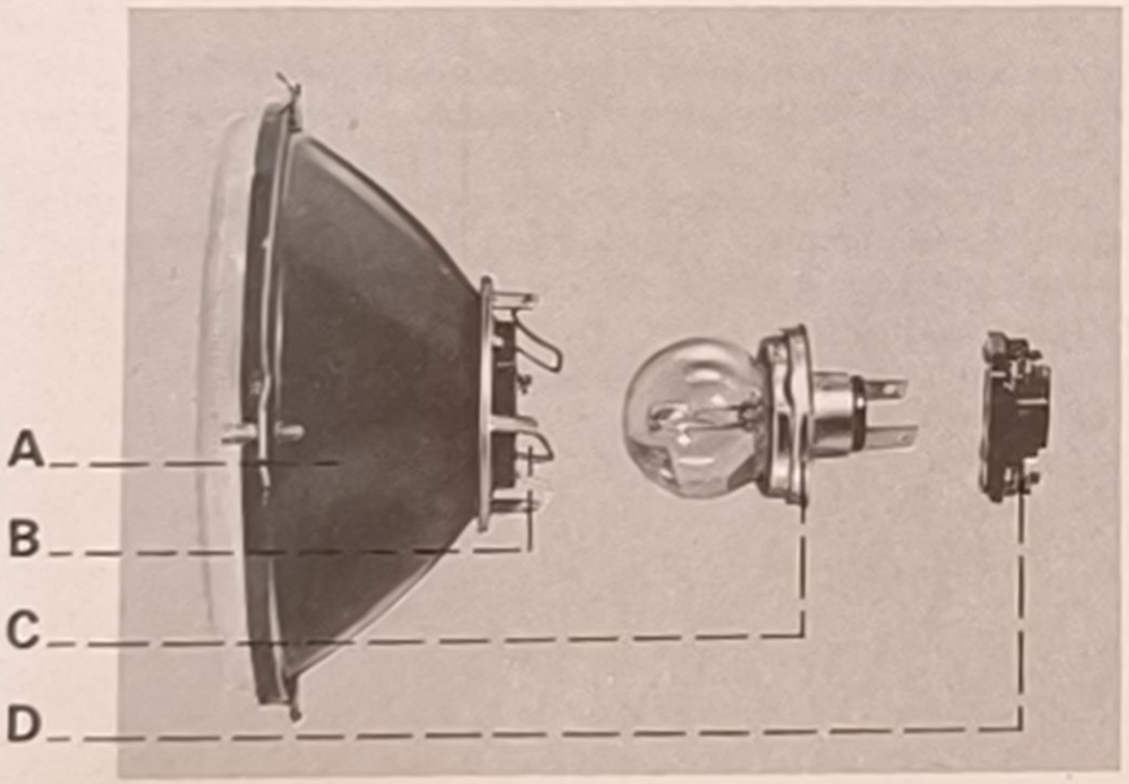

A Bloc optique
B Sauterelles de fixation (ressorts)
C Lampe avec douille à collerette
D Connecteur

Pour votre sécurité, vous devez toujours avoir une lampe «phare-code» dans votre voiture.

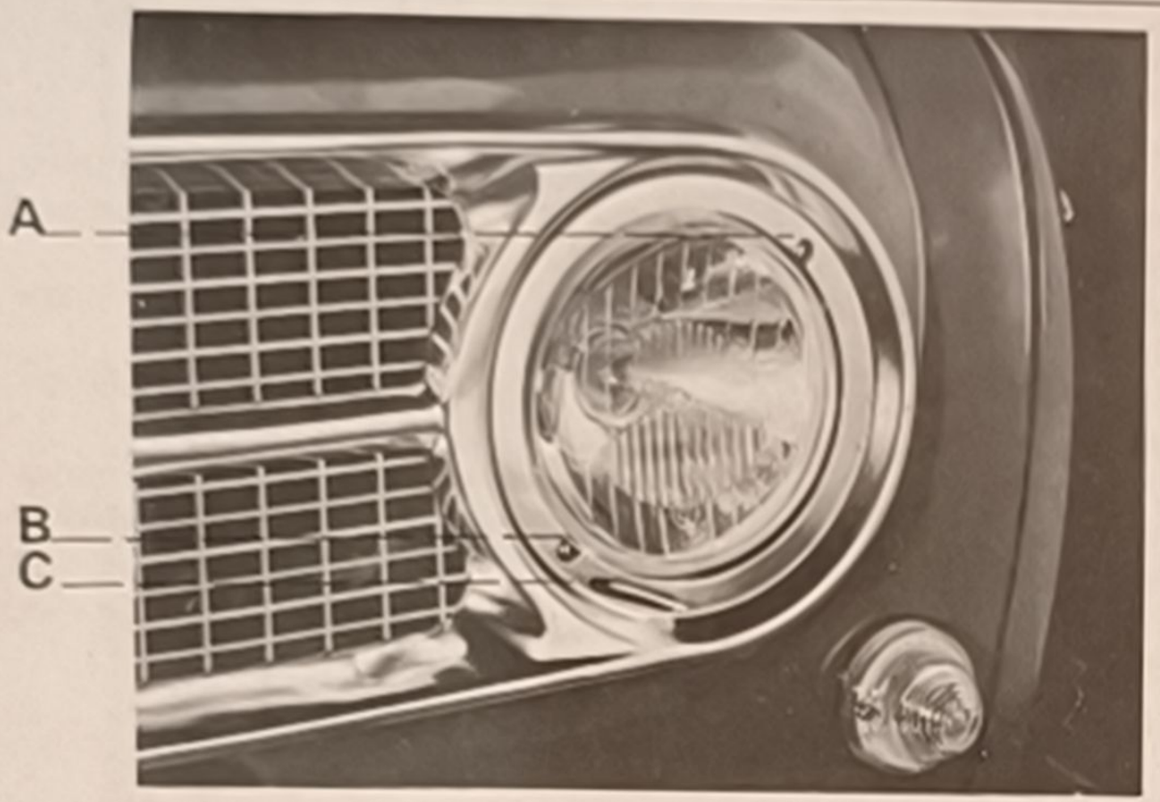

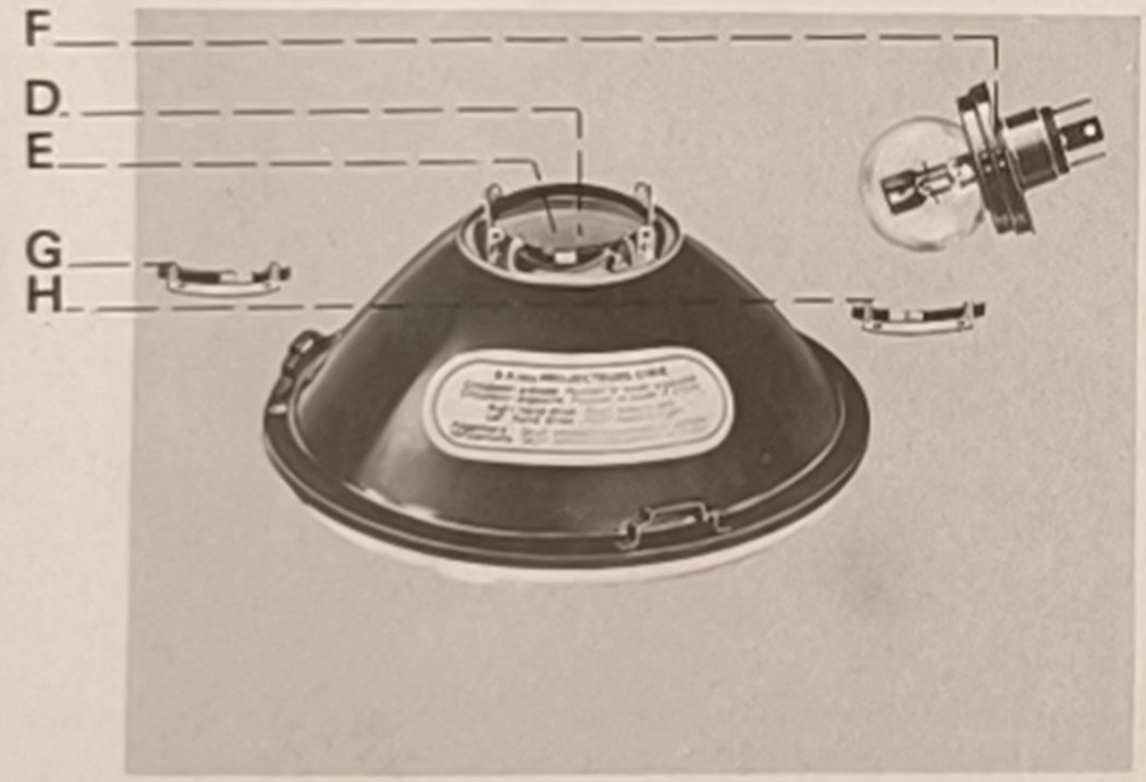

h5 Réglage des phares

Il est important que vos phares soient correctement réglés. Les faisceaux des feux de croisement doivent être parallèles à l'axe de la voiture.

A une distance de 10 m. (32 ft 11 in), la coupure horizontale du faisceau doit être de 20 cm (8") plus basse que l'axe des phares (voiture non chargée).

Confiez le réglage de vos phares à un agent Renault : il dispose des appareils nécessaires à un réglage précis (conforme au code de la route).

A Vis de réglage de direction.
B Vis de réglage en hauteur.

Réglage en fonction de la charge : Un dispositif de réglage «vide-charge» permet de modifier le réglage initial de la hauteur des faisceaux lumineux suivant que la voiture est plus ou moins chargée.

Voiture chargée : déplacez le levier **C** vers la gauche.

Voiture peu chargée : ramenez le levier **C** vers la droite.

Sur certains équipements, le bloc optique porte un rotateur à utiliser dans le cas d'un changement de circulation (circulation à gauche - circulation à droite).

Il faut procéder comme pour un changement de lampe ; sortir la lampe, déplacer le rotateur (sur support de lampe) suivant les indications portées sur le bloc optique, et remettre la lampe en place.

D Petit levier (rotateur)
E Encoche (logement de l'ergot de la lampe)
F Ergot de la lampe
G Circulation à droite
H Circulation à gauche

h6 Remplacement des lampes

Feu de position et feu indicateur de direction avant : Retirez le couvercle (deux vis). La lampe a un culot à ergots décalés et ne peut être montée à l'envers.
Sur certains équipements les feux de position sont incorporés aux phares : enlevez le protecteur à l'arrière du phare, soulevez légèrement la languette qui maintient la lampe et faites-la pivoter ; il suffit alors de tirer sur la lampe pour la dégager.

Feu arrière et stop : Retirez le couvercle (deux vis), la lampe de feu arrière et stop est la plus grosse, son culot porte deux ergots décalés. La lampe la plus petite est le feu indicateur de direction.

Feu latéral (sur certains équipements) : La lampe est accessible par l'intérieur de l'aile. Rabattez la rondelle protectrice et tirez sur le support de lampe pour le sortir.

Phares antibrouillard : Si vous désirez équiper votre voiture de feux de brouillard, consultez un Agent Renault, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblages, organes..., en particulier dynamo) et la perte de la garantie pour cet ensemble.

Votre voiture est équipée en 12 volts. Ayez toujours à votre disposition une boîte de lampes de rechange.

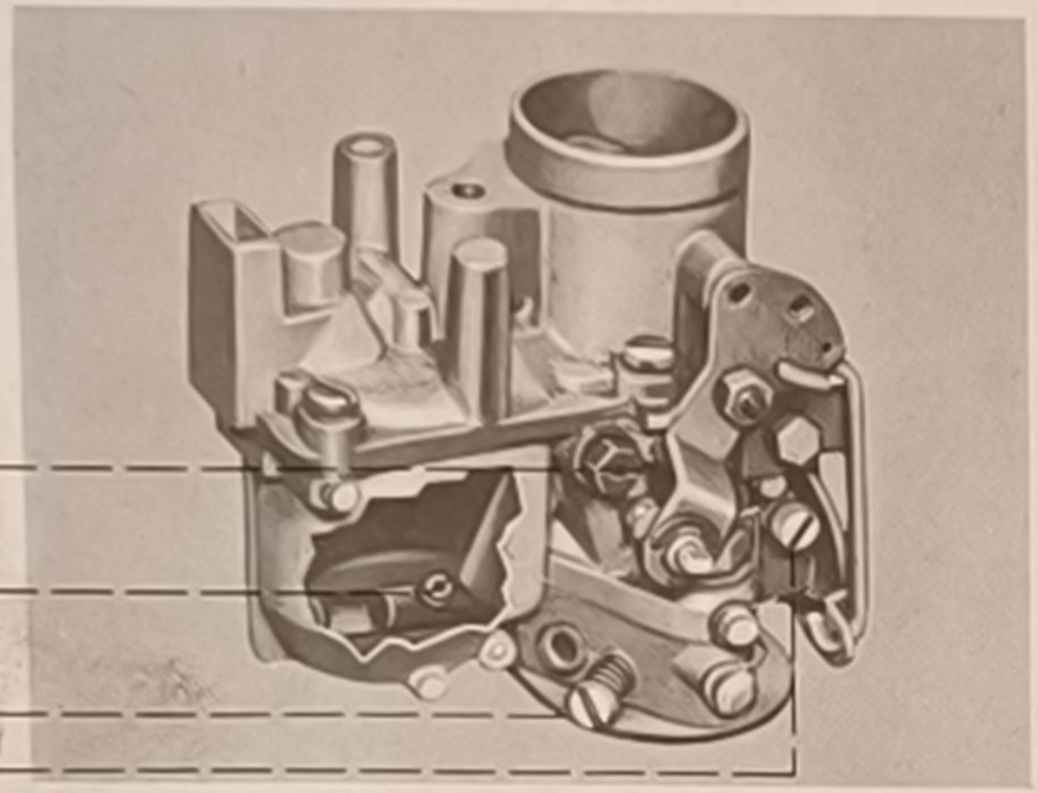

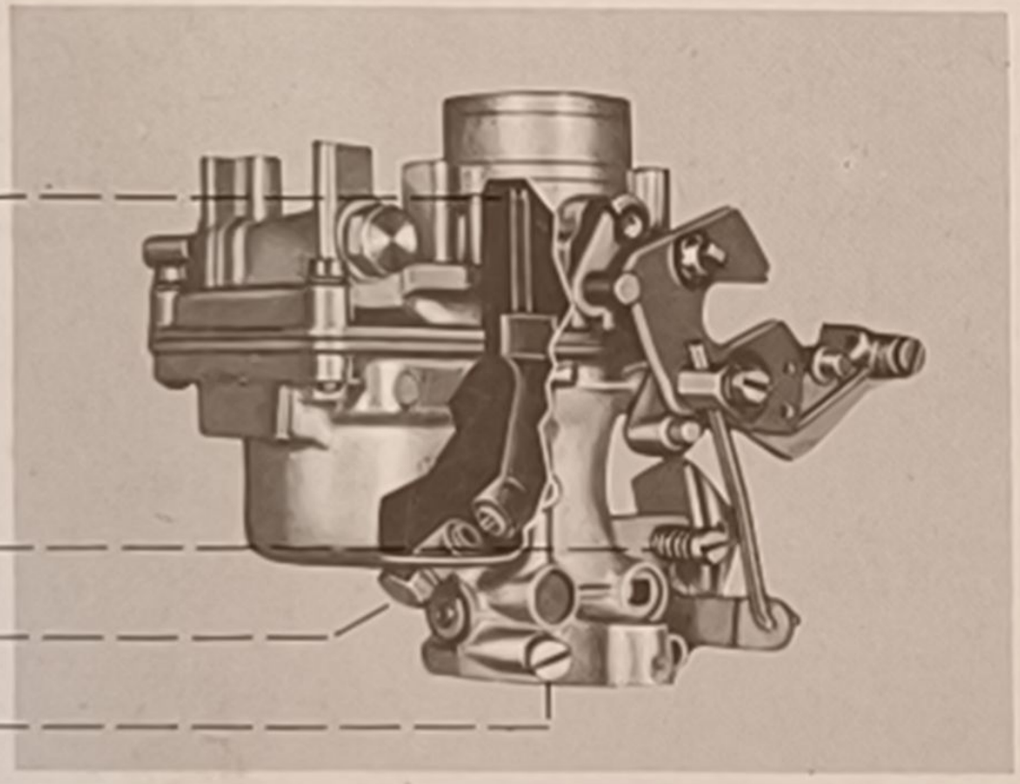

h7 Carburateur : Solex 26 DIS ou Zénith 28 IF

Ralenti :
Le moteur étant chaud, le réglage définitif doit être compris entre 625 et 675 tr/mn. Pour régler :

1 - Agissez sur la vis de réglage du ralenti **A** pour amener le moteur à un régime initial d'environ 650 tours.

2 - Réglez la vis de richesse **B** pour obtenir le régime maximum. Le régime obtenu doit être compris entre 645 et 675 tours, sinon recommencez dans l'ordre les deux opérations précédentes pour obtenir ce résultat.

3 - Dévissez la vis **B** pour faire chuter le régime de 10 à 20 tr/mn sans nuire à la régularité du moteur.

Carburateur Solex 26 DIS:

A Vis de réglage du ralenti.
B Vis de richesse du ralenti.
C Gicleur de ralenti.
D Gicleur de marche (accessible après dépose du couvercle et du flotteur).

Carburateur Zenith 28 IF:

A Vis de réglage du ralenti.
B Vis de richesse du ralenti.
C Gicleur de ralenti (accessible après dépose du filtre à air et du couvercle).
D Bouchon d'accès au gicleur de marche (dépose du filtre et du carburateur).

Gicleurs bouchés : Pour déboucher un gicleur bouché, nettoyez-le à l'essence et soufflez-le, mais n'employez pas un objet métallique.

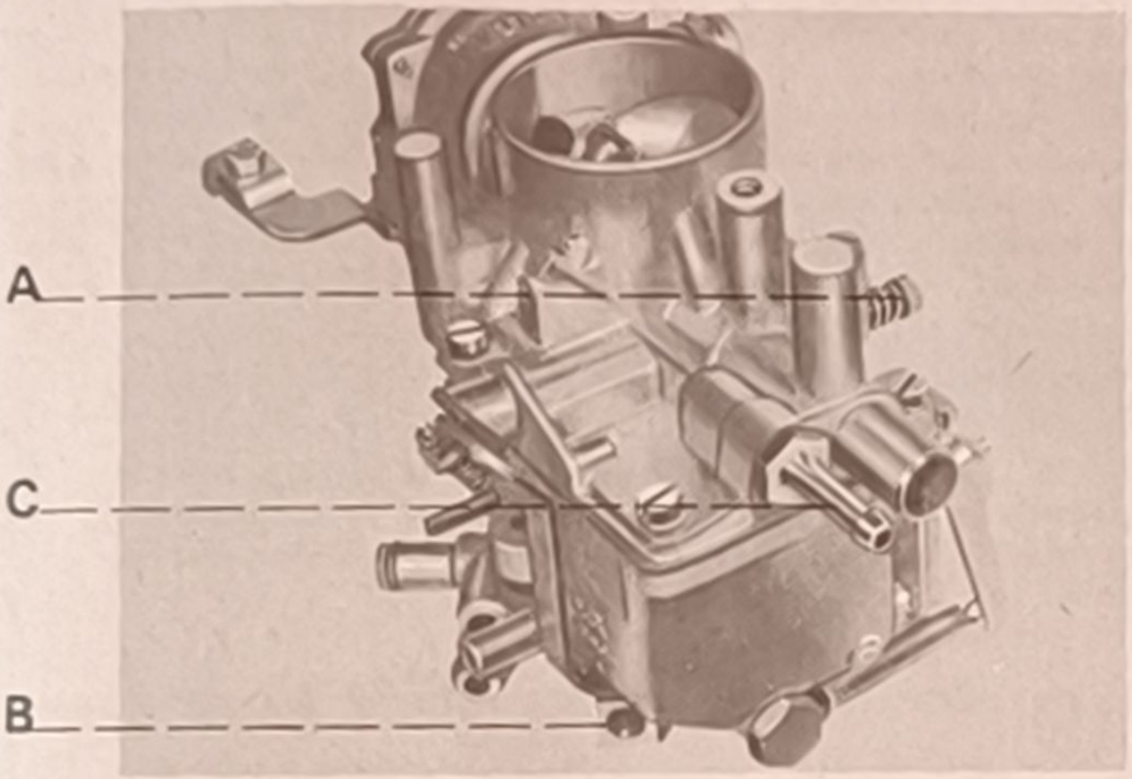

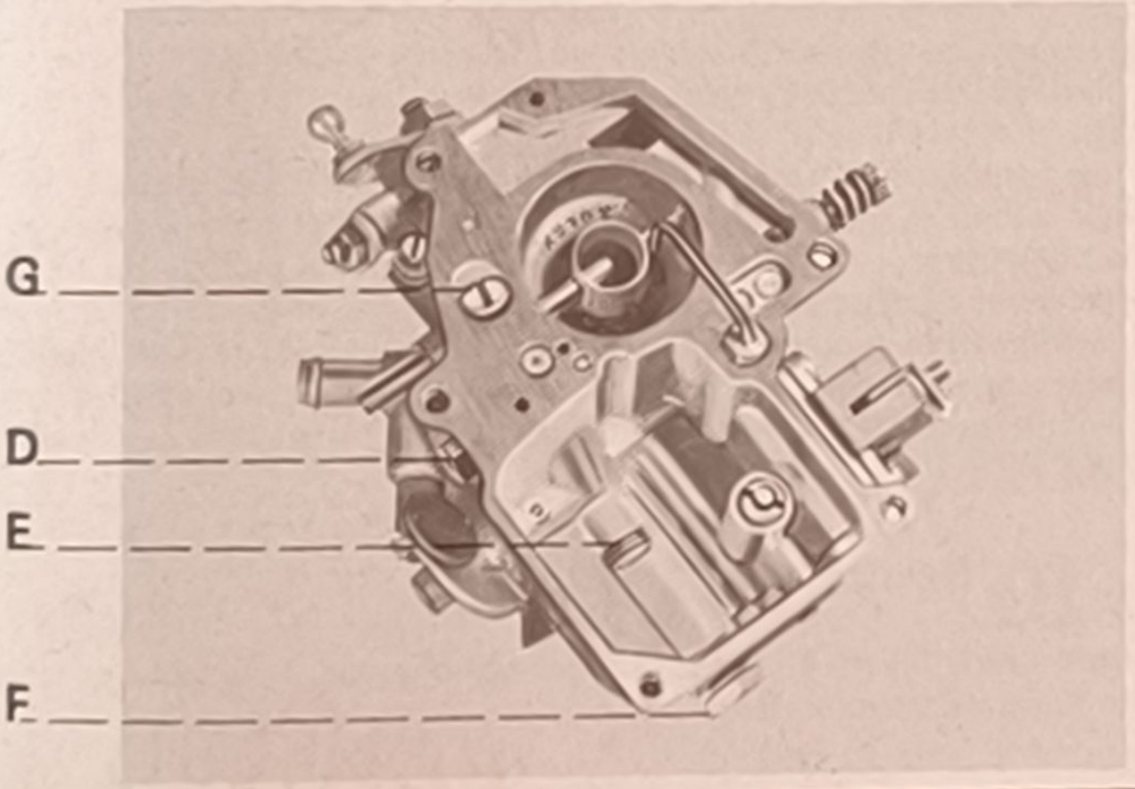

h7 Carburateur : Solex 32 EISA

(pour certains équipements)

A Vis de réglage d'air du ralenti
B Vis de richesse du ralenti
C Raccord filtre
D Gicleur de ralenti
E Gicleur de marche
F Bouchon du gicleur de marche
G Ajutage d'automaticité.

Ralenti : Le régime de ralenti définitif doit être de 725 ± 25 tr/mn (moteur chaud). Le ralenti doit être réglé sans qu'aucun appareillage électrique soit en fonctionnement.

Mode opératoire : 1 - Le moteur étant chaud, agir sur la vis **B** pour obtenir le régime moteur maximum.

2 - Suivant la valeur du régime obtenu, par rapport au régime préconisé, serrer ou desserrer la vis **A** pour diminuer ou augmenter le régime moteur.

3 - Rechercher à nouveau le régime moteur maxi à l'aide de la vis **B**.

4 - Répéter les opérations **2** et **3** si nécessaire de façon à obtenir un régime de ralenti de 750 ± 25 tr/mn.

5 - Ce régime étant obtenu, dévisser la vis **A** de façon à faire chuter le régime et la revisser progressivement en s'arrêtant dès que l'on retrouve 750 tr/mn. (Cette opération a pour but de régler le carburateur au début de la plage de richesse optimum.)

6 - Agir **uniquement sur la vis B** pour obtenir le régime définitif (725 ± 25 tr/mn) et une valeur de «CO» comprise entre les valeurs préconisées.

Ce réglage doit être fait avec précision pour maintenir le minimum d'émission des gaz nocifs afin d'être en conformité avec la législation en vigueur.

Aucune autre vis du carburateur ne doit être touchée.

h8 Anomalies de fonctionnement Moteur

Si votre voiture est convenablement entretenue, elle ne doit pas avoir d'incidents susceptibles de l'immobiliser longtemps.

Le moteur ne part pas
Le démarreur n'entraîne pas le moteur
Cosses de batterie sales ou mal serrées. Prise de masse desserrée. Mauvais contact d'une fiche raccord de câblage. Batterie à plat (faites-vous pousser en embrayant sur la 2e vitesse).

Le démarreur fonctionne
Fils d'allumage débranchés ou mal branchés. Humidité sur les bougies, la bobine, le couvercle de l'allumeur. Contacts de l'allumeur déréglés ou en mauvais état. Fixation du carburateur desserrée. Manque d'essence dans le réservoir. Pompe à essence détériorée.

Le moteur part. Il cale au ralenti
Gicleur de ralenti bouché. Fixation du carburateur desserrée.

Il étouffe quand vous accélérez
Gicleur de marche bouché.

Sur route. Le moteur a des ratés
Contacts de l'allumeur mal réglés. Bougie en mauvais état, porcelaine cassée.

Le feu témoin de charge s'allume
L'incident n'est pas critique et vous pouvez rouler pour vous rendre chez l'Agent Renault le plus proche. Une courroie anormalement tendue ou en mauvais état peut en être la cause.

Nota : Après montage d'une courroie neuve, la tension doit être refaite après 10 minutes de marche, puis après 2 000 km (1,200 miles).

Si le feu témoin de pression d'huile et de température d'eau s'allume : vous devez vérifier : **Le niveau d'huile :** rétablissez-le s'il y a lieu.
La courroie de ventilateur pompe à eau : elle doit être correctement tendue.

Le vase d'expansion : Il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, remplissez-le à demi avec de l'eau (bouchon vissé) et faites le plein du radiateur (clé à bougie) après l'avoir laissé suffisamment refroidir pour éviter toute émission de vapeur. Tous ces points ayant été contrôlés et les corrections nécessaires faites, remettez le moteur en marche. Si le feu-témoin ne reste pas allumé, vous pouvez repartir, mais vous devez néanmoins vous rendre chez l'agent le plus proche, car ce dépannage n'est que provisoire.

Nota : Dans le cas d'un manque d'eau important, il ne faut jamais remplir avec de l'eau froide si le moteur est très chaud.

Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf, convenablement dosé.

h9 Incidents «Appareillage électrique»

En cas d'incident de fonctionnement d'un appareil électrique, avant toute recherche, vérifiez que les fusibles sont en bon état ; assurez-vous également que les fiches raccord de l'appareil en cause sont correctement branchées. Les fusibles sont dans un boîtier fixé sur le tablier, dans le compartiment moteur.
Trois fusibles de 8 ampères protègent les appareils de contrôle, les feux «stop», le plafonnier, l'essuie-vitre, le groupe moto-ventilateur du climatiseur. Le quatrième fusible de 5 ampères protège les feux indicateurs de direction. Sur certains équipements, une boîte à fusibles supplémentaire protège les feux de route et les feux de croisement.
En cas de court-circuit, n'oubliez pas que la batterie peut être facilement débranchée, il suffit de dévisser l'écrou à oreilles qui coiffe l'une des bornes de la batterie.

h10 Remorquage

Important : En cas de dépannage par remorquage, ne jamais prendre les tubes de transmission comme points d'attache.

en France
comme dans la plupart
des pays d'europe...

Renault préconise exclusivement elf

MOTEURS		elf prestigrade	renault spéciale sport supra
RENAULT 4 RENAULT 6 (R 1180)		"S" 20 W/50 ou 20 W/40	20 W/40
RENAULT 12 GORDINI RENAULT 17 INJECTION		20 W/40	20 W/40
	au-dessous de -5 °C (+ 23 °F)	10 W/30	10 W/30
RENAULT 6 (R 1181) RENAULT 12 RENAULT 16 RENAULT 15 RENAULT 17 ESTAFETTE		"S" 20 W/50 ou 20 W/40	20 W/40
	au-dessous de -10 °C (+ 14 °F)	10 W/30	10 W/30
TRANSMISSIONS MECANIQUES		**tranself**	**renault carter**
TOUS TYPES (sauf estafette)		EP 80	EP 80
ESTAFETTE		B SAE 80	

TRANSMISSIONS HYDRAULIQUES... voir chapitre "graissage"

Nota. - L'huile normale à utiliser est la "20 W 40". Si la température le justifie utiliser une huile "10 W 30"
Celle-ci peut être maintenue lorsque la température reste inférieure à + 15 °C (+ 59 °F)

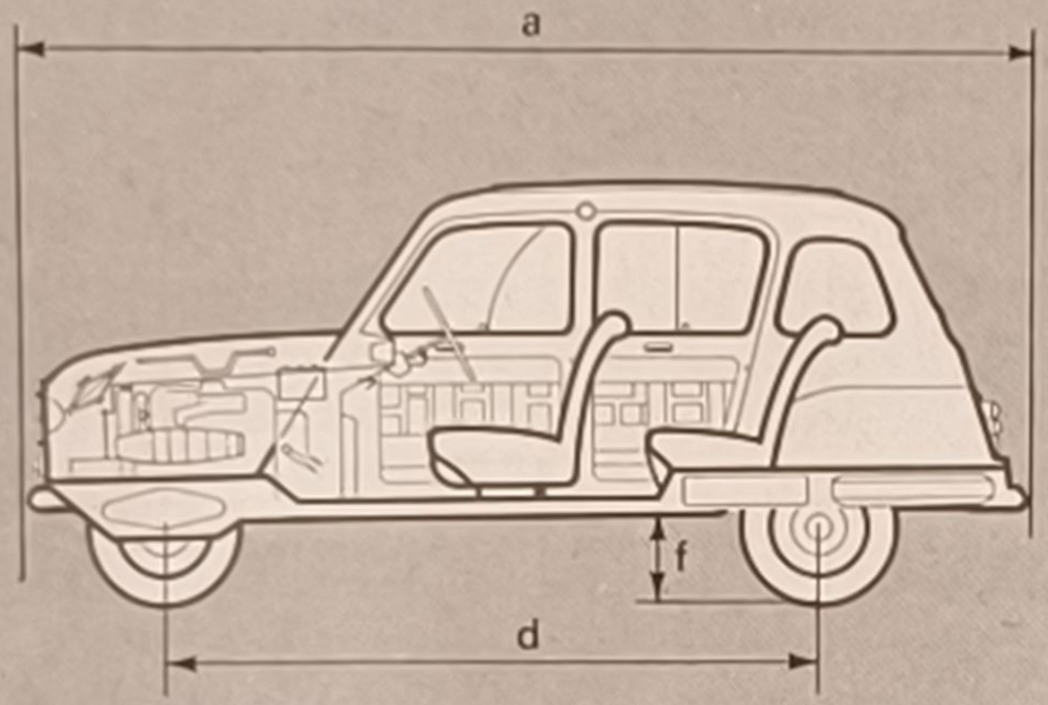

	texte
dimensions	i1
poids et charge remorquable	i2
schéma électrique	i3
caractéristiques châssis	i4
réglages moteur	i5
capacités	i6

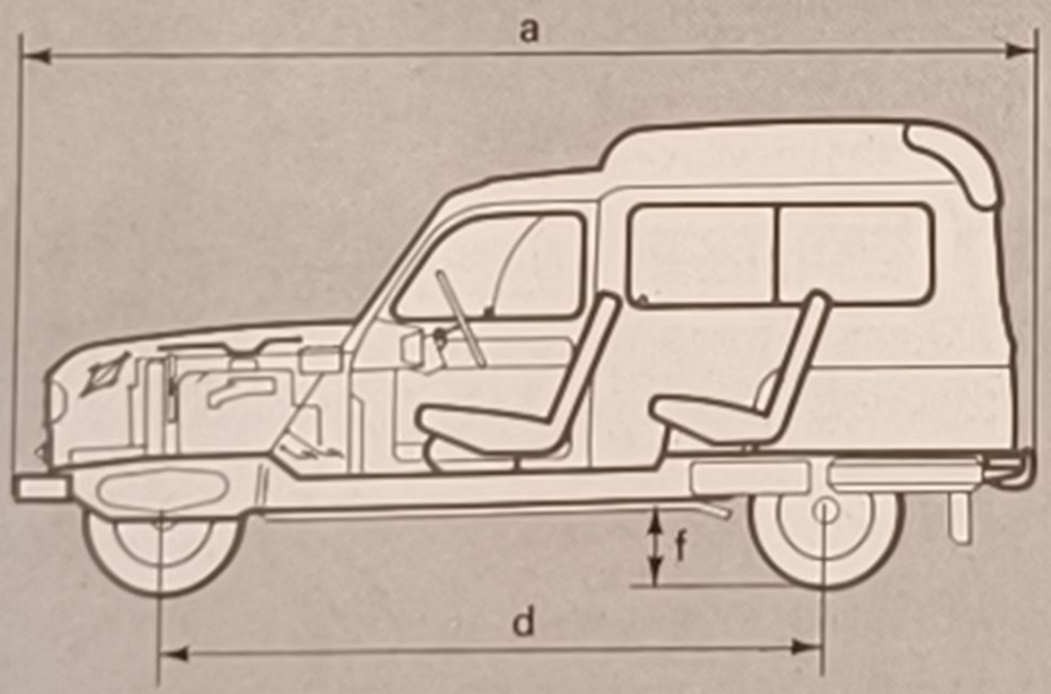

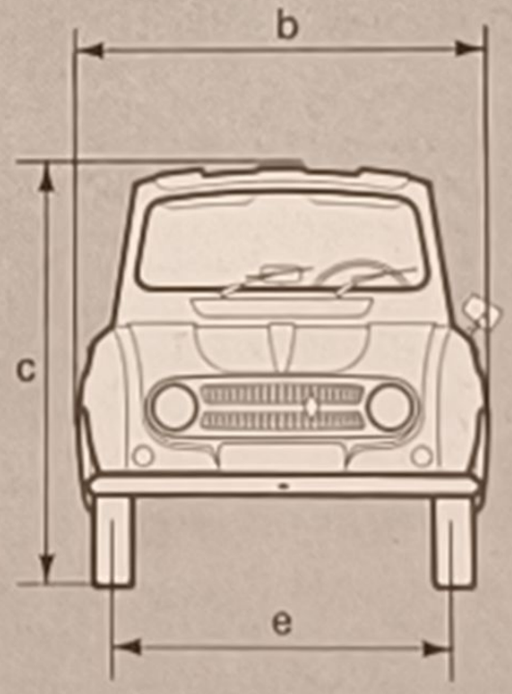

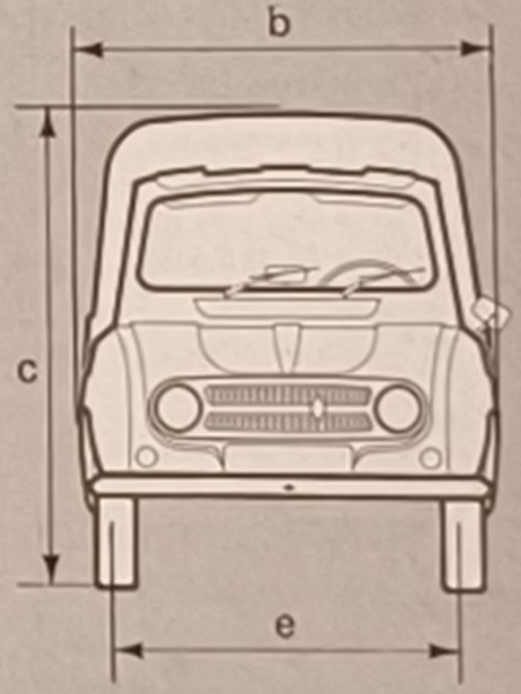

i1 Dimensions

	Limousine	Fourgonnette
a	3,668 m (12 ft 13/32 in)	3,653 m (11 ft 11 13/16 in)
b	1,485 m (4 ft 10 7/16 in)	1,500 m (4 ft 11 in)
c	à vide : 1,550 m (5 ft 1 in) en charge : 1,440 m (4 ft 9 in)	1,710 m (5 ft 7 5/16 in) 1,610 m (5 ft 3 3/8 in)
d	à gauche : 2,400 m (7 ft 10 1/2 in) à droite : 2,450 m (8 ft 27/64 in)	2,400 m (7 ft 10 1/2 in) 2,450 m (8 ft 27/64 in)
e	avant au sol : 1,279 m (4 ft 2 3/8 in) arrière au sol : 1,244 m (4 ft 31/32 in)	1,279 m (4 ft 2 3/8 in) 1,244 m (4 ft 31/32 in)
f	sous barre anti-roulis (en charge) : 0,175 m (6 7/8 in)	0,140 m (5 1/2 in)

i2 Poids

		Limousine	Fourgonnette
Poids à vide en ordre de marche		Version «Luxe» 635 kg (1,400 lbs) Version «Export» 660 kg (1,455 lbs)	Tôlée : 650 kg (1,433 lbs) Vitrée : 670 kg (1,477 lbs)
Poids total maxi autorisé :			
Avec pneus 135 × 330 (135 - 13)		990 kg (2,182 lbs)	1 025 kg (2,260 lbs)
Avec pneus 145 × 330 (145 - 13)			1 075 kg (2,370 lbs)
Poids maxi sur essieu arrière :			
Avec pneus 135 × 330		570 kg (1,256 lbs)	570 kg (1,256 lbs)
Avec pneus 145 × 330			650 kg (1,432 lbs)
***Charge remorquable**			
Sans freinage, jusqu'à		300 kg (671 lbs)	300 kg (671 lbs)
Poids total roulant	R. 1126	1 390 kg (3,042 lbs)	
	R. 1123	1 440 kg (3,152 lbs)	
	R. 2109		1 475 kg (3,250 lbs)
	R. 2106		1 525 kg (3,360 lbs)

***Nota** : Démarrage dans une rampe d'environ 13 %.

Le report de flèche ne doit pas entrainer le dépassement du poids maxi indiqué pour l'essieu arrière. Consultez un Agent Renault.

e3

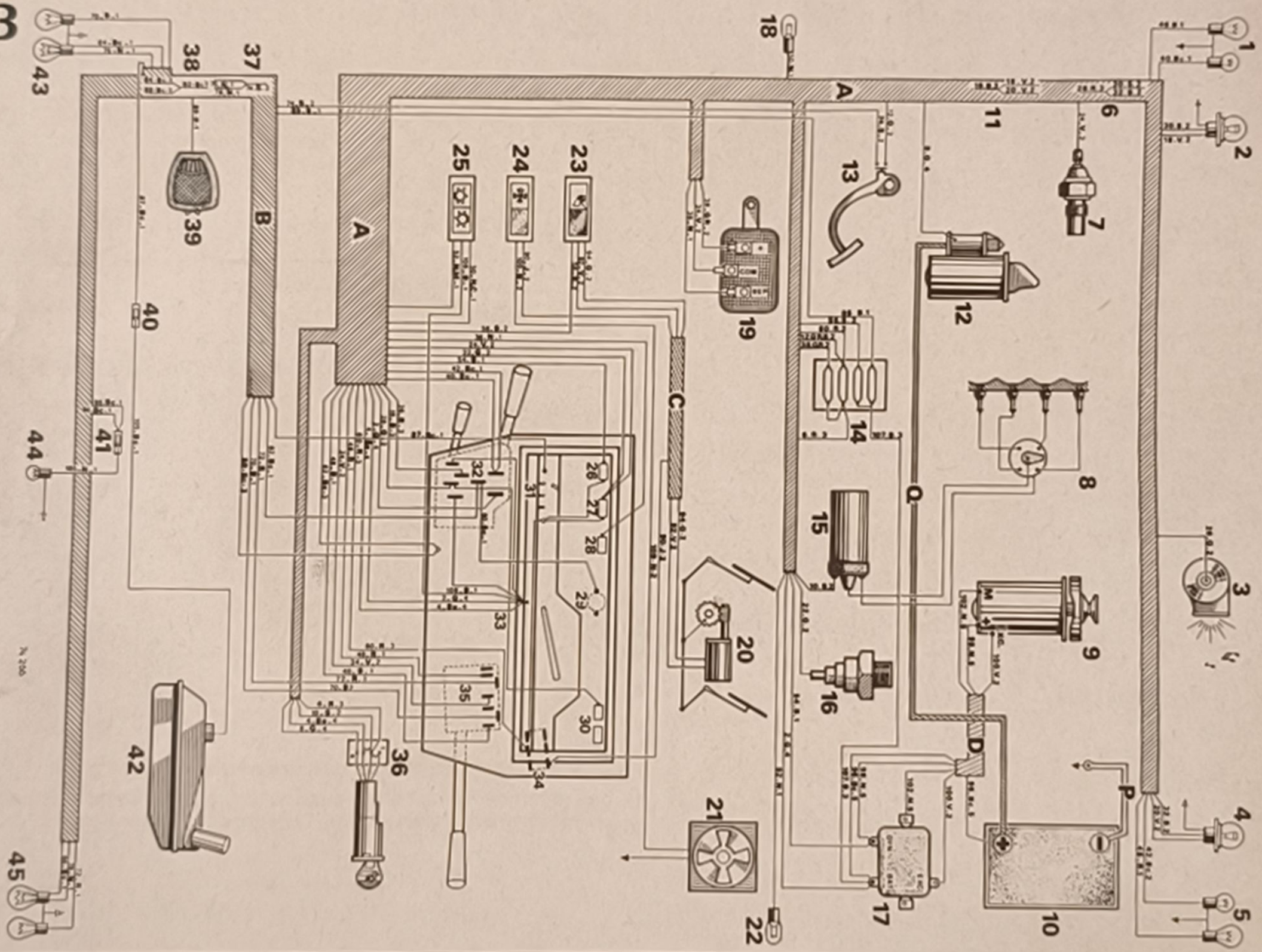
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
A
B
C
D
Q
P

Répertoire des fils

Chaque fil est identifié par un numéro suivi de lettres indiquant la couleur du fil et du manchon s'il y a lieu, et d'un chiffre indiquant le diamètre (voir tableau ci-dessous).

couleur des fils et des manchons

Beige :	Be	Marron :	M
Blanc :	Bc	Noir :	N
Bleu :	B	Saumon :	S
Cristal :	C	Rouge :	R
Gris :	G	Vert :	V
Jaune :	J		

diamètre des conducteurs

Repère	mm	Gage
1	9/10	19
2	12/10	16
3	16/10	14
4	20/10	12
5	25/10	10
6	30/10	9

exemple

repère	10
couleur du fil	BC
couleur de manchon	B
diamètre	1

Il s'agit d'un fil n° 10 de couleur blanche avec manchon de couleur bleue, d'un diamètre de 9/10 de mm (gage n° 19).

Répertoire des câblages

a câblage avant
b câblage arrière
c câblage tableau
d câblage charge
p câble négatif
q câble positif

Répertoire des organes

1 clignotant et feu de position avant gauche
2 projecteur gauche
3 avertisseur
4 projecteur droit
5 clignotant et feu de position droit
6 épissure sur fils des codes
7 thermistance
8 allumeur
9 dynamo
10 batterie
11 épissure sur fils des phares
12 démarreur
13 stop
14 boite à fusibles
15 bobine
16 thermo-contact
17 régulateur
18 feu de stationnement gauche
19 centrale clignotante
20 essuie-vitre
21 climatiseur
22 feu de stationnement droit
23 contacteur d'essuie-vitre
24 contacteur de climatiseur
25 contacteur de feux de stationnement
26 témoin de charge
27 témoin d'eau et d'huile
28 témoin de clignotant
29 éclairage tableau
30 témoin de phare
31 jauge à essence
32 avercod
33 borne + direct au tableau
34 plaque raccord au tableau
35 covir
36 contacteur allumage - démarrage
37 épissure sur fils de stop
38 épissure sur fils lanternes arrière
39 plafonnier
40 clips raccord pour jauge à essence
41 clips raccord pour plaque de police
42 réservoir
43 feu arrière gauche
44 plaque de police
45 feu arrière droit

i4 Caractéristiques châssis

Direction	à crémaillère	
Diamètre de braquage :		
entre trottoirs	9,94 m	32 ft 7 in
entre murs	10,14 m	33 ft 3 in
Ouverture des roues avant à vide	0 à 5 mm	0 to 3/16"

(hauteur du dessous de longeron inférieure de 80 mm (3 5/32 in) à celle de l'axe de la roue)

Suspension	Roues indépendantes, barres de torsion, amortisseurs hydrauliques, barre anti-roulis
Embrayage : jeu du levier support de butée	2,5 mm 3/32"
Freinage : au pied	Hydraulique sur les quatre roues avec répartiteur de freinage.
à main	Mécanique sur roues avant.

i5 Réglages moteur

Carburateur	Solex 26 DIS ou Zénith 28 IF Solex 32 EISA (pour certains équipements)	
Réglage du ralenti	voir paragraphe h7	
Jeu des culbuteurs :	adm.	échap.
à froid	0,15 mm (.006")	0,20 mm (.008")
à chaud à 50 °C (122 °F)	0,18 mm (.0075")	0,25 mm (.010")
Écartements des contacts de l'allumeur (0,4 mm mini)	Angle de came : 57° ± 2° Pourcentage de Dwell : 63 % ± 2 %	

Calage de l'avance initiale sur volant :

R 1123 - R 2106 : courbe R 252 ou R 253	0 ± 2 mm (0 ± 5/64")
R 1126 - R 2109 : courbe R 240	0 ± 2 mm (0 ± 5/64")

Ordre d'allumage	1-3-4-2
Bougies ⌀ 14	AC 44 F - MARCHAL 36 Champion L. 87Y - Autolite AE 32
Écartement des électrodes :	0,5 à 0,7 mm (.020 to .028")

i6 Capacités

Moteur (huile)	2,5	l	5 1/4 pints 4 1/2 imp. pints
Mécanisme boîte-pont (huile)	1,15	l	2 1/2 US pint 2 imp. pint
Réservoir d'essence	26	l	6.868 US gallons 5.794 imp. gallons
Système de refroidissement	4,8	l	10 1/4 US pints 8 1/2 imp. pints
(dont dans le vase d'expansion)	0,5	l	1 US pint 3/4 imp. pint

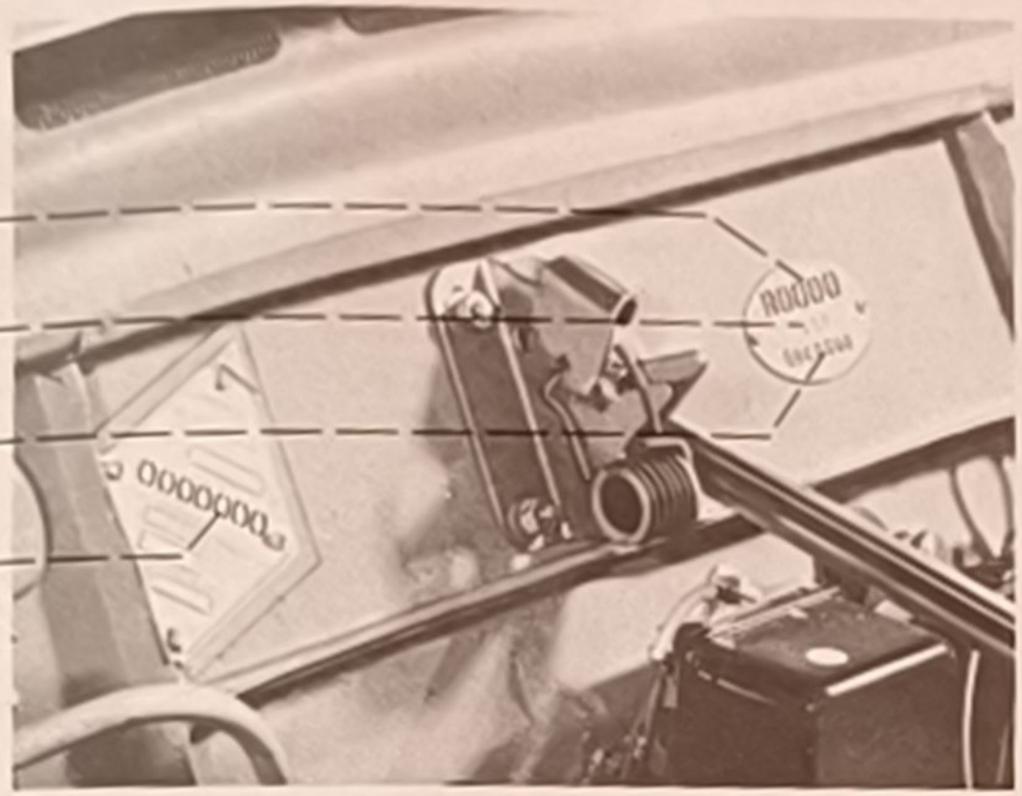

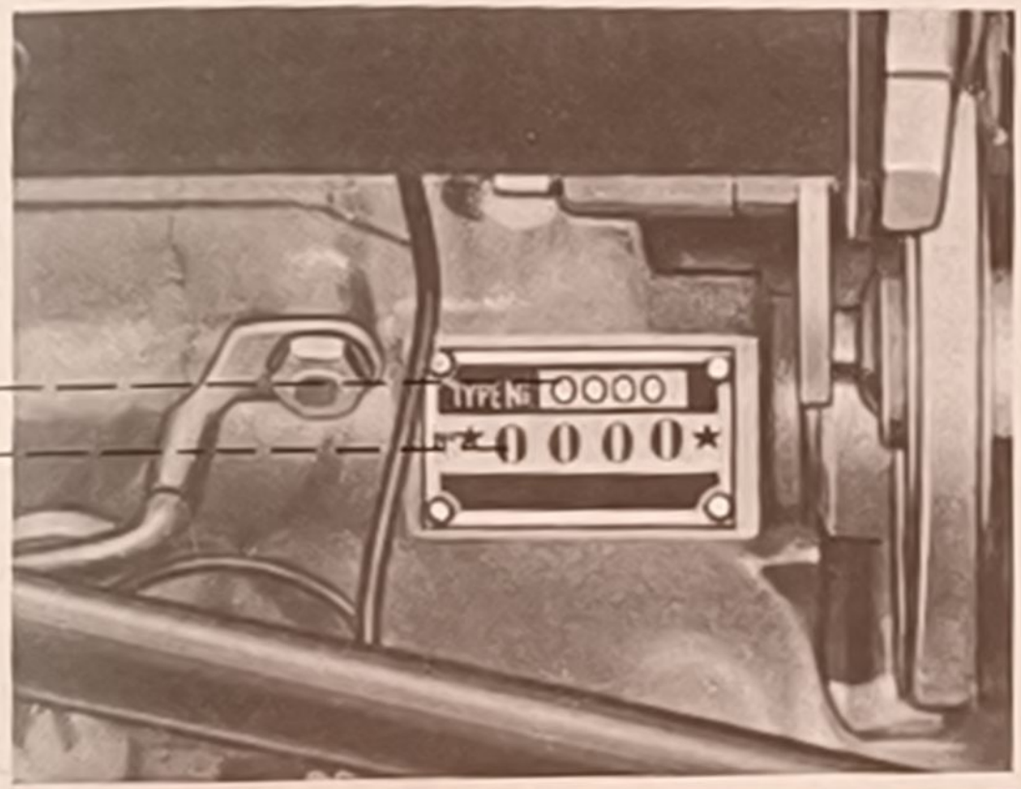

Identification

Type du véhicule, numéro dans la série du type, numéro de fabrication, numéro du moteur.

fabrication, numéro du moteur.
Ces renseignements constituent l'identité de votre voiture; si vous allez à l'étranger, au passage de la frontière, la Douane peut les vérifier. Ils sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes. Les plaques d'identification sont dans le compartiment moteur :

A Le type du véhicule (en France il figure sur la carte grise),
B Le numéro d'équipement,
C Le numéro de fabrication,
sont indiqués sur la plaque ovale.
D Le numéro dans la série du type (en France ce numéro figure également sur la carte grise) est indiqué sur la plaque losange ou sur une plaque rectangulaire pour certains équipements.

E Le type du moteur,
F Le numéro du moteur,
sont indiqués sur une plaque rectangulaire fixée sur le carter moteur, au-dessous de la dynamo.

Si vous désirez avoir des connaissances techniques supplémentaires sur votre voiture, consultez votre agent.

Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite de la Régie Nationale des usines Renault (France). Le constructeur se réserve d'apporter à sa production des modifications qu'il jugerait opportunes. En conséquence, cette notice d'entretien ne peut être prise comme spécification type des modèles de la Renault 4.

Printed in France

Gamme RENAULT 4

vérifications périodiques

77 01 431 701
Ed 257
Edition française
Juin 1971

Type

Plaque ◆

Plaque ●

Nom _____

Adr. _____

_____

Tél. _____

Imm. _____

Livré le _____

Prof. _____

N° clé de contact _____

N° clé de porte _____

Timbre de l'Agent livreur

La carte de garantie RENAULT

qui vous a été remise à la livraison de votre voiture est à conserver précieusement car elle vous sera demandée si vous devez avoir recours à la garantie.

pièces d'origine
pièces d'origine
pièces d'origine
pièces d'origine
pièces d'origine
pièces d'origine
pièces d'origine
pièces d'origine
pièces d'origine
pièces d'origine
pièces d'origine
pièces d'origine
pièces d'origine
pièces d'origine
pièces d'origine
pièces d'origine
pièces d'origine
pièces d'origine
pièces d'origine

...un écrou ou une portière, une plaquette de frein, un balai d'essuie-glace, une courroie, un pare-chocs, un filtre à air ou un amortisseur, la plus petite comme la plus grande pièce d'origine Renault est fabriquée en même temps que les pièces de votre voiture, par les mêmes hommes et les mêmes machines de précision; seules les pièces de rechange estampillées par le constructeur vous garantissent une parfaite identité de matière, de dimension et de qualité.

Pour votre sécurité, exigez sur vos factures de réparation, la mention « pièces de rechange, garanties d'origine ».

Nous vous rappelons, mais cela ne vous a pas échappé à la lecture de votre carte de garantie, que le constructeur est dégagé de toute responsabilité et sa garantie refusée, lorsqu'il a été effectué sur le véhicule des remplacements de pièces d'origine par des pièces de contrefaçon.

vérifications périodiques

Les travaux d'entretien comportent
les opérations de vidange, remplissage,
contrôles et vérifications.
La qualité du lubrifiant doit être conforme
aux prescriptions de la notice d'entretien.
Les temps de ces opérations comportent les réglages,
mises au point et resserrages prévus, mais ne comprennent
pas de déposes d'organes ou d'éléments d'organes.
Tous travaux supplémentaires ainsi que les fournitures
seront facturés.
Les temps prévus ne peuvent être respectés qu'autant que
les opérations successives sont effectuées sans omission
et aux kilométrages prescrits. Les ateliers du réseau
exécutent les opérations prescrites avec la diligence
et le soin requis. Chacun d'eux n'est responsable que
des opérations qu'il a personnellement exécutées.

Nota: Les opérations de vidange et remplissage,
de contrôle et de vérification seront facturées
au tarif horaire de main-d'œuvre en vigueur dans la région
sur la base des temps indiqués dans le tableau ci-dessous.

Les ateliers de notre réseau
sont à votre disposition
pour effectuer les travaux d'entretien
ou de réparation aux conditions les meilleures,
à des tarifs aisément prévisibles.

Station-Service	0,5*
Station-Service et Vérifications Atelier Si rinçage du radiateur, ce temps est majoré de 0,5 heure.	3,5*

* Temps exprimé en heures et en 1/10e d'heure.

Vérifications obligatoires, gratuites :

Ces opérations seront effectuées sur présentation du document de garantie.

A 500 km (gratuit, sauf ingrédients)

Station-service

Moteur : vidanger et remplir
Mécanisme boîte-pont : parfaire le niveau s'il y a lieu
Réservoir à liquide de frein : contrôler niveau (détection de fuite possible, refaire niveau s'il y a lieu) ; en informer l'atelier
Circuit de refroidissement : vérifier niveau dans vase d'expansion, refaire niveau s'il y a lieu ; en informer l'atelier

Atelier (vérifications, réglages, resserrages)

Carter inférieur moteur et couvercle de distribution (étanchéité) :
resserrer les fixations
Circuit de freinage : vérifier orientation et état des flexibles sur roues avant
Culasse et culbuteurs : serrer la culasse et régler les culbuteurs
Tubulures d'admission et d'échappement : resserrer les écrous de fixation
Allumeur : vérifier l'état des contacts, régler leur écartement et caler l'avance
Pompe à essence : resserrer les fixations
Carburateur : resserrer les fixations sur collecteur et les fixations du couvercle de cuve, régler le ralenti (moteur chaud)
Circuit de refroidissement et de chauffage : vérifier l'étanchéité et le serrage des colliers
Courroies : régler tension s'il y a lieu
Nettoyer : volant de direction, levier de vitesse, frein à main, rétroviseur, poignées de portes.

A 2000 km (gratuit, sauf ingrédients)

Station-service

Moteur : vidanger et remplir
Mécanisme boîte-pont : vidanger et remplir
Dynamo : (si graisseur) : graisser
Articulations de capot, charnières, serrures, axes d'essuie-vitre, articulation du levier de vitesses : lubrifier
Accumulateurs : parfaire le niveau
Lave-vitre : parfaire le niveau
Réservoir à liquide de frein : contrôler niveau (détection de fuite possible) refaire niveau s'il y a lieu ; en informer l'atelier
Circuit de refroidissement : vérifier niveau dans vase d'expansion, refaire niveau s'il y a lieu ; en informer l'atelier.
Pneumatiques : mettre à pression

Atelier (vérifications, réglages, resserrages)

Fixations organes mécaniques et assemblages, amortisseurs, pare-chocs : resserrer (sauf écrous avec arrêtoirs)
Frein au pied : régler s'il y a lieu (sauf autoréglables)
Frein à main : régler (sauf autoréglables : voir «conseils importants»)
Embrayage : régler la garde s'il y a lieu
Circuit de freinage : si niveau incorrect dans réservoir, vérifier l'étanchéité. Purger le circuit de freinage s'il y a lieu
Transmission : vérifier état et étanchéité des soufflets caoutchouc
Accumulateurs : resserrer câbles de masse et de démarreur
Direction : vérifier l'ensemble des jeux de direction (volant, roues)
Roues avant : vérifier le parallélisme et régler s'il y a lieu
Portes, vitres, serrures, capot : assurer fonctionnement correct et resserrer gâches de portes s'il y a lieu
Lave-vitre, balais d'essuie-vitre : vérifier le fonctionnement et régler balayage s'il y a lieu
Signalisation, phares, éclairage intérieur, feux témoins : assurer le fonctionnement et régler les feux de croisement et les avertisseurs s'il y a lieu
Essai : accélération, freinage, suspension, tenue de route, bruits, mise au point moteur (réglage du ralenti)
Nettoyer : volant de direction, levier de vitesse, frein à main, rétroviseur, poignées de portes.

station-service

Après exécution des opérations l'Agent apposera son cachet sur la case correspondante et indiquera date et kilométrage réel.

tous les 5 000 km (3 000 miles)

Moteur: vidanger et remplir.
Mécanisme boîte-pont: parfaire niveau s'il y a lieu.
Accumulateurs: parfaire niveau.
Lave-vitre: parfaire niveau.
Réservoir à liquide de frein: contrôler niveau (détection de fuite possible), refaire niveau s'il y a lieu: en informer le client ou l'atelier.
Circuit de refroidissement: vérifier niveau dans vase d'expansion, refaire niveau s'il y a lieu: en informer le client ou l'atelier.
Pneumatiques: mettre à pression.

tous les 15 000 km (9 000 miles)

Filtre d'huile (dans le cas de cet équipement) : changer la cartouche filtre.
Mécanisme boîte-pont: vidanger et remplir.
Dynamo (si graisseur): quelques gouttes d'huile.
Allumeur: huiler feutre sous rotor, graisse sur cames.
Articulations de capots, charnières, serrures, axes d'essuie-vitre: lubrifier.

station service

5 000 km *(3,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

10 000 km *(6,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

15 000 km *(9,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

20 000 km *(12,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

25 000 km *(15,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

30 000 km *(18,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

35 000 km *(21,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

40 000 km *(24,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

45 000 km *(27,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

50 000 km *(30,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

55 000 km *(33,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

station service

60 000 km *(36,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

65 000 km *(39,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

70 000 km *(42,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

75 000 km *(45,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

80 000 km *(48,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

85 000 km *(51,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

90 000 km *(54,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

95 000 km *(57,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

100 000 km *(60,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

105 000 km *(63,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

110 000 km *(66,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

station service

115 000 km *(69,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

120 000 km *(72,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

125 000 km *(75,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

130 000 km *(78,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

135 000 km *(81,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

140 000 km *(84,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

145 000 km *(87,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

150 000 km *(90,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

155 000 km *(93,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

160 000 km *(96,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

165 000 km *(99,000 miles)*

vidange, contrôles

date — km réel

Après exécution des opérations l'Agent apposera son cachet sur la case correspondante et indiquera date et kilométrage réel.

tous les 15 000 km

VÉRIFICATIONS, RÉGLAGES ET RESSERRAGES

Fixations organes mécaniques et assemblages, amortisseurs, pare-chocs: resserrer (sauf écrous avec arrêtoirs).
Freins au pied: régler s'il y a lieu (sauf autoréglables)
Frein à main: régler s'il y a lieu (sauf autoréglable (*)
Embrayage: régler la garde s'il y a lieu.
Hauteur sous coque: vérifier et régler s'il y a lieu.
Circuit de freinage: si niveau incorrect dans réservoir, vérifier l'étanchéité.
Vérifier état des flexibles sur roues avant.
Transmission: vérifier état et étanchéité des soufflets caoutchouc.
Tubulures admission et échappement: vérifier le serrage des écrous de fixation et de la bride.
Bougies: vérifier l'état et régler l'écartement des électrodes s'il y a lieu.
Allumeur: vérifier l'état des contacts, régler leur écartement et caler l'avance.
Carburateur: resserrer fixations sur collecteur, et fixations du couvercle de cuve

(*) voir «Conseils importants»

Filtre à air: changer l'élément filtrant
Circuits de refroidissement et de chauffage: vérifier l'étanchéité et le serrage des colliers.
Tous les trois ans ou 45000 km (27,000 miles) vidanger, rincer et remplir.
Courroies: vérifier état et régler tension s'il y a lieu.
Accumulateurs: resserrer les câbles de masse et de démarreur et nettoyer bornes et cosses.
Direction: vérifier l'ensemble des jeux de direction (volant, roues).
Roues avant: vérifier le parallélisme et régler s'il y a lieu.
Portes, vitres, serrures, capots: assurer fonctionnement correct et resserrer gâches de portes s'il y a lieu.
Lave-vitre, balais d'essuie-vitre: vérifier fonctionnement et régler balayage s'il y a lieu.
Signalisation, phares, éclairage intérieur, feux témoins: assurer fonctionnement, régler les feux de croisement et les avertisseurs s'il y a lieu.
Essai: accélération, freinage, suspension, tenue de route, bruits, mise au point moteur (vérification du ralenti).
Nettoyer: volant de direction, levier de vitesses, frein à main, rétroviseur et poignées de portes.

atelier

15 000 km *(9,000 miles)*

vérifications

date — km réel

30 000 km *(18,000 miles)*

vérifications

date — km réel

45 000 km *(27,000 miles)*

vérifications

date — km réel

60 000 km *(36,000 miles)*

vérifications

date — km réel

75 000 km *(45,000 miles)*

vérifications

date — km réel

90 000 km *(54,000 miles)*

vérifications

date — km réel

105 000 km *(63,000 miles)*

vérifications

date — km réel

120 000 km *(72,000 miles)*

vérifications

date — km réel

135 000 km *(81,000 miles)*

vérifications

date — km réel

150 000 km *(90,000 miles)*

vérifications

date — km réel

165 000 km *(99,000 miles)*

vérifications

date — km réel